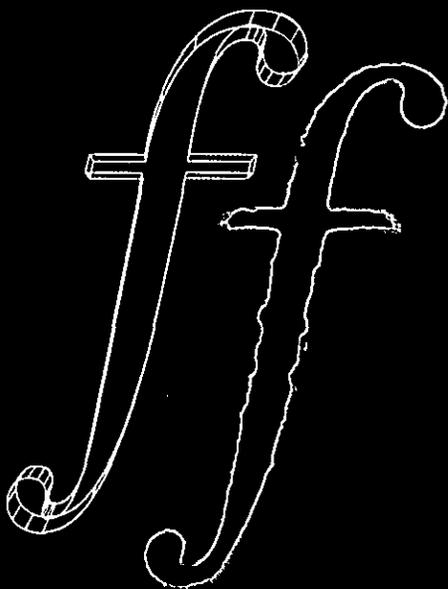


f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 31 10 €



ff

*Les nourritures
terrestres*

REVUE TRIMESTRIELLE • SEPTEMBRE 2008

S o m m a i r e

France-Forum • n° 31 • Nouvelle série • Septembre 2008

Éditorial	3
-----------------	---

LES NOURRITURES TERRESTRES

L'agriculture française : le vent en poupe par Pierre Méhaignerie	4
La politique agricole commune : bilan de santé par Lutz Goepel	8
Réformer la P.A.C. par Michel Jacquot	13
Une organisation mondiale pour le XXI ^e siècle par Bertrand Munier	19
Les modèles de gestion de l'eau par Alain Dangeard	26
La nouvelle donne dans le Pacifique Sud par Didier Leroux	29
La politique de la pêche en France par Ambroise Guellec	32
Espoirs pour l'Afrique - Entretien entre Benoît Koukébé et Albert Kalaydjian	35
Crise pétrolière et transports collectifs par Pascal Toulemonde	45
L'agriculture et la machine à manger par Jean-Marie Daillet	49
Adieu Doha vive l'OMC par Jacques Mallet	51

DOSSIERS ET ÉTUDES

L'état actuel de la crise financière par Jean-Jacques Perquel	54
L'élection américaine et le « village global » par Marc Varangot	59
Penser la mondialisation avec Jacques Maritain par Jean-Dominique Durand	66
Germaine Tillion et l'Algérie par Jean-Pierre Prévost	70
Le nationalisme, virus de la guerre par Jean-Marie Daillet	74
Bilan du voyage papal par Jean Chélini	76

In memoriam :

François Fejtö (1909-2008) par Jean Aubry	78
François Fejtö ou l'érudition au service de la liberté par Christian Savès	80

MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit par André Le Gall	82
L'impôt et le souverain par Georges Dumas	83
Le désenchantement de l'Europe par Jean Chélini	85
Staline nous manque par Charles Delamare	87
Inflation : punition par Omar Lefranc	90

CHRONIQUE DES ARTS ET DES LETTRES

Liverpool, marée haute par Jean-Pierre Prévost	92
London ex libris par Florence de Voldère	94
La chronique des lettres par Philippe Sénart	96

NOTES DE LECTURE

Michel Debatisse ou la révolution paysanne de Claude Goure par Jacques Mallet	100
Les hypocrisies françaises de Jean-Christophe Lagarde par Albert Kalaydjian	102
Le marchand d'indulgence de Brenda Vantrease par Jean Chélini	103

Les nourritures terrestres

Ce titre, emprunté au célèbre essai de Gide, rappelle que l'homme vit de pain, et pas seulement d'acrobaties spéculatives. Derrière la crise financière mondiale s'est profilée la question qui hantera la génération à venir : comment assurer la subsistance des neuf milliards d'êtres humains qui couvriront la Terre au milieu de ce siècle ?

L'inflation, la hausse des prix, le recul de la consommation dans les pays développés, parallèle à son explosion dans les pays émergents, tout cela ramène au séculaire combat pour la vie. Il en résulte une relance du nationalisme le plus obtus. La devise du « chacun pour soi » sert à nouveau de pensée politique à des gouvernants angoissés de perdre leur pouvoir d'état, face à des administrés irrités par la diminution de leur pouvoir d'achat.

Ce numéro de notre revue a fait appel à des experts des problèmes agricoles pour préconiser les remèdes à ce qui, plus encore que la hausse des prix, apparaît dans le monde élargi devoir constituer un problème permanent : la volatilité des coûts aussi bien des produits alimentaires que des produits pétroliers ou des ressources minières. Comment investir dans le travail à long terme que représente l'agriculture ou l'exploitation des matières premières si les calculs rentabilisant la peine des travailleurs et des entrepreneurs sont déjoués en permanence par les soubresauts de la spéculation ? La

globalisation des échanges, soutenue par l'invention des containers, a multiplié la densité des soucis, des angoisses d'autrefois.

Nous sommes amenés, là aussi, à prendre acte des meurtrissures que produit l'unification, encore à ses débuts, de la planète. Ce n'est pas en tentant de se réfugier dans les anciennes structures, comme la nation repliée sur elle-même, qu'on trouvera les moyens de ne pas sombrer au cours de cette nouvelle aventure de l'homme.

Le renforcement des institutions européennes, qu'il faut adapter à la nouvelle donne, nous apparaît comme le meilleur, sinon le seul, recours contre les effets de cette évolution. La crise financière, devenue économique et maintenant sociale ne nous a pas encore placés devant des choix déchirants. Mais il ne faut pas croire que cela nous sera épargné. C'est pourquoi les élections américaines sont suivies avec attention, avec espoir, avec appréhension aussi. Tant les inflexions venues de ce grand pays exercent leurs conséquences sur toute la planète.

Que cette attente n'empêche cependant pas de réfléchir pour agir à notre niveau ! Les suggestions présentées dans ce numéro contribueront, modestement, à cette indispensable prise de conscience.

Le comité de rédaction

L'agriculture française : le vent en poupe

par Pierre MÉHAIGNERIE

L'agriculture française a subi des vents contraires ces dernières années. Aujourd'hui, elle bénéficie de vents favorables. C'est le moment d'engager les réformes d'adaptation afin de préparer l'échéance européenne de la réforme de la PAC en 2013.

Des vents contraires... aux vents favorables : comprendre

En agriculture, la complexité des problèmes est telle, que l'image perçue par le public, via la télévision, a souvent été réduite aux excédents, aux pollutions ou aux subventions perçues par les producteurs. Cela a conduit à dégrader le moral même des agriculteurs.

Ajoutez à ce contexte des revenus souvent modestes, des heures de travail abondantes, surtout en élevage, des réglementations de plus en plus tatillonnes, et vous comprendrez que le nombre de jeunes agriculteurs désirant s'installer ait chuté sévèrement.

Aujourd'hui, les vents sont porteurs. Un jeune agriculteur me disait récemment lors d'une fête de la moisson « avant, l'agriculture faisait l'objet de quelques articles en page agricole des journaux, aujourd'hui, c'est en page économique ou politique ; ça change le moral ».

Pourquoi cette évolution ?

Les marchés mondiaux des matières premières agricoles se sont fortement redressés, apportant aux agriculteurs des prix le plus souvent rémunérateurs. Trois raisons cumulatives expliquent ce retournement : les ponctions opérées sur les matières premières végétales pour produire de l'éthanol ; les achats effectués par de nouveaux pays comme la Chine ; la répétition des sécheresses dans de grands pays agricoles comme l'Australie.

Est-ce un feu de paille ? Non, je ne le crois pas. Le fort potentiel agricole de certains pays comme la Russie et l'Ukraine, aujourd'hui mal valorisé, ou comme le Brésil du fait de ses surfaces, ne sera probablement pas suffisant pour faire face aux

besoins alimentaires de la planète, aux nouveaux modes de consommation dans certains pays comme la Chine.

Deux autres facteurs plaident en faveur d'un renversement durable de tendance : l'utilisation du maïs, du colza, de la canne à sucre, de la betterave, vers des productions d'énergie, et aussi les menaces que fait peser le changement climatique. En conséquence, dans nombre de pays en voie de développement, le retour de l'investissement dans l'agriculture devient le premier levier pour lutter contre la pauvreté. « On ne nourrira pas l'humanité si chaque zone du monde ne se nourrit pas elle-même », rappelle un spécialiste de ces questions. Les promoteurs d'une économie du libre échange agricole ont eux-mêmes atténué leurs propos. C'est si vrai que certains grands pays agricoles, qui réclamaient la suppression des droits de douanes, se sont permis ces derniers mois d'interdire certaines de leurs exportations pour éviter, chez eux, l'explosion des prix alimentaires, je pense à l'Argentine.

Alors, est-ce seulement une période conjoncturelle comme nous en avons connu pendant quelques mois en 1972 ou un changement en profondeur ? Je crois en la seconde hypothèse. La sécurité alimentaire devient désormais une valeur et une priorité politique.

Compte tenu de cette nouvelle donne, quelles sont les pistes d'avenir pour l'agriculture française ?

Agir efficacement en matière de politique agricole impose de mieux comprendre la diversité des positions des 27 pays membres de l'Union.

Nous avons besoin d'une Politique agricole commune (PAC) mais nous ne sommes pas seuls à décider. J'ai comme ministre de l'Agriculture pendant 5 ans participé à toutes les négociations européennes et internationales. Des divergences d'intérêts persistent entre pays de l'Union européenne. Il faut les connaître pour s'y adapter. A cette période, mais c'est toujours vrai, nous avons à faire face à quatre approches différentes de l'agriculture. Il y a d'abord les pays qui défendent fermement les prix agricoles rémunérateurs et une protection aux frontières ; on y retrouve souvent les pays producteurs : la France, la Belgique, l'Irlande et aujourd'hui la Pologne. Un deuxième groupe de pays attaché à un système libéral, ouvert sur le monde extérieur ; s'y retrouvent la Grande-Bretagne comme chef de file et souvent les pays scandinaves. La position de Peter Mandelson lors des négociations du cycle de Doha reflète parfaitement cette tradition. Un troisième groupe de pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, se retrouve plus ou moins dans un camp ou dans l'autre, en fonction des productions, du gouvernement en place, ou de l'origine géographique des ministres : un Ministre social démocrate (SPD) de Hambourg sera plus proche de la position britannique alors qu'un Ministre chrétien démocrate (CSU) de Bavière sera souvent en phase avec les positions françaises. Il y a enfin

les pays méditerranéens qui défendent bien sûr les particularités de leur agriculture. Dans ce contexte, la France doit éviter les excès protectionnistes ou électoraux à court terme qui l'isoleraient. **Dans l'Europe à 27, si la France veut affirmer son leadership de grande puissance agricole, elle doit rechercher la synthèse et donc l'intérêt à moyen et long terme de l'ensemble de l'agriculture européenne.** Ministre de l'Agriculture de Raymond Barre, je me souviens que c'était vraiment l'orientation choisie par son gouvernement de l'époque.

Une autre orientation, toujours actuelle, c'est de donner dans tous les choix politiques, la priorité à la création de plus grande valeur ajoutée possible.

Aujourd'hui, la France reconnue pour la qualité de ses produits et de sa gastronomie, doit toujours donner la priorité à la recherche de la valeur ajoutée pour les productions animales, les produits transformés, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC), les fruits et légumes... **N'aurions-nous pas intérêt à nous orienter vers un marché mondial ouvert pour les grandes productions végétales et un marché plus protégé pour les productions animales ?** Ainsi, au Canada, coexistent des productions mondialisées et des productions protégées.

Les productions végétales peuvent bénéficier d'une double garantie : celle d'un système d'assurance cofinancé face aux aléas climatiques, mais aussi celle des débouchés énergétiques facilitant l'équilibre entre l'offre et la demande. Par contre, les productions animales et les produits transformés doivent bénéficier de garanties et de protection aux frontières, compte tenu du poids des contraintes environnementales lourdes et des exigences sanitaires.

Une autre priorité, c'est de mieux concilier compétitivité et développement durable. Plutôt que de combattre systématiquement tous les OGM, quel que soit leur apport, mieux vaut poursuivre plus activement dans la direction d'une agriculture plus autonome et plus économe en intrants (engrais, pesticides, gestion économe de l'eau, technique sans labour, rotation des cultures pour lutter contre les maladies,...). La certification environnementale des exploitations, basée sur la responsabilité est largement plus efficace et respectueuse de l'agriculteur qu'un amoncellement de réglementations parfois excessivement paralysantes.

Une autre orientation consiste à améliorer la relation entre alimentation et santé. La ville de Vitré – 18 000 habitants, 45% de la population travaille dans l'industrie - conduit avec 10 autres villes une expérience de lutte contre l'obésité des enfants. Depuis 5 ans, nous avons les meilleurs résultats des 10 villes. Pourquoi ? Ces résultats s'expliquent, en particulier, par l'importance de l'activité sportive, la persistance des repas pris en famille et le nombre plus limité de ruptures familiales...

S'orienter vers une économie de la sobriété, c'est non seulement un facteur de bien-être et de maîtrise des dépenses de santé, mais aussi du pouvoir d'achat.

Enfin, concilier les intérêts des consommateurs et des agriculteurs ?

Concilier des prix rémunérateurs pour le travail du producteur et raisonnable pour le consommateur : des solutions existent.

Les consommateurs, touchés par la hausse des prix s'interrogent. Même si la part des produits alimentaires dans le revenu est tombé de 35 à 18% en un demi-siècle, il n'est pas interdit de rechercher de nouvelles pistes d'amélioration du pouvoir d'achat. Où sont-elles ? Les produits alimentaires intègrent de plus en plus du marketing, du contenant, parfois plus lourd financièrement que le contenu. Prenons l'exemple du yaourt : pourquoi les pots « familiaux » ont disparu ? Ce n'est pas le cas chez nos voisins. L'excès de contenant est à la fois un prélèvement sur les matières premières et un coût supplémentaire de recyclage des déchets. L'éducation des consommateurs doit nous conduire à privilégier des produits de saison plutôt que des produits ayant, à contre saison, parcouru des milliers de kilomètres. Des circuits courts et une concurrence plus active entre les circuits de distribution, c'est aussi une des réponses.

En agriculture comme en politique, la vérité est dans la nuance. Nous devons aborder les débats sur la politique agricole et alimentaire sous trois angles.

- La rigueur en matière de communication : l'agriculture se prête peu à des slogans simplistes.

- La recherche permanente d'une synthèse entre compétitivité, développement durable et solidarité : ce qui correspond parfaitement à nos choix de promouvoir une économie sociale et écologique de marché.

- Et enfin, la confiance dans le sens des responsabilités des agriculteurs. Ils ont su remarquablement s'adapter au cours de ces 50 dernières années.

Pierre MÉHAIGNERIE

VICTOR HUGO

"Ainsi, Nature ! abri de toute créature !
O mère universelle ! indulgente Nature !
Ainsi, tous à la fois, mystiques et charnels,
Cherchant l'ombre et le lait sous tes flancs éternels,
Nous sommes là, savants, poètes, pêle-mêle
pendus de toutes parts à ta forte mamelle !"

« Les voix intérieures »

La politique agricole commune : bilan de santé

par Lutz GOEPEL

La Commission cherche à adapter la PAC aux transformations de la demande. Mais elle est strictement encadrée par le Parlement européen, représentant le peuple européen. On s'apercevra à la lecture de ce document que la gestion de ce dossier n'est pas facile

Au cours des quinze dernières années, la politique agricole commune (PAC) a radicalement changé en réponse aux pressions de la société européenne et de son économie en mutation. Les réformes de 2003/2004 ont marqué une nouvelle phase dans ce processus, elles ont introduit des paiements directs découplés via le régime de paiement unique (RPU) dans la plupart des secteurs du premier pilier de la PAC, et elles ont renforcé la politique de développement rural (DR) comme deuxième pilier. Ce processus s'est poursuivi par des réformes dans le secteur du sucre (2006), des fruits et légumes (2007), et il est en cours avec les récentes propositions de réforme dans le secteur du vin.

En conséquence, le soutien aux producteurs est à présent presque complètement découplé des décisions de production, ce qui permet aux agriculteurs européens d'opérer leurs choix afin de répondre aux signaux du marché, de s'appuyer sur leur potentiel agricole et leurs préférences au moment de s'adapter aux changements de leur environnement économique, et de contribuer à l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole.

La réforme de 2003 n'a représenté qu'une première étape dans le modelage de la PAC au 21^e siècle, faute d'un compromis sur tous les aspects de cette réforme. Il a donc été décidé que la réforme de 2003 sera revue, avec plusieurs clauses de révision déjà prévues dans l'accord final qui seront débattues. Cette révision a été baptisée « bilan de santé », elle n'implique pas une réforme fondamentale des politiques existantes.

Les propositions de la Commission

Après une communication initiale de la Commission européenne sur « le bilan de santé » en novembre 2007, le Parlement européen a rédigé un rapport pour répliquer aux propositions de la Commission, et ce rapport a été adopté en séance plénière en

mars 2008. À la suite du vote, et après avoir pris en considération certaines suggestions du Parlement européen, la Commission européenne a publié le rapport législatif sur le bilan de santé en mai 2008.

Actuellement, le Parlement européen étudie sa réponse à ce rapport législatif, qui devrait être votée en plénière en novembre 2008. En principe, le Parlement européen est d'accord avec l'orientation de la proposition de la Commission. Toutefois, comme le bilan de santé ne constitue pas une réforme de la PAC en tant que telle, mais plutôt un exercice en vue de poursuivre et d'achever le mandat de réforme de 2003, *une proposition plus visionnaire s'impose* afin d'indiquer l'orientation de la PAC pour la période après 2013. Cette orientation devrait englober les principaux éléments de la PAC, comme les paiements directs, une réforme des OCM, la simplification et la conditionnalité, le filet de sécurité, la modulation et la dégressivité, ainsi que les nouveaux défis. Peu d'attention a été consacrée au budget de la PAC, dans la mesure où il a été arrêté jusqu'en 2013.

Le Parlement a fait des propositions détaillées quant à la manière de traiter les différents éléments de la PAC dans ce bilan de santé.

Paiements directs

Il est clair pour le Parlement que les paiements directs restent absolument nécessaires à l'avenir comme garantie du revenu de base en cas de défaillances du marché, et comme compensation pour la protection du bien-être animal et de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de la traçabilité et des normes sociales en Europe, qui sont extrêmement élevées par rapport aux normes internationales.

De plus, le Parlement plaide (et soutient donc la Commission) pour une séparation des paiements directs par rapport aux valeurs de référence historiques. Les paiements basés sur des valeurs historiques ne se justifient plus, et un mouvement vers une prime régionale ou nationale unique plus plate et/ou basée sur une surface devrait être envisagée sur une base volontaire.

Le Parlement soutient également la Commission dans ses propositions de « découplage », et souligne qu'un découplage ultérieur s'avère essentiel. Le découplage total est particulièrement important pour les produits végétaux, parce qu'il a prouvé sa valeur étant donné l'effet accru sur le revenu et la plus grande autonomie dans la prise de décision de la part des agriculteurs ainsi que la simplification associée de la PAC. De plus, le Parlement pourrait également envisager un rythme plus rapide de découplage total avant 2013.

Par ailleurs, la production animale a toujours besoin d'être partiellement couplée pour garantir la continuité de la production animale, surtout dans les zones montagneuses et défavorisées. Cela vaut particulièrement pour la production laitière, qui constitue un sec-

teur essentiel dans de nombreuses régions défavorisées et montagneuses.

En outre, un modèle régional est plus difficile à appliquer à l'élevage, parce que les exploitations qui ne comptent pas, ou peu, de terres agricoles, seraient gravement lésées. C'est également le cas dans de nombreuses régions de l'Union européenne où se pratique une exploitation extensive, qui se base sur l'utilisation collective de pâturages détenus en commun qui appartiennent à des communautés.

Un autre aspect lié aux paiements directs et couvert par le Parlement concerne la question de l'article 68 (ancien art. 69). Le Parlement soutient un recours accru (sur base volontaire) à cet article (jusqu'à 12 %), et pourrait également envisager une augmentation ultérieure dans les années à venir, ou que cet instrument soit utilisé de manière plus décisive dans le lancement de la réforme de 2013. L'article 68 pourrait être utilisé pour acheminer l'aide vers certaines régions ou secteurs. Il s'agit également d'un outil important pour soutenir les éleveurs qui ne possèdent pas de terres, à savoir les producteurs de caprins et certains producteurs d'ovins. Contrairement à une modulation l'art. 68 n'est pas co-financé, et donc il s'agit d'un outil approprié pour les États membres qui n'ont pas accès aux moyens du cofinancement. Les fonds de l'art. 68 retourneraient totalement aux États membres auxquels ils sont dus.

Pour utiliser l'art. 68 plus efficacement, il faut le redéfinir, en particulier en ce qui concerne les bénéficiaires qui devraient recevoir les fonds. Il est important de ne pas compromettre les obligations imposées par l'OMC. L'art. 68 pourrait avoir également d'énormes implications budgétaires et réduire les fonds agricoles non absorbés, qui se situent aujourd'hui à environ 1,2 milliard d'euros par an.

Modulation

Le Parlement rejette la proposition de la Commission concernant la modulation sous sa forme actuelle (un accroissement de 17% supplémentaires en modulation), car cela représente une discrimination pour certaines exploitations et pourrait conduire à une cassure de la structure de l'agriculture. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de lien clair entre la taille et la richesse d'une exploitation. La Commission a également échoué dans la prise en considération de l'effectif nécessaire pour maintenir une exploitation agricole à grande échelle. La proposition de la Commission court donc le risque de placer les grandes exploitations ou associations dans une position désavantageuse injustifiable. C'est pourquoi il a été indiqué que toute modulation à grande échelle devrait prendre en considération le travail en régie (à savoir le coût total du travail), qui devrait être imputé sur le montant modulé.

Le Parlement a avancé l'idée d'une « modulation progressive », qui signifie une augmentation de 1% (en plus des 5% existants) par tranche de 100 000 euros. Les modulations seraient donc de 6% pour les exploitations entre 10 000 et 100 000 euros, de

7% pour les exploitations entre 100 000 et 200 000 euros, et de 9% pour les exploitations de plus de 300 000 euros. Contrairement à la proposition de la Commission, la proposition du Parlement sera effective à partir de l'année 2010.

Les fonds provenant de la modulation progressive seront distribués conformément aux règles en vigueur en matière de fonds de modulation, et resteront dans les régions ou États membres auxquels ils sont dus.

Organisation commune de marché

Dans un premier temps, le Parlement plaide pour une simplification radicale de la PAC. Après une période de suppression graduelle, il plaide pour une intégration des régimes de paiement basés sur la production, qui sont plus petits et donc très lourds à gérer (fourrage séché, chanvre, lin, féculé de pomme de terre) dans le régime de paiement unique à la surface. Pour des raisons de politique régionale, il y aurait lieu de prévoir des mesures d'accompagnement.

Le Parlement soutient également l'*abolition immédiate de la mise en jachère*, et l'abolition graduelle de la prime à la culture énergétique au cours d'une période de suppression. L'instrument de la mise en jachère comme instrument de contrôle du volume a perdu sa signification dans un régime de paiement direct découplé, et s'avère extrêmement lourd à gérer. D'autre part, la prime énergie possède peu ou pas d'avantages de politique dans l'environnement actuel du marché.

La conditionnalité doit être considérée comme un élément important et devrait être maintenue, car aucun paiement direct sans conditionnalité ne peut se justifier. Toutefois, la portée de la conditionnalité ne devrait pas être étendue, en vue de réduire les paiements directs, aussi longtemps qu'il n'y a pas de progrès substantiel dans les règles de suivi et de simplification, ainsi qu'une évaluation claire des coûts pour les agriculteurs. Une surcharge de conditionnalité peut avoir des aspects négatifs.

Pour le lait, le Parlement demande des mesures d'accompagnement jusqu'à 2015 afin de garantir une période de transition douce (atterrissage en douceur). Actuellement, le Parlement européen n'a pas encore de position unifiée en ce qui concerne une augmentation des quotas sur une base volontaire. L'impact de l'augmentation de 2 % avant le bilan de santé en avril 2008 pour le quota laitier dans la réserve nationale devrait être d'abord analysé (en 2009), avant d'envisager des mesures supplémentaires. De plus, le Parlement européen plaide pour une aide spéciale (peut-être un fonds laitier) pour les zones montagneuses et défavorisées, financé via l'art. 68 ou à travers des mesures du 2e pilier.

Nouveaux défis

Le Parlement est d'accord avec la Commission sur le principe de créer un filet de sécurité solide pour contrer toute variation du marché. L'augmentation anticipée des

dangers environnementaux et climatiques, ainsi que le risque d'épidémies et le risque de prévention, méritent un filet de sécurité. Malgré cela, il est clair également que, en principe, la responsabilité d'une prévention appropriée du risque incombe aux agriculteurs. Toutefois, les régimes d'assurance du secteur privé pourraient ne pas suffire, c'est pourquoi il faut développer un régime d'assurance mixte avec des contributions publiques au financement.

Il a été convenu également de réduire de manière significative l'intervention et le stockage privé. L'intervention ne devrait être maintenue, le cas échéant et fixée à zéro, que dans le cas du blé, et l'intervention devrait être ouverte durant les trois derniers mois de l'exercice.

Le Parlement partage largement l'avis de la Commission selon lequel il conviendrait de renforcer le 2^e pilier et que le financement de la PAC après 2013 devrait être réglé rapidement. Il demande aussi à renforcer la promotion des produits agricoles à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, et à renforcer les organisations de producteurs et les régimes de garantie de la qualité.

Le Parlement européen soutient largement les quatre nouveaux défis proposés par la Commission européenne comme la biodiversité, le changement climatique, l'énergie renouvelable et la gestion de l'eau. Toutefois, il ne soutient pas l'idée de la Commission selon laquelle cela doit être entièrement financé à travers la modulation, et donc à travers une part significative des moyens cofinancés. En outre, le Parlement européen souhaiterait ajouter un cinquième nouveau défi : les « régimes de sortie des quotas laitiers ».

Lutz GOEPEL

BALZAC

"La loi, telle que le législateur la fabrique aujourd'hui, n'a pas toute la vertu qu'on lui suppose. Elle ne frappe pas également le pays, elle se modifie dans ses applications au point de démentir son principe. Ce fait se déclare plus ou moins patiemment à toutes les époques. Quel serait l'historien assez ignorant pour prétendre que les arrêtés du pouvoir le plus énergique ont eu cours dans toute la France ? Aussi, dans la moitié de la France environ, rencontre-t-on une force d'inertie qui déjoue toute action légale, administrative et gouvernementale".

« Les paysans » - ch. IX, « de la médiocratie »

Réformer la P.A.C.

par Michel JACQUOT

Neuf milliards d'individus au milieu du siècle ne peuvent pas être abandonnés aux seules forces du marché pour leur nourriture quotidienne. Y a-t-il une présidence de l'Union européenne, capable de commencer à traiter le problème ?

Il y a un an, à Rennes, le président de la République affirmait vouloir profiter de la présidence française de l'Union européenne, au second trimestre 2008, pour « *donner un nouveau cadre à la Politique Agricole Communautaire* ». Cette déclaration a surpris plus d'un, tant la France avait habitué ses partenaires à refuser toute mise à plat de la PAC, sa rentrée « à reculons » dans les réformes de la PAC de 1992, 1999 et 2003 restant dans le souvenir de beaucoup. Heureuse initiative car la France, première puissance agricole en Europe, ne pouvait en effet ni laisser le champ libre à certains de ses partenaires européens qui n'ont qu'un objectif, vider la politique agricole européenne de toute sa substance, ni laisser l'initiative entière à la Commission. Il semble aujourd'hui, que les premières semaines de la présidence s'étant déroulées, cette initiative de réformer substantiellement la PAC restera sans lendemain.

Un « bilan de santé » discutable

Quelques semaines après le discours annonciateur de Rennes, la Commission européenne reprenait l'initiative en déposant sur la table du Conseil des ministres le « *Bilan de Santé* » de la réforme de la PAC de 2003 que la réglementation lui avait commandé d'établir. La France - sous prétexte de la neutralité que doit montrer toute présidence (cela, après tout le « cinéma » affiché par Paris sur ce que serait « sa » présidence !) - paraît en effet avoir pris le pli tracé par la Commission.

Une première analyse des propositions déposées sur la table du Conseil des ministres par la Commission montre que cette dernière poursuit dans la ligne tracée depuis 1992, ignorant tout des bouleversements qui se sont produits sur le marché mondial de la production et de la demande agricole et alimentaire ces tous derniers mois ainsi que des autres défis, en particulier environnementaux auxquels l'agriculture doit répondre. Elle se contente de promouvoir certains ajustements aux dis-

positifs mis en place depuis 2003. On constatera du reste, en passant, que c'est la même attitude qu'elle a adoptée à l'OMC dans la négociation agricole, croyant fermement aux bienfaits de la libéralisation des échanges et du démantèlement des politiques de soutien à l'agriculture. On ne peut même pas dire que le « Bilan de santé » que la Commission propose constitue un réel « check-up » complet de la PAC de 2003.

La réforme issue du Bilan de santé sera donc « *a minima* », ce qui signifie également que le contenu de la Politique Agricole Commune dépendra des orientations du budget communautaire futur qui seront décidées en 2009. Belle façon de « mettre la charrue avant les bœufs », que la France dénonçait il y a peu ! Pourtant, les raisons d'une révision urgente - et non seulement pour après 2013 - des mécanismes de soutien dont bénéficient aujourd'hui les agriculteurs dans la manière choisie en 2003, s'imposent impérativement.

L'Union européenne, grande puissance agricole et alimentaire, ne peut rester indifférente à ce qui se produit aujourd'hui dans le monde

Elle est le premier importateur mondial de produits agricoles. Elle contribue donc, à ce titre, à la formation des prix mondiaux des denrées alimentaires et au développement économique et social des pays tiers exportateurs qui, pour la plupart, sont des pays dits émergents. Elle occupe également le second rang des exportateurs mondiaux ; les disponibilités de produits alimentaires qu'elle dégage sont essentiels à l'approvisionnement de nombreux pays tiers, d'autant plus qu'elle fait montre de régularité dans ses ventes - ce qui n'est pas l'apanage de tous les pays exportateurs - et que ces produits sont d'une sécurité à toute épreuve.

Il importe fondamentalement aujourd'hui de savoir si, au vu de la nouvelle donne agricole et alimentaire mondiale, la Communauté doit continuer dans ses rôles respectifs d'importateur et d'exportateur qu'elle a jusqu'alors joués ou si elle doit ouvrir encore plus largement son marché aux importations, contribuant peut-être à déséquilibrer davantage les échanges mondiaux (à son avantage et au dépens de pays en voie de développement). Il importe de savoir aussi si la Communauté doit progressivement s'effacer comme exportateur, considérant que son retrait permettrait de parvenir à un meilleur équilibre entre offre et demande solvable et non solvable mondiale.

Il n'est pas seulement dans l'intérêt des agriculteurs européens et des industriels de l'agro-alimentaire de notre continent de connaître aujourd'hui leur avenir, pour le préparer. Mais, il ne peut être laissé aux seules « forces du marché » - en d'autres termes à l'OMC et à quelques-uns de ses thuriféraires ou hérauts - de décider ce qu'il en sera demain de l'approvisionnement mondial alimentaire de 9 milliards d'humains. Ce débat doit être engagé à Bruxelles en ce début d'automne, avant

même de décider, comme le disait le président de la République en caricaturant la PAC actuelle, du nombre de poils qui doit recouvrir le dos d'un animal primé. Si la Commission ne souhaite pas ce débat - c'est semble-t-il le cas - la France, présidente en exercice de l'Union européenne, doit le préparer d'urgence et l'imposer. C'est à partir des conclusions qui sortiront de ces discussions et orientations sur le devenir de l'approvisionnement mondial et la place que doit y jouer la Communauté, indispensables également pour le débat de 2009 sur le budget de la Communauté, dont celui sur l'agriculture, que la nouvelle PAC devra être tracée.

Autre raison d'une réforme urgente de la Politique Agricole Commune, son contenu et son fonctionnement actuels

Les propositions « Bilan de Santé » de la Commission, si elles eussent été approfondies, objectives et impartiales comme il sied à ce genre d'exercice - ce qui n'est pas le cas - auraient dû dénoncer le « découplage » des aides accordées aux agriculteurs européens.

Il faut savoir en effet que le découplage des aides mis en place en 2003, signifie que des aides sont versées, quel que soit le prix obtenu sur le marché par la vente de leurs produits, même s'ils s'abstiennent de produire, sous le seul prétexte que dans le passé ils en étaient bénéficiaires. On ne saurait avoir établi un système aussi pervers, (le budget communautaire paye « une rente » aux agriculteurs et aux éleveurs, même s'ils leur chantent de ne pas produire) et aussi injuste (des secteurs entiers, comme les éleveurs de porcs ou de volailles ou les producteurs de fruits et légumes en sont exclus).

L'amoralité du dispositif s'observe par le fait qu'en décembre 2007 les producteurs de céréales et d'oléagineux ont perçu des aides confortables (celles perçues dans le passé lorsqu'en 1992 et les années suivantes les prix étaient déprimés) alors que les prix obtenus du marché ont plus que doublé durant cette année. Ce « scandale » - il n'a pas d'autres mots pour qualifier ce qui s'est produit - paraît devoir se perpétuer pour 2008. Le contribuable communautaire ne peut être que ravi, doivent penser la Commission et les ministres européens, d'avoir dû affronter une augmentation importante des prix au comptoir de la boulangerie, à l'étal du boucher-charcutier, à l'épicerie et au supermarché et de devoir, en plus, mettre la main à la poche (pour près de 30 milliards d'euros) pour payer des aides aux agriculteurs !

Le comble est que la Commission persiste dans l'erreur, puisqu'elle ose proposer, dans son « Bilan de Santé », non seulement la reconduction du « découplage » des aides, mais son extension, vouant aux gémonies le « découplage partiel » qui, certes, n'est pas parfait mais qui, au moins, oblige l'agriculteur à produire pour percevoir les aides. Il importe peu que ce dispositif soit d'invention « Etats-Unienne », qu'il ait été prôné par les économistes de l'OCDE comme « aides non distorsives »

et qu'il soit béni de l'OMC. *Le découplage doit être au plus vite et sans plus attendre, abandonné.* Il ne répond à aucune logique économique et sociale ; et il est immoral.

Doit être rétabli, en revanche, un système d'aides - car il en faut, pour tous et non pour les seuls bénéficiaires de 1992 - de caractère « compensatoire », c'est-à-dire dont le montant serait fonction de l'évolution des prix sur le marché, des quantités produites et des conditions (environnementales et de sécurité) auxquelles ces denrées auraient été produites, leur plafonnement par exploitation étant indispensable. Le maintien de mécanismes d'intervention (limités dans leur portée, pour éviter les dérapages des années 80-90) ou la mise en place de nouveaux dispositifs de gestion devrait permettre de limiter le montant des aides qui seraient octroyées.

Le président de la République s'est plu à rappeler, à différentes reprises, qu'il fallait « *restaurer la préférence communautaire en matière agricole* », considérant donc qu'elle n'était plus assurée par la Politique Agricole Commune actuelle.

Ses conseillers ont dû vite se rendre compte que la reprise intégrale des vieilles revendications des organisations professionnelles sur ce thème – ce sont les mêmes propos qui sont retenus par les Français depuis 1962 - ne pouvait déboucher sur rien, tant la Communauté depuis sa création est insérée dans des engagements internationaux de tous ordres, à l'OMC et dans le cadre de multiples accords commerciaux bilatéraux réciproques, sur lesquels il n'est pas possible de revenir.

Le mémorandum déposé récemment par la France sur la table du Conseil sur ce thème montre que l'on a pris la mesure de cette question. Ce qu'elle demande à présent c'est que la Communauté sache imposer à ses partenaires commerciaux qui exportent vers elle le respect des normes environnementales et de sécurité sanitaire, identiques ou équivalentes à celles qui sont imposées aux producteurs communautaires... ce qui est déjà inscrit en toutes lettres dans la réglementation communautaire. Sans doute, comme le suggère la France, les contrôles aux frontières pour assurer le respect de cette réglementation à l'importation sont-ils nécessaires. On peut le demander. Mais la France peut montrer l'exemple en redéployant, pour se faire, ses propres contrôleurs (les 8 à 10 douaniers, en faction à l'arrivée de chaque Thalys en gare du Nord, ne seraient-ils être mieux occupés à vérifier l'innocuité des denrées alimentaires importées ?). La préférence communautaire se limite-t-elle à cette revendication ?

Même dans les récentes négociations de relance du cycle de Doha en juillet 2008, la France a affirmé haut et fort « *le compte n'y est pas* ». Cela signifie que le juste équilibre des concessions entre celles consenties sur les produits agricoles et celles obtenues dans le secteur industriel et dans les services n'existait pas et devait être

corrigé, mais non que le démantèlement des droits sur les produits agricoles et alimentaires envisagé par le Commissaire Mandelson était trop prononcé. Une meilleure préférence communautaire résulte en fait d'un ensemble de mesures qui sont de la responsabilité directe des industriels de l'agro-alimentaire, des instituts financiers et de la responsabilité aussi du Gouvernement (qui doit limiter autant que faire se peut les contraintes ou obstacles administratifs ou financiers).

Il n'est pas normal que l'aspect environnemental de l'agriculture soit à ce point négligé dans les récentes propositions « Bilan de Santé » de la Commission et dans les discussions qu'ont engagées à leur sujet les ministres de l'Agriculture.

L'on sait que, dans la réforme de la PAC de 2003, l'octroi des aides était lié au respect des principales normes environnementales. C'était « l'éco-conditionnalité ». Comme tous les agriculteurs ne touchaient pas des aides – c'est le cas des éleveurs de porcs par exemple - l'impact de cette obligation-sanction était limité.

Ce que l'on sait moins c'est que ces normes, que devaient respecter les agriculteurs, avaient été adoptées il y a 5 à 10 ans et n'étaient pas appliquées. Certes, l'éco-conditionnalité était un progrès, mais il ne faut pas croire que l'environnement serait, avec ce dispositif, pleinement sauvegardé... d'autant plus que pour les normes les plus importantes (nitrates...) des Etats membres avaient obtenu des dérogations pour appliquer des seuils moins sévères. Les propositions « Bilan de Santé » que la Commission a présentées ne vont guère améliorer la situation. Or, il y a urgence à ce que la situation change radicalement en matière agricole, la production européenne restant généralement intensive, avec toutes les conséquences que cela implique de dommages sur l'environnement et d'utilisation forcenée de matières bien utiles ailleurs et/ou pour les générations futures.

Un signal fort de la Commission eût été de lancer une vaste réflexion sur les agro carburants, en Europe et dans le monde. Force est de constater en effet qu'en Europe, d'une part, leur production, très largement subventionnée, perpétue la production intensive de céréales, d'oléagineux et de betteraves, et que dans le reste du monde, d'autre part, particulièrement dans les pays en développement, leur production se traduit par une déforestation forcenée et la production de denrées à usage industriel, sur les terres les plus riches, au dépens de produits vivriers. Est en jeu aussi, avec cette production, la satisfaction, à des prix raisonnables, des besoins alimentaires (humains ou animaux) du monde. L'agriculture européenne a un rôle à jouer, pour répondre aux nouveaux défis de la société, comme celui de la lutte contre le réchauffement climatique, celui de la protection de l'environnement (autre aussi que celle liée à l'acte de produire) ou encore celui de la conquête de nouvelles productions plus économes en énergies fossiles ou de nouveaux modes de consommation. Cela ne peut pas attendre non plus... et dépasse très largement le modeste débat qu'a retenu la Commission, avec le « Bilan de Santé ».

*
* *

Le vaste chantier de la réforme de la Politique Agricole Commune doit être ouvert sans tarder. Les erreurs passées - il y en eut - doivent être gommées, même si elles se traduiront par des pertes d'acquis pour certains secteurs agricoles et des avantages pour d'autres. Plus de justice, plus de réelle économie, davantage d'environnement sont nécessaires. Il ne faut pas avoir peur de semer la révolution en affrontant l'OMC et l'opinion publique, mettre au rebut certains mécanismes ou en restaurer d'autres, si ce travail d'envergure permet de construire une agriculture européenne qui soit responsable, saine et ambitieuse.

Michel JACQUOT

ALAIN

« Il y a une religion urbaine et une politique urbaine; le paysan ne peut comprendre ni l'une, ni l'autre. Si vous traversez la fertile Touraine, vous voyez un fleuve sans barques, de longues prairies, quelques vaches, et, par rencontre, un homme. Ici apparaît une proportion entre l'homme et son oeuvre; et l'immense ciel couvre les deux. D'où je conçois une vie principalement réglée par les saisons, la pluie et le vent; toute règle vient de là, et nul maître n'y peut rien changer. Par là les hommes sont étrangement égaux; ils le sont aussi par cet espace libre entre eux. Coudées franches ».

"Les saisons de l'Esprit"

Une organisation mondiale pour le XXI^{ème} siècle

par Bertrand MUNIER

De l'échec de Doha doit naître une réflexion et surtout une résolution nouvelles. Le Mouvement pour l'Organisation Mondiale de l'Agriculture (Momagri) propose ses solutions.

Le «round de Doha»¹ a été un échec définitif, quelque regret qu'on puisse en avoir. On peut dire qu'il aura trébuché sur la question des échanges agricoles. Une nouvelle fois, le débat sur l'organisation des échanges agricoles internationaux aura montré que, quelle que soit la vision que l'on ait de la mondialisation, l'agriculture mérite un traitement à part. Cette spécificité de l'agriculture n'est pas une pétition de principe, mais se justifie par des caractéristiques économiques précises, dont l'oubli explique en partie l'échec des négociations.

La réflexion offerte par le modèle de l'économie mondiale MOMAGRI², focalisé sur l'agriculture, suscite une adhésion internationale croissante. On en présente les grands traits ici.

Les modélisations en usage de l'agriculture et l'échec probable du cycle de Doha

Le temps où les négociations agricoles décisives se déroulaient exclusivement à Bruxelles est révolu. Que l'on regrette ou que l'on approuve le processus de mondialisation, il faut compter dès à présent avec le Brésil, l'Inde, la Chine, l'Ukraine et la Russie, pour ne mentionner que quelques-unes des puissances agricoles d'aujourd'hui, auxquelles d'autres viendront peut-être s'ajouter demain. Il faut donc prendre du recul, sortir des aspects étroitement techniques des P.A.C. successives et élargir le débat.

De la même façon, le temps où les négociateurs s'appuyaient sur leurs seules intuitions est derrière nous. La complexité du système de production et des échanges de produits agricoles et agroalimentaires exige que les négociateurs soient aidés de modèles

¹ Cycle de négociations commerciales internationales animé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis 1994 et ainsi nommé d'après la ville dans laquelle il a été initié.

² Mouvement pour l'Organisation Mondiale de l'AGRIculture, 5, rue Saint Germain l'Auxerrois, 75005 Paris.

économiques qui agissent comme autant d'amplificateurs puissants des connaissances. Ils aident les négociateurs à mieux saisir les conséquences des mesures d'organisation des marchés ou de politique économique en discussion. Il est donc très important de comprendre que l'utilisation de modèles économiques conditionne pour une bonne part la nature, la qualité et les chances de réussite des propositions que soutiennent les négociateurs européens mais aussi, pour une part non négligeable, le rapport de forces dans lequel l'Europe se trouve avec les autres pays.

L'Europe n'a pas disposé jusqu'ici de modèle *d'équilibre économique général* mondial qui lui soit propre. Elle n'a pu s'appuyer que sur des modèles *d'équilibre partiel*³, permettant par exemple d'analyser l'impact sur le prix du lait de telle ou telle disposition de politique économique européenne. D'autres négociateurs ont été mieux armés. Non seulement l'audience des arguments que les Européens ont souhaité faire valoir en a été amoindrie, mais cela a engendré une triste dépendance : les conséquences des propositions faites de part et d'autre lors du cycle de Doha ont souvent été chiffrées à l'aide de modèles produits par des instituts *étrangers à l'Europe* !⁴

Un modèle n'est jamais une « maquette de la réalité », contrairement à ce qu'on lit souvent. C'est une représentation du monde *sélective par définition* (sinon il serait tellement complexe qu'il en deviendrait inutilisable). Un modèle reflète donc la hiérarchisation des préoccupations et des valeurs de ses auteurs. Utiliser ceux que d'autres ont élaborés implique donc d'accepter les valeurs sur lesquelles ceux-ci se sont appuyés, avec des conséquences économiques et sociales tangibles. Une telle dépendance culturelle véhicule une forme subtile de « persuasion clandestine ». Pour toutes ces raisons, il est urgent, notamment à l'approche de 2013, que l'Europe réagisse et se dote d'un modèle propre, s'écartant du conformisme des démarches existantes, comme on l'explique ci-dessous.

Le mouvement MOMAGRI et le modèle que nous sommes en train d'élaborer procèdent de cet ensemble de réflexions. Un rapport de février 2006 sur les principaux modèles utilisés internationalement⁵ a pu faire ressortir la pauvreté de la conception d'ensemble de la quasi-totalité de ces modèles - l'expression de « pensée unique » n'est pas déplacée ici. Les producteurs agricoles, avec l'Etat en toile de fond, y sont décrits comme une sorte d'industrie légère comme on la connaissait au XIXème siècle, dans un monde stable et irénique où l'évolution des prix et des quantités se ferait sans heurts,

³ On parle d'équilibre partiel lorsque l'analyse est effectuée par secteur, sans considération des liens entre les divers secteurs. Par exemple : le secteur des boissons alcoolisées est étudié séparément des autres secteurs économiques. Les limites d'une telle analyse sautent aux yeux. En particulier, on peut être conduit à des conclusions incompatibles avec l'évolution de l'ensemble de l'économie, sans s'en apercevoir.

⁴ Il est même arrivé qu'un même institut conseille sur tel ou tel point plusieurs délégations à la fois, percevant des rémunérations conséquentes de chacune d'entre elles, alors que celles-ci peuvent très légitimement avoir des intérêts différents.

⁵ Cf. « Les modèles au banc d'essai », par Nicolas Drouhin, Bertrand Munier et Michel Trommetter.

à l'image de la manufacture d'épingles d'Adam Smith. Mais alors, pourra-t-on se demander, que fait-on dans ces modèles de la nécessité d'anticiper pour les agriculteurs en face de prix extrêmement volatils ? - Elle est ignorée. Mais l'incertitude qui préside à la formation de ces anticipations, la psychologie du risque des agriculteurs et son rôle dans la décision de production ? - Aucune de ces considérations n'intervient jamais dans ces modèles. Alors peut-être le rôle des règles de la propriété intellectuelle et de l'innovation semencière et agricole ? - Les modèles en question n'en rendent pas compte. Mais au moins, interrogera-t-on encore, le rôle de la dépendance aux importations alimentaires et un compromis rassurant à rechercher sans doute à cet égard sont-ils abordés ? - On n'en fait pas même mention. Les influences asymétriques de certaines régions sur les prix ? - On ne se demande même pas pourquoi il faudrait s'en préoccuper. Les liens avec l'environnement ? - Ils sont à peine mentionnés, pas modélisés. Etc.

Ces simplifications abusives, alors que les marchés agricoles sont en fait des systèmes complexes, conduisent à choisir des politiques économiques qui n'obtiennent pas les résultats recherchés, toujours inefficaces (les coûts payés sont excessifs eu égard à ceux des résultats qui peuvent être obtenus, ce qui constitue une perte nette pour la population). Elles conduisent même parfois à organiser le marché de façon complètement contradictoire avec les objectifs affichés (on obtient alors l'effet exactement contraire de celui que l'on espérait obtenir).

Dans cette ignorance coupable des faits d'observation constante, la vulgate économique reprise par l'OMC tient que la suppression de quasiment toutes les aides, de quasiment tous les tarifs douaniers, l'ignorance des accords préférentiels, un cours très libre laissé aux accords de propriété intellectuelle en matière de nouveaux produits (dans l'agriculture semencière, la biologie végétale, la pharmacie, etc.) devraient conduire au plus près de l'optimum économique, augmentant ainsi le bien-être de l'ensemble des consommateurs mondiaux à travers des prix agricoles graduellement stabilisés et les plus bas possibles... D'où les affirmations de la Banque Mondiale depuis 1995, reprises avec bien peu de précaution par nombre d'hommes politiques, selon lesquelles l'ouverture des marchés agricoles que l'on vient d'évoquer suffirait à améliorer le sort des plus démunis, à stabiliser les prix aux niveaux les plus bas possibles et à accroître le pouvoir d'achat des plus pauvres. Or, un quart de siècle d'efforts considérables dans ce sens conduisent à constater que ces recettes - qui ont produit dans l'industrie bien des effets positifs escomptés - ont conduit, *dans le domaine agricole, à l'opposé des objectifs visés* : les prix sont de plus en plus volatils, l'incertitude plus grande que jamais, des émeutes de la faim ont fait leur apparition dans un grand nombre de pays, les plus pauvres étant encore plus pauvres ! Au-delà des péripéties locales ou interpersonnelles abondamment commentées dans la presse, c'est dans cette méconnaissance de la spécificité et de la complexité des marchés agricoles qu'il faut

chercher les raisons de l'échec des négociations du cycle de Doha. Loin d'être le cycle du développement qu'il souhaitait être, Doha aura été le cycle des illusions.

Réduire la volatilité des prix agricoles et coordonner des politiques de développement durable

Au printemps 2008, on se félicitait des niveaux élevés atteints par les prix agricoles, que personne ne semblait avoir anticipé. D'aucuns se réjouissaient déjà de cette aubaine providentielle, les prix agricoles devant, à leurs yeux, rester définitivement stables à ce niveau élevé. Plus aucune politique agricole ni subvention ni droit de douane d'aucune sorte ne serait donc plus nécessaire pour l'agriculture, et les gourous de tout poil promettaient un avenir radieux pour le monde. Il se serait en quelque sorte agi d'une nouvelle illustration de la « fin de l'Histoire » chère à Fukuyama.

On notera en passant la légèreté de nos haruspices modernes : on avait promis hier encore les prix les plus bas, comme on vient de le rappeler, et l'on se réjouissait aujourd'hui des prix élevés obtenus ! Le grand public perçoit à juste titre cela comme des incohérences qui ruinent la confiance dans les élites. Depuis quelques mois, les faits montrent que nous avons eu raison de mettre en garde contre la croyance fausse que les prix allaient évoluer à un niveau désormais élevé. La réalité est, plus simplement, *que les prix agricoles connaissent une volatilité accrue* - et il est bien imprudent d'affirmer qu'on ne retrouvera pas les niveaux du passé de ces mêmes prix, même s'il est vrai que la demande de consommation finale alimentaire devrait s'accroître sur le long terme, en raison de l'accès au marché des populations les plus démunies. Cet accès au marché ne se fera lui-même pas sans à-coups, à moins que les politiques de développement - création d'infrastructures dans certains pays peu développés, organisation des échanges internationaux comme on le suggère ci-dessous - assurent une limitation de cette volatilité, un taux d'investissement plus élevé et une croissance plus confiante. L'agriculture et la production de matières premières constituent pour l'heure une part essentielle de la formation des richesses dans nombre de pays en développement*. Contrairement au modèle de marché simple et parfait que véhicule la vulgate déjà évoquée, les marchés agricoles, à la différence d'autres marchés, ne trouveront pas seuls la voie de cette stabilisation. Ceci tient en effet aux spécificités de ce que l'on peut assimiler à la microstructure des marchés agricoles.

La microstructure, caractéristique des marchés agricoles

L'agriculture est en effet spécifique en cela qu'elle est l'unique secteur à rassembler l'ensemble des quatre caractéristiques suivantes :

* On ne vise pas seulement ici les pays les moins avancés : si la bourse de Moscou a chuté de près de 30% entre fin mai et début août 2008 (un rythme équivalant à 85% de baisse annuelle, plus qu'un krach !), c'est moins en raison des événements internationaux (l'affaire de la Géorgie n'est intervenue qu'après) qu'en raison du fait qu'une fraction conséquente des titres cotés sur ce marché boursier touche aux matières premières.

1) Une fois les décisions de mise en production prises, un aléa naturel intervient de façon substantielle, parfois décisive, pour les résultats de campagne. C'est l'aspect le plus anciennement connu sur le sujet, qui résulte d'ailleurs de l'expérience immédiate depuis que l'agriculture existe.

2) Les chefs d'entreprise agricole doivent prendre leurs décisions dans un environnement fortement incertain, notamment eu égard à la volatilité des prix. Celle-ci, contrairement à une analyse très répandue, ne se confond pas avec l'aléa naturel que l'on vient d'évoquer. Les historiens montrent en effet que, si cette confusion pouvait être admise au Moyen-Âge et jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, il n'en va plus de même de nos jours. L'une des raisons majeures de ce changement tient bien entendu au développement des moyens de transport et de conservation des produits agricoles. Mais ce facteur aurait dû rendre les prix agricoles moins instables. Si c'est l'inverse qui s'est produit, c'est que d'autres sources d'incertitude touchent le monde agricole.

3) Les chefs d'entreprise agricole doivent prendre des décisions de gestion *irréversibles* et se distinguent par là à la fois de l'industrie, des services et des secteurs de matières premières non agricoles. Tous ces secteurs peuvent adapter graduellement leur offre à l'évolution de leur information au cours du temps, l'agriculteur ne le peut pas de façon significative.

4) Les produits agricoles ne servent pas qu'à satisfaire une demande finale et des demandes d'utilisations intermédiaires d'autres secteurs, mais constituent *aussi et en même temps* les supports de transactions financières importantes, à caractère souvent spéculatif. L'interaction entre politique monétaire et financière et volatilité des prix agricoles est plus forte qu'on ne le pense le plus souvent. Dans un monde peu régulé, il faut bien comprendre que les demandes qui résultent de ces transactions ont un effet sur la détermination du niveau des prix qui est extrêmement important (et qui explique une part substantielle des fluctuations de ces dernières années), alors qu'aucun des modèles précédemment cités ne modélise ces aspects de la question.

Le modèle MOMAGRI a donc entrepris de représenter l'agriculture au sein de l'économie mondiale en tenant compte de cet *ensemble de spécificités*. Pour préserver une relative transparence et un caractère opérationnel du modèle, on a conçu une architecture modulaire, comportant, autour d'un modèle d'équilibre général calculable « relativement classique », plusieurs modules représentant les phénomènes oubliés dans les modèles actuellement utilisés et que l'on a rappelés ci-dessus.

Il faut aujourd'hui restaurer la confiance, parler vrai et modéliser l'observation. Il ne faut pas donner à penser que la baisse du prix du pétrole et des matières premières agricoles dans le courant de l'année 2008 soit due à la simple *baisse de la consommation* finale des utilisateurs. Il n'existe sur les marchés agricoles qu'une demande *d'ensemble*, exprimée par les utilisateurs finals *et par les opérateurs financiers*, d'une part ; d'autre part et surtout, les spécificités de ces marchés *impliquent* une volatilité des prix. Et les

hausse précédente ne s'expliquent pas par la hausse de la demande finale, mais par des causes similaires. L'incertitude des marchés agricoles est en partie endogène.

Le domaine géographique du modèle MOMAGRI est mondial. Il s'agit donc d'un défi relevé par la recherche économique privée d'intérêt général. Un prototype (plus de 6.000 équations) comportant 4 zones dans le monde, 20 secteurs économiques (dont 7 secteurs agricoles et 4 secteurs agroalimentaires) et un module « volatilité du marché international » (portant sur 5 des 7 secteurs agricoles) a déjà « tourné », avec un outillage un peu artisanal, en mars 2008. L'une des simulations obtenues pour les céréales et grandes cultures ainsi que pour l'élevage (bovins, ovins, etc.), sur la base des données agrégées de l'année 2001 et dans l'hypothèse d'une libéralisation accrue à compter de la mi-2008 correspond d'ailleurs assez bien à l'évolution constatée jusqu'à la fin de l'été 2008 (à l'heure où sont écrites ces lignes), savoir une baisse des prix des céréales et grandes cultures d'environ 25% en quelques mois et une baisse de moindre importance des prix de la viande, ovine notamment. Une version plus complète et plus automatisée du modèle, conservant les mêmes 20 secteurs économiques mais découpant 10 zones dans le monde est en cours d'élaboration et devrait produire des simulations plus complètes, tenant compte de scénarios plus nombreux et plus circonstanciés, en principe à la fin de l'année 2008.

Le monde de demain et l'agenda de la communauté internationale

Dans le monde de demain, l'agriculture constituera une activité stratégique de premier niveau, au même titre que d'autres matières premières et que l'énergie. Mais les règles du marché libre ne sont pas partout respectées, pas davantage que celles de la démocratie, et elles le seront très probablement moins dans le monde de demain qu'elles ne l'ont été dans les cinquante dernières années. Retenons la leçon des crises pétrolières : n'attendons pas la première crise pour apprendre à vivre dans un tel environnement ! L'idée des échanges internationaux de biens et services que nous nous sommes forgée depuis le XVIII^{ème} siècle, impulsée par Turgot ou Smith, est certes admirable, mais ne reflètera sans doute pas la réalité des échanges à venir. La recherche d'un optimum d'ouverture économique dans certains secteurs au moins devient ainsi une bonne question à se poser, et la réponse sera probablement circonstanciée, même en utilisant les simples critères de l'efficience. La négociation sera, au mieux, amenée à prendre le pas sur l'échange pur de marché. Quels objectifs viser alors ?

Des autorités responsables devraient se donner pour but, sans attendre, de réduire la volatilité des prix agricoles dans chaque grande région du monde et de rendre en même temps possible un libre jeu des échanges à l'intérieur de contraintes à déterminer de façon négociée pour un ensemble d'instruments de politique économique et monétaire (droits de douane, taux de change, politiques monétaires, politiques d'aide aux infra-

structures,...). C'est à ce prix que la planète pourra se nourrir. Un tel objectif ne saurait se confondre avec les projets actuels de l'OMC, par ailleurs méritoires pour l'industrie et les services. L'organisation qui prendra demain la suite du GATT d'hier et de l'OMC d'aujourd'hui devra par conséquent avoir une compétence limitée à ces activités. Pour ce qui touche à l'agriculture, un organisme spécifique devrait être en charge, avec des objectifs de l'ordre de ceux que l'on vient d'évoquer. Une telle organisation mondiale de l'agriculture reste à définir de façon précise. C'est un défi de première importance pour le monde de demain.

Bertrand MUNIER

J.M. KEYNES

« Dans les études anciennes, le cycle économique a été attribué aux fluctuations de la production agricole plutôt qu'aux phénomènes d'ordre industriel. Même à l'époque actuelle les fluctuations des stocks agricoles d'une année à l'autre sont encore une des causes des variations de l'investissement courant. Il importe de prêter la plus grande attention au rôle joué par les variations des stocks de matières premières agricoles et minérales dans la détermination du flux de l'investissement courant. »

« *Théorie générale* » - Livre V-22

Les modèles de gestion de l'eau

par Alain DANGEARD

L'auteur expose par quels moyens la communauté mondiale, enfin consciente de l'importance vitale qu'a l'eau, matière première, matière primordiale, est en mesure d'agir pour un développement économique socialement équitable et financièrement efficace.

La dégradation de la qualité de l'eau et ses conséquences alors que le PIB s'accroît n'est pas suffisamment étudiée par les économistes. Pourtant, en période d'expansion démographique, la pression sur les ressources naturelles limitées est forte. Pour les pays à revenus moyens ou bas, l'accès en ville à une eau « améliorée » est de 94% en Asie du Sud et 80% en Afrique sud saharienne. Il y a certes progrès apparent sur les années 90. Mais, ces données sont plus statistiques qu'opérationnelles car nombre d'infrastructures ne fonctionnent que quelques heures par jour. Pour les ruraux des mêmes catégories de pays, l'accès moyen est respectivement de 81% et 42%. Les données sur l'assainissement montrent que dans beaucoup de pays africains comme l'Ethiopie, le Ghana, la Tanzanie (à l'exception du Sénégal)... la population urbaine croît plus vite que l'assainissement, lequel recule. En Inde, seules 18% des eaux usées urbaines sont traitées. Il s'agit de moyennes qui ne distinguent pas entre la qualité de l'eau dans les quartiers aisés et dans les habitats précaires. Le traitement des eaux usées industrielles est souvent trop insuffisant pour ne pas affecter les eaux domestiques. Ces chiffres montrent que les systèmes de gestion de l'eau et des effluents industriels sont à revoir en priorité puisqu'ils peinent à suivre l'expansion des zones urbanisées, même en phase de croissance économique. Une explosion urbaine non maîtrisée dans les pays du sud a pour contrepartie un fossé d'inégalité sociale que l'activité économique ne comble pas : en font foi, les problèmes de santé dont le taux de mortalité infantile à 5 ans est une mesure synthétique (santé, malnutrition...). En Europe, ce taux s'est réduit de 9 pour mille en 1990 à 4 pour mille en 2006 ; mais, en Afrique sub-saharienne, les chiffres sont de 184 et 157. Même en Inde, où le taux a été fortement abaissé il reste de 115 et 76, il est encore trop élevé pour un pays émergent.

Aux risques des étalements urbains, viennent désormais s'additionner les aléas climatiques. Plusieurs études sur le coût économique des mesures d'adaptation ne semblent pas produire des montants inquiétants. Les transports et le bâtiment sont abordés en priorité car les politiques d'offre sont comparables globalement. Mais, la protection des services environnementaux, dont l'eau, est un enjeu économique et social considérable qui n'apparaît que si les risques urbains et climatiques sont analysés ensemble. En traitant le changement climatique et le secteur de l'eau comme deux sujets distincts, les interfaces et les seuils d'irréversibilité sont absents du bilan. Les informations sur la demande de services et l'état des ressources sont locaux et globaux à la fois. Pour les zones côtières, les risques de l'élévation du niveau de la mer pour les formations hydrologiques sont connus du grand public. A l'intérieur des terres, les impacts se totalisent aussi : construire dans des plaines alluviales ou sur des zones humides n'est bon ni pour les écosystèmes et la biodiversité, ni pour les risques d'inondations, ni pour la sécheresse. La recharge des aquifères est nécessaire pour reconstituer les réserves d'eau souterraine et l'infiltration des pluies suppose des sols meubles. S'il faut pomper plus profond, la consommation d'énergie augmente. Les zones urbaines artificialisées sont perdues pour une agriculture périurbaine irriguée. Les échelles de temps pour les risques de l'étalement urbain sont courtes, une ou deux décennies. Pour le changement climatique la tendance est d'y voir un sujet d'équité intergénérationnelle. Mais climat et urbanisation n'épargneront pas la présente génération. Les coûts et les bénéfices de l'adaptation et de l'atténuation des émissions sont une forte incitation à mobiliser dès maintenant l'action publique et les instruments économiques.

Pour agir sans délais en faveur d'une gestion durable de l'eau dans les pays à revenus moyens et pauvres, les politiques ne se limitent pas à l'aide publique au développement. Elles doivent intéresser les acteurs locaux pour réunir un éventail suffisamment large et diversifié de financements publics & privés. Le rapport Camdessus de 2005 « Financer l'eau pour tous » évalue à 130 milliards de \$ par an les financements supplémentaires pour atteindre en 2015 les objectifs eau et assainissement du millénaire. On est aujourd'hui loin du compte.

- Diverses études sur les financements publics au secteur de l'eau et de l'assainissement pour les objectifs du millénaire et pour le changement climatique avancent des centaines de milliards de \$. Les aides effectives sont bien en deçà. Depuis plusieurs années (2000-2005), et à l'exception de l'Irak, les financements bilatéraux pour l'eau sont restés de l'ordre de 8% de l'aide bilatérale (pour la France, 5%), soit 3 à 4,5 milliards de \$. Les financements multilatéraux sont en 2005 de 1,4 milliard de \$ mais sont en augmentation depuis.

- Les stratégies commerciales publiques et des sociétés privées sont très conditionnelles (investissements, prix, cadre juridique, parités monétaires...). Le marché

des collectivités maîtres d'ouvrage est croissant. Il repose sur des modèles juridiques bien définis et sur des concepts d'organisations centralisées avec un siècle d'histoire et d'innovations. Mais, en termes de populations à équiper et d'infrastructures adaptées, le modèle intéresse les pays développés et certains pays pétroliers qui représentent de l'ordre de 10% des besoins globaux.

• Le principal défi de l'eau et de l'énergie est de trouver les modèles technico-économiques, sociaux et financiers diversifiés qui répondent aux capacités de paiements de la majorité des collectivités et des habitants des pays émergents ou en développement. Les budgets des pays aux revenus faibles ou moyens n'ont pas les ressources pour les modèles classiques : trop pauvres pour appliquer les solutions du baron Haussmann pour Paris (réseau d'égouts interconnectés exceptionnel). *Le retard d'équipement est la plus mauvaise subvention.* Pour concevoir de nouveaux « business models » à financements durables, il faut s'appuyer sur la valeur intrinsèque des écosystèmes et du patrimoine naturel (air, eau, sols et énergie, végétation et biodiversité). Les techniques d'information et de communication permettent de modéliser la biochimie des espaces critiques, du bas de la zone altérée jusqu'au sommet des arbres. En y associant les acteurs locaux, chaque ville peut développer un programme multidisciplinaire où les données scientifiques sur les ressources critiques sont couplées avec celles de l'économie pour bâtir les scénarios de développement durable d'une économie locale ouverte sur l'extérieur. Disposant de ces informations, il sera possible aux autorités publiques et aux acteurs économiques de concevoir et mettre en œuvre des systèmes de gestion de l'eau et de l'assainissement qui soient décentralisés, modulables en fonction des formations environnementales et conformes aux conditions socio-économiques locales.

*
* * *

Cette approche par la gestion des biens publics locaux, notamment les sols et l'eau, doit retenir l'attention prioritaire des décideurs politiques et économiques : la véritable menace sécuritaire est de laisser se creuser l'écart entre les chances de survivre dignement des populations du bas de l'échelle (les centaines de millions de ruraux/urbains qui disposent entre 1 et 1,5 \$ par jour) et celles des nouvelles bourgeoisies urbaines. Avec les moyens modernes de communication, les intéressés sont informés de ces injustices, bombe à retardement dont le souffle n'épargnera aucune région.

Alain DANGEARD

La nouvelle donne dans le Pacifique Sud

par Didier LEROUX

Dans l'immense ère du Pacifique Sud, qui paraît si éloignée de l'Europe, l'effet de la mondialisation apparaît avec la même intensité qu'ailleurs. Mais de manière différente, comme l'explique l'auteur de cet article.

Il serait faux de croire par exemple qu'en tant qu'insulaires, les habitants du Pacifique Sud sont tous tournés vers la mer. Les Polynésiens, excellents navigateurs, ont développé une aptitude particulière pour la pêche qui se reflète dans leurs habitudes alimentaires où le poisson et les produits de la mer tiennent une place de choix. Les situations sont beaucoup plus contrastées chez les Mélanésiens de la Papouasie Nouvelle-Guinée, à Fidji, aux Salomons, au Vanuatu et en Nouvelle-Calédonie. Les populations éloignées du littoral vivent de leurs cultures et éventuellement de la chasse. Le long du littoral, certains clans sont dits « terriens » d'autres sont des clans dits « de la mer » en fonction de leur spécialisation et de leur tradition.

Des goûts et des habitudes

Dans cette grande diversité de situations, seuls deux aliments sont communs à la plupart des pays : la noix de coco et les tubercules.

Le lait de coco (extrait par pression de la chair râpée de la noix de coco additionnée d'un peu d'eau) se retrouve dans la plupart des préparations alimentaires traditionnelles comme véhicule de cuisson, ou pour aromatiser et humidifier les plats auxquels il est incorporé.

Le rôle des tubercules est également prépondérant à travers tout le Pacifique... Taros, ignames, manioc, patates douces, etc ... assurent le plus gros de l'apport glucidique. L'igname, aux formes torturées vaguement anthropomorphes, dans laquelle les ancêtres disparus sont sensés être réincarnés, tient une place importante dans l'organisation sociale mélanésienne, rythmée par les fêtes liées à sa culture depuis la plantation jusqu'à la récolte.

La banane est également très répandue dans toute l'Océanie. Enfin, dans les pays où il se développe bien, le fruit de l'arbre à pain tient également la vedette. L'expédition du HMS *Bounty* - dont l'histoire a surtout retenu la mutinerie - avait pour objet premier de

ramener en Angleterre ces fameux « Uru », nom que l'on donne à Tahiti aux fruits de l'arbre à pain.

A l'arrivée des navigateurs européens, les insulaires du Pacifique Sud se nourrissaient de leurs cultures traditionnelles ; la pêche était essentiellement lagonaire et l'élevage quasiment inconnu. En dehors des produits de la pêche, les sources de protéines animales étaient donc limitées.

L'arrivée des Européens

Des structures tournées vers l'exportation se sont mises en place dans l'agriculture, dans l'élevage et dans la pêche. On a assisté à la création de plantations de superficies immenses sur lesquelles sont développées des cultures à grande échelle, qui profitent de la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante et peu chère. Ce sont les grandes plantations « coloniales » ; cocotiers pour la production de coprah, coton, cacao, café... ou même l'introduction de la culture du riz comme aux Salomons et à Fidji où se développe de surcroît une industrie autour de plantations de canne à sucre.

De nouvelles espèces animales sont introduites et donnent lieu à des formes d'élevage plus ou moins développées : bovins sur les grands espaces de Nouvelle-Calédonie ou du Vanuatu, cochon qui devient vite une monnaie d'échange et occupe une place primordiale dans les cérémonies coutumières du Vanuatu, de Wallis et Futuna, des Samoa... L'élevage des volailles restera longtemps au stade artisanal.

Problèmes actuels

A côté de la pêche côtière artisanale, dont les moyens se modernisent, est apparue plus récemment une pêche hauturière industrielle qui se développe progressivement avec des fortunes diverses. Certains pays voient se créer de véritables flottilles de pêche au thon et s'implanter des conserveries, telles que celles de Pago et d'Apia aux Samoa. D'autres pays préfèrent vendre des droits de pêche à des flottilles étrangères, taïwanaises ou japonaises. Les moyens employés sont parfois considérables, tels ces senneurs américains qui embarquent des hélicoptères pour repérer les bancs de thons avant de les entourer au moyen de filets descendant sur plus d'une centaine de mètres.

Là comme ailleurs, la ressource, bien qu'abondante, n'est pas inépuisable et les prises diminuent d'année en année. Un organisme international de régulation se met en place sous l'égide de la Communauté du Pacifique Sud, son action conduira vraisemblablement à la généralisation d'une politique de quotas par pays pour les thonidés.

Mais c'est surtout au niveau des comportements alimentaires des populations que les changements vont être les plus profonds.

L'introduction du sucre, des confiseries et des boissons sucrées a eu un impact catastro-

phique sur la santé (caries dentaires, diabète ...) des populations. Le riz est devenu un élément essentiel de l'alimentation. A de rares exceptions près, il n'est pas cultivé sur place, mais principalement importé d'Australie et, dès que la taille du marché le permet, transformé. La sécheresse qui frappe l'Australie depuis plusieurs années a provoqué une importante diminution de sa production et une chute, voire un arrêt complet, de ses exportations vers certains pays du Pacifique. Lorsque les exportations de riz continuent, c'est à des prix considérablement plus élevés que ceux auxquels la population avait été habituée. La pénurie étant mondiale, les prix d'autres fournisseurs ne peuvent qu'être identiques.

Parallèlement, la farine de blé et le pain ont pris également leur place dans la nourriture des populations. Le blé n'étant pas cultivé sur place, il a connu ces dernières années des hausses de prix très significatives qui reflètent l'évolution du marché mondial, entraînant la farine et le pain.

Ces changements des habitudes alimentaires ont eu des conséquences sur les productions agricoles locales. Certains pays sont maintenant obligés d'importer des produits traditionnels de base tels que taros, ignames ou manioc dont leurs agriculteurs avaient abandonné la production au profit de spéculations plus rentables destinées à l'exportation.

La pêche est quant à elle touchée de plein fouet par l'augmentation considérable du prix des carburants. Conjuguée à la diminution des stocks de poisson dans l'ensemble du Pacifique, cette hausse place bon nombre d'entreprises dans des situations financières très difficiles.

Conséquences sociales... comme ailleurs

Déjà, dans un certain nombre de pays, dont la Nouvelle-Calédonie, des manifestations contre la cherté de la vie ont été observées dès la fin de l'année 2007 ou depuis le début de l'année 2008. Le gouvernement calédonien a pris des mesures pour atténuer l'augmentation brutale de certains prix sur le pouvoir d'achat de la population : suppression des droits d'entrée sur certains produits de première nécessité, conventions de limitation des marges avec les transformateurs locaux, subventions accordées à des formes de produits plus économiques (pain de 500g par opposition à la baguette) ... Dans la plupart des cas ces mesures n'ont qu'un impact assez limité, et ne pourront être maintenues indéfiniment.

Il est encore trop tôt pour prédire les conséquences des bouleversements mondiaux actuels sur la production agroalimentaire et halieutique des pays du Pacifique Sud. Cependant, dans les pays au niveau de vie les plus faibles, il n'est pas exclu que nous soyons à l'aube d'un certain retour aux sources. Vers cet âge d'or « d'avant les blancs » dont la tradition orale a si bien su perpétuer le souvenir chez les « vieux »...

Didier LEROUX

La politique de la pêche en France

par Ambroise GUELLEC

L'auteur, député européen, ancien secrétaire d'Etat à la Mer, fait le point de la situation, sinon critique du moins inquiétante de ce secteur relativement modeste dans le PNB, mais socialement important.

La pêche maritime française métropolitaine comprend environ 5 000 navires immatriculés pour 20 000 marins embarqués et une production de près de 600 000 tonnes. La Bretagne représente un gros tiers de cet ensemble. S'y ajoutent les activités de pêche dans les DOM (2 300 navires, essentiellement de pêche côtière et petite pêche) et les entreprises d'aquaculture, soit un total d'emplois avoisinant 70 000 personnes sur le littoral, incluant le mareyage et la transformation. La place de la filière halieutique dans l'économie de productions primaires, bien que significative, reste ainsi modeste, ce qui a pu faire dire à un Haut fonctionnaire bruxellois qu'elle se situe « entre la tomate et la patate » en termes économiques (la filière de la tomate compte pour 1 milliard de francs dans l'économie française) Elle n'en occupe pas moins une place à part dans l'aménagement du territoire, et, encore plus, dans l'esprit de nos concitoyens. L'extrême dureté du métier de marin pêcheur, alliée à sa noblesse, réelle ou ressentie, en est l'une des principales explications.

Au niveau européen, la flotte de pêche comporte environ 97 000 navires pour 250 000 pêcheurs. L'Europe est le plus grand marché mondial des produits de la pêche et la troisième puissance de pêche. L'histoire récente de la pêche française est indissociable de celle de la politique commune européenne de la pêche.

Il est évident que l'Europe bleue a été bénéfique à la pêche française, dont la majeure partie des zones de pêche est contrôlée par d'autres Etats membres ; il est tout aussi certain que les mesures actuelles de protection de la ressource et de suppression des aides publiques à la construction de navires la mettent en situation inconfortable voire difficile.

Les vingt-cinq années, plutôt positives ont connu deux crises graves et violentes : en 1993-1994, du fait de l'effondrement des cours et de multiples situations financières non contrôlées ; depuis un an, en raison de la flambée du coût des carburants. Cette situa-

tion permet de mettre en évidence les forces et faiblesses de la politique européenne de la pêche. *Ses forces* : une approche globale, fondée sur une analyse fine de l'état de la ressource, des besoins du marché et de sa gestion, d'une relation cohérente avec les partenaires et marchés extérieurs. *Ses faiblesses* : la lourdeur du dispositif communautaire, le déséquilibre patent entre la Commission, appuyée sur les scientifiques et vissée dans ses certitudes, et le Conseil européen ballotté entre les pressions des professionnels et les soucis de gestion à très court terme, à quoi il convient d'ajouter le rôle encore trop faible du Parlement européen (même si, lors de la dernière crise, il a su se faire entendre auprès des partenaires institutionnels). Il a été également souvent cité une sorte de répartition occulte des vocations nationales, le sud ayant le monopole de la production, et le nord étant chargé de la défense des intérêts consuméristes ; cette dichotomie relève plus du fantasme que d'une réalité vécue.

Les principales interrogations, pour l'avenir de la pêche en France, viennent de la profession elle-même. Celle-ci est relativement peu nombreuse, géographiquement très dispersée et a rarement pu susciter, en son sein, les leaders capables d'anticiper les évolutions et de s'organiser en conséquence. Solidaires sur les navires, les marins pêcheurs se révèlent très indépendants dès qu'ils ont posé pied à terre. Leurs responsables professionnels, comme ceux qui sont chargés des contrôles et de l'administration maritime, vivent sous le feu permanent des critiques. Dans le même temps, la puissance publique tutélaire y trouve une expression forte et inégalée.

Il en résulte un conservatisme foncier au niveau de la profession et de la filière, avec ses conséquences : des patrons pêcheurs techniquement remarquables mais moyennement concernés par la gestion de leur navire, un système archaïque de rémunération des marins, de très nombreux points de débarquement du poisson et des criées dont la fonction n'a guère évolué depuis des décennies, une filière à multiples maillons qui ne tient guère compte des nouvelles formes de distribution, un système de formation qui privilégie l'élévation du niveau des diplômes par rapport à l'apprentissage du métier de marin pêcheur,...

La crise de 1993-1994 avait conduit les pouvoirs publics à engager un effort exceptionnel de restructuration des entreprises de pêche, en association étroite avec les responsables professionnels. Il a indiscutablement sauvé le potentiel de la pêche française, mais il aurait dû s'accompagner d'un effort équivalent de modernisation de l'ensemble de la filière. La bonne tenue retrouvée des cours du poisson a vite conduit à se réinstaller dans le *statu quo ante*, à l'exception notable des contraintes nouvelles venues de Bruxelles (gestion de la ressource, réduction de la flotte de pêche...).

L'augmentation brutale du prix du carburant a été le premier facteur de la crise actuelle. Celle-ci met, une nouvelle fois, en évidence, les faiblesses structurelles traditionnelles de la filière.

Le gouvernement français a vite et bien réagi, dans l'urgence, pour pallier les situations financières difficiles des entreprises de pêche ; mais il a également voulu

aller plus loin dans le sens d'une « pêche durable », autant par conviction que pour répondre aux exigences de la Commission européenne.

Il est important que ne se renouvelle pas ce qui s'est passé il y a quinze ans, *que ne soit pas à nouveau manquée l'occasion* d'accorder la pêche française avec l'économie d'aujourd'hui.

Outre les progrès sur les techniques de pêche et la motorisation des navires, il est indispensable de réduire au maximum les coûts entre le moment où le poisson est pêché et celui où il arrive chez le consommateur. Cela suppose, notamment, de rationaliser le nombre de points de débarquement et les investissements en infrastructures portuaires, de fluidifier les échanges pêcheurs – distributeurs (avec une attention particulière aux criées, à leur fonction réelle, voire à leur utilité), de considérer enfin que la pêche est une activité capitaliste et d'en tirer les conséquences.

A cet égard, une distinction nette doit être faite entre la pêche hauturière et la pêche côtière. La seconde joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des zones côtières, dans l'aménagement de leur territoire, dans leur attractivité, et sa pérennité conditionne leur avenir ; son maintien est donc indispensable, même si son poids économique demeure relativement modeste.

En revanche, la pêche hauturière, dont l'avenir dépend de la capacité à se structurer pour répondre aux besoins du marché, doit faire l'objet d'une approche d'ordre économique. Il lui faut, pour cela, disposer d'une ressource pérenne fiable : l'attribution annuelle de TAC¹ et quotas à Bruxelles, dans des conditions souvent discutables, doit être revue. Des attributions pluriannuelles révisables, comme proposé par la France, représenteraient un progrès. La question taboue des quotas individuels par navire, admis pour quelques rares espèces, ne pourra pas non plus être éludée indéfiniment.

*

* *

La question des structures et personnalités représentatives du secteur de la pêche reste également ouverte et, à l'heure actuelle, sans véritable réponse : les comités locaux des pêches sont devenus des vestiges d'un temps révolu, les systèmes de gestion et de financement méritent une réforme profonde pour s'adapter aux conditions de ce début de 21^{ème} siècle. On pourrait utilement conseiller au monde de la pêche d'observer la prodigieuse évolution du secteur agricole et agro-alimentaire, et d'en tirer d'utiles enseignements.

Enfin il importe de souligner, à nouveau, combien le métier de marin pêcheur est dangereux, et de poursuivre toutes actions susceptibles d'améliorer la sécurité en mer. C'est peut-être l'un des domaines où la politique maritime intégrée qui s'élabore, en ce moment, dans le cadre des institutions européennes responsables permettra de réaliser de réels progrès.

Ambroise GUELLEC

¹ Attribution annuelle du total admissible de capture.

Espoirs pour l'Afrique

Entretien avec Benoît KOUKÉBÉNÉ

Albert KALAYDJIAN - Nous avons un entretien avec M. Benoît Koukébéné, qui a été ministre du gouvernement de la République du Congo Brazzaville à l'Energie et qui sera, en 2009, candidat à la présidence de la République de son pays.

La première question que je voudrais vous poser : Est-ce que l'Afrique a encore un avenir parce que l'on voit que c'est un continent qui semble être en pleine déshérence politique, économique, sociale. Est-ce que vous croyez en l'Afrique de demain ?

Benoît KOUKÉBÉNÉ - Je suis un affreux optimiste. Je crois à l'Afrique malgré les problèmes que ce continent traverse aujourd'hui, des problèmes qui sont liés à une certaine classe politique, à une certaine pratique politique, découlant certes de la décolonisation, mais aussi de tous les comportements post-colonisation : l'Afrique a les atouts nécessaires pour se développer. Il ne manque plus que des hommes pour faire le travail pour que l'Afrique puisse sortir du marasme dans lequel elle se trouve aujourd'hui.

A.K. - Il y a d'abord la crise au sein de l'Union africaine. Vous avez vu que le Président Konaré semble vouloir se retirer sur son Aventin, cela pose des difficultés considérables, le président Kufuor était aussi lui-même président de l'Union. On a l'impression que l'Union africaine est un petit peu sur le déclin, successeur de l'Organisation de l'Unité Africaine, créée en 1963 à Adiss Abeba.

B.K. - Certainement pas ! En fait ce qui se passe c'est que le président Konaré est l'homme qui dit ce qu'il pense. Par rapport à certains chefs d'Etat, je dirais qu'il « dérange » parce qu'il dit la vérité et montre le chemin. Malheureusement, beaucoup d'Etats ne veulent pas l'entendre. C'est la raison pour laquelle la discordance règne entre M. Konaré et certains chefs d'Etat. On a le sentiment que l'Union « marche » mal, non, pas du tout ! L'Union africaine a fait pas mal de progrès, l'Union africaine s'implique aujourd'hui dans pas mal de combats, même si elle ne les gagne pas toujours, mais c'est déjà quelques avancées qu'il faut positiver aujourd'hui. D'autres problèmes existent, notamment au niveau du Gouvernement, de l'Afrique, posés par M. Kadhafi ou les autres, l'idée en elle-même est à retenir, à terme il faudra bien que l'on y arrive. C'est peut-être la manière d'aborder le problème qui pose problème. Je pense qu'à terme il faudra bien que l'Afrique se dote d'un Gouvernement. Comment voulez-vous que l'on puisse être fort ? Imaginez-vous des petits pays comme le Bénin,

comme le Congo, que tout seul peuvent faire quelque chose face aux monstres qui sont en train de se former ?

Vous avez l'Union européenne, vous avez les Etats-Unis, vous avez la Chine et vous avez d'autres pays émergents et l'Afrique dans tout cela... nous sommes plusieurs dizaines d'Etats au sein de l'Union africaine, mais dispersés. Est-ce possible de parler d'une seule voix ? C'est difficile de défendre nos positions. Toutefois, nous commençons à prendre conscience de certains problèmes, je n'en veux pour preuve que la Conférence qui s'est tenue à Lisbonne. L'Afrique a essayé de parler d'une seule voix, et ce n'est déjà pas mal !

Je crois en l'Afrique, je suis très optimiste malgré ce qui se passe aujourd'hui, je continue de dire que c'est un problème d'hommes, demain, il y a une classe politique, je pense, qui va monter. Il y aura une nouvelle génération qui va arriver, peut-être avec une autre façon de faire la politique. C'est quand même pénible de constater que des pays qui ont beaucoup de richesses, qui ont des ressources humaines suffisantes ne sont pas capables d'amorcer le développement. C'est gênant.

A.K. – Le président George Bush a entamé récemment une nouvelle tournée en Afrique. Il faut dire que les relations entre l'Afrique et des Etats-Unis ont été un peu curieuses. Il y a d'abord eu cet immense silence avec la création du Libéria et avec capitale Monrovia, qui portait le nom du président Monroe président des Etats-Unis (1817-1825), on avait l'impression que l'Amérique se désintéressait complètement Et puis il y a eu le voyage de Jimmy Carter en 1978, voilà maintenant que les Républicains américains, George Bush, s'intéressent à l'Afrique.

Est-ce que vous avez un sentiment mitigé sur cet intérêt soudain des Etats-Unis sur l'Afrique ? Est-ce que ceci n'est pas sans arrière-pensée ?

B.K. – Personnellement je ne suis pas surpris. La stratégie de Bush avait déjà été annoncée il y a quelque temps. Les gens n'y ont pas prêté suffisamment attention. Le président Bush avait déclaré au cours d'un de ses discours que les Etats-Unis devaient assurer le réapprovisionnement en énergie, en pétrole, et précisément à hauteur de 25% à partir du golfe de Guinée d'ici à 2015. Il avait déjà annoncé ce qu'il a envie de faire. Donc, l'arrivée en force des Etats-Unis en Afrique ne me surprend pas parce que tout ceci repose sur des intérêts économiques. Comment peut-on imaginer que Bush ne va pas au Nigeria si proche du Congo et qui est le plus grand pays d'Afrique noire ? Tout cela c'est stratégique. Je pense que Cotonou sera sûrement le tremplin pour l'Amérique, pour arroser le Nigeria sans y aller directement quoique les rapports avec cet Etat soient très bons.

Les Etats-Unis maintenant, depuis la chute du Mur de Berlin, n'ont plus de « gêne »

à pouvoir aller sur des territoires autrefois réservés, comme on disait des « prés carrés », soit de la France, soit des pays communistes, aujourd'hui tout est ouvert, c'est la mondialisation. Les Etats-Unis vont en Afrique surtout parce qu'ils savent que le golfe de Guinée recèle beaucoup de pétrole. Cela va être la zone qui va produire du pétrole, du pétrole très peu soufré, un pétrole proche des consommateurs, parce qu'un pétrole produit au golfe de Guinée met à peine une semaine pour aller aux Etats-Unis alors qu'un pétrole produit au Proche Orient va mettre quinze jours, voire un mois pour y arriver. Cette stratégie me paraît logique et c'est à nous, les Africains, de saisir ces opportunités pour, qu'en contrepartie on fasse un partenariat gagnant-gagnant avec les Etats-Unis, avec la France, avec l'Europe. C'est cela que nos chefs devraient faire aujourd'hui, malheureusement ils ne le font pas toujours.

A.K. - Et si à un patricien de la côte Est, exilé au Texas, succédait un Kenyan exilé ou retranché en Illinois, si Barack Obama devenait président des Etats-Unis, est-ce que l'on pourrait imaginer qu'il y ait une relation tout à fait nouvelle entre l'Afrique et les Etats-Unis, puisque Barack Obama a une chance réelle d'être investi et peut-être de gagner.

B. K. - Je suis fébrile en ce moment, je voudrais assister à ce qui va se passer au mois de novembre. Imaginez qu'Obama soit président des Etats-Unis. Qu'est-ce qui va se passer ?

A.K. - Qui serait son secrétaire d'Etat ?

B.K. - Je voudrais bien vivre cela aujourd'hui. Quels seraient nos rapports avec les Etats-Unis à ce moment-là ? Je ne veux pas anticiper, je ne connais pas le fond de la pensée d'Obama mais je suis très curieux de savoir ce qui va se passer.

A.K. - Depuis Chester Crocker, si vous vous souvenez, qui était le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines de Reagan, il y a une doctrine américaine sur l'Afrique qui se constitue peu à peu.

B.K. - Oui, quand on voit Condoleeza Rice qui est à un poste-clé, c'est un peu la logique. Donc, tout cela n'est pas fait au hasard... je crois qu'il y a quelque chose qui se construit.

A.K. - Il y a même 25 ans, il y avait eu un téléfilm américain qui racontait une histoire où le président des Etats-Unis et le président de la Chambre des Représentants mourrait dans un accident d'avion, le vice-président, cardiaque, refusait, et c'était le président du groupe du Sénat qui était noir qui devait prendre la présidence.

B.K. - Tout à fait !

A.K. - Alors, toujours sur ce point des relations internationales, on a complètement oublié que dans les années 60 le Premier ministre chinois, Zhou Enlai, avait fait toute une tournée, il y avait toute une politique chinoise en Afrique qui s'était cassée avec la Révolution culturelle et la Chine avait disparu. Aujourd'hui elle revient, elle revient davantage sur un plan économique alors que Zhou Enlai avait fait une tournée plus politique. Qu'est-ce que vous pouvez nous dire de ces nouvelles relations entre la Chine et l'Afrique, qui paraissent tout simplement du business et moins de la politique. C'est peut-être une idée fausse ?

B.K. - Avec les Chinois il faut s'attendre à tout. En apparence c'est du business. Et pourquoi du business, parce que la Chine aujourd'hui a besoin d'une énergie pour soutenir son industrie, pour soutenir son développement, et la Chine va partout où elle peut trouver du pétrole. Elle va partout où elle peut trouver du fer ; elle va partout où elle peut trouver des minerais ; elle va partout mais, avec les Chinois, ils veulent se positionner pour se préparer au combat qui aura lieu entre l'Asie, la Chine, et l'Europe et les Etats-Unis ; il n'y a pas que l'économie ! il faut savoir qu'ils se préparent eux aussi, ils veulent avoir voix au chapitre notamment au niveau de l'ONU, ils veulent avoir aussi des supporters si je veux prendre un terme plus simple... comme la France en a, comme les Etats-Unis en ont, ils se préparent à tout cela parce qu'ils savent qu'ils auront des confrontations avec l'Europe, avec l'Amérique. Il faut qu'ils aient également des partenaires en Afrique, donc ils sont en train de préparer tout cela. A mon avis ce n'est pas que sur le plan économique.

A.K. - Est-ce qu'il y a un risque de les voir favoriser l'émergence de partis communistes locaux qui leur seraient fidèles. Est-ce que c'est possible ?

B.K. - Je crois qu'ils ne vont pas faire ce que leurs illustres prédécesseurs ont fait, ils ne vont pas favoriser l'émergence de partis communistes, ils vont favoriser un partenariat intelligent avec les pays africains. Et les pays africains ont pas mal de souci avec les pays européens, avec cette espèce de relent de colonialisme, qui agacent leurs chefs d'Etat aujourd'hui. La Chine s'engouffre dans la brèche pour essayer de les rassurer, pour essayer de dire : « Vous, vous pouvez travailler avec la Chine, économiquement et peut-être même politiquement demain ».

A.K. - Alors l'Afrique pour qu'elle parle d'une seule voie c'est un petit peu compliqué parce qu'il y a l'Afrique noire et l'Afrique arabe. Il y a des sujets de friction : comme Israël et la Palestine. Comment vous pouvez analyser l'approche nouvelle que pourrait avoir l'Afrique sur les problèmes d'Israël et de la Palestine ? Est-ce que ces problèmes-là ne sont pas de nature à empêcher l'émergence d'une puissance politique africaine ? Il y a quand même entre les chefs d'Etat une puissance politique tout à fait différente.

B.K. – Tout à fait, l’Afrique effectivement est coupée en deux et cela va apparaître avec le projet notamment du président Sarkozy de l’Union méditerranéenne. Il y a un bout de l’Afrique qui va en quelque sorte s’éloigner de l’Afrique, j’allais dire Noire. Ces problèmes là ils existent mais qu’à cela ne tienne, la plupart des pays du Maghreb sont à l’Union africaine, à l’exception du Maroc en raison du Sahara occidental, autrement dit l’Afrique est encore unie politiquement.

Maintenant les problèmes de la Palestine et des Israéliens, ce sont des problèmes qui aujourd’hui sont liés à ceux du pétrole.

Je voulais parler du problème palestinien, du problème d’Israël : l’Afrique, dans son ensemble a toujours reconnu Israël. Mon pays, le Congo, a été parmi les premiers pays à reconnaître Israël, à avoir une ambassade à Brazzaville. Nous, nous pensons toujours qu’il faut qu’Israël et les Palestiniens s’entendent. Ils sont condamnés à vivre ensemble dans tous les cas, nous les Africains nous prenons cela de manière plus simple. Bien entendu les enjeux sont beaucoup plus complexes et nous dépassent aujourd’hui au stade actuel parce qu’il y a des enjeux d’hégémonie, il y a des pays qui jouent sur ce conflit au nom de leurs intérêts propres, je ne veux pas désigner ces pays, pourtant c’est eux qui compliquent la situation.

A.K. - Venons-en aux relations avec la France, relations très compliquées. On a beaucoup parlé, de manière péjorative, de la France-Afrique mais, la France-Afrique c’est plus compliqué que l’on s’imagine, c’étaient des relations privilégiées entre la France et ses anciennes Colonies avec des avantages mutuels. Les anciennes possessions françaises pouvaient compter sur l’appui de la France et la France pouvait compter sur leur sympathie. Or, on a l’impression depuis l’arrivée au pouvoir de Jacques Chirac et l’influence qu’a joué Dominique de Villepin, que ces relations ne sont plus aussi bonnes, qu’elles se sont quelque part détériorées. On crie au colonialisme peut-être parce qu’on se sent moins aimé, moins estimé, moins attentifs. Cela a d’ailleurs un peu commencé avant avec la dévaluation du franc CFA à l’automne 1994 où vraiment tous les pays ont eu l’impression que la France, quelque part, les abandonnait. Quel est votre sentiment sur cela ?

B.K. – La France-Afrique, je ne sais par quel point l’aborder mais les comportements de certains pays africains se justifient. Le masque de la France est tombé à partir du moment où Jacques Chirac, au lendemain du discours de François Mitterrand à La Baule, en 1990, a dit de manière péremptoire que l’Afrique n’est pas faite pour la démocratie... autrement dit le masque tombe dans le sens qu’en réalité, ce qui intéresse la France, ce n’est pas forcément de voir l’Afrique démocratique ou démocrate mais c’est surtout des relations d’affaires. Ce qui gêne aujourd’hui c’est que la France a deux politiques en ce qui concerne l’Afrique, autrement dit peut-être pas de politique du tout.

A.K. - *Parlons maintenant des interventions militaires françaises. En 1963, le 15 août, la France refuse d'aider l'abbé Fulbert Youlou au Congo, en 1964, c'est l'intervention des parachutistes sous le président M'Ba au Gabon, en 1967, la France joue un rôle important dans la guerre du Biafra et puis la France intervient en 1978 au Congo-Kinshasa. On a le sentiment que, vu de Paris, c'étaient des accords de défense qui étaient appliqués en quelque sorte avec l'appui des gouvernements locaux.*

Dans l'affaire du Tchad, qui est une affaire à part, le président François Tombalbaye avait été aidé, avec l'accord du général de Gaulle, dès 1968, c'est-à-dire dès l'automne 1968 la France intervient au Tchad la France s'est peu à peu embourbée.

La revue France-Forum m'a demandé de vous interroger sur ce que vous pensez des relations franco-tchadiennes ; ces affaires bizarres où l'on voit tantôt l'armée française intervenir, tantôt ne pas intervenir. Et puis, on apprend qu'elle convoie des munitions et puis, on apprend qu'on laisse des rebelles entrer dans la capitale jusqu'au Palais présidentiel. Cela paraît un peu curieux : soit on soutient le gouvernement en place, soit on laisse faire mais on ne laisse pas faire dans un premier temps pour ensuite intervenir dans le second. Nous sommes très intéressés d'avoir votre point de vue.

B.K. - C'est là que je disais que la France a souvent deux politiques et parfois pas de politique du tout. Donc, c'est du pilotage à vue selon les intérêts de la France à un moment donné et selon les dirigeants de la France à ce moment-là qui prennent un certain nombre de positions.

Vous parlez des accords de défense entre les pays africains et la France. Ces accords en principe ont été assis sur le fait que la France s'engageait à protéger ces pays d'une attaque extérieure lorsqu'un pays est attaqué par un autre pays. Ce qui se passe souvent ce sont des révolutions intérieures et là, la France a des positions ambiguës parce que dans un cas il s'agit de rebelles qui arrangent la France et la France laisse faire, et dans un autre cas ce sont des rebelles qui n'arrangent plus la France, et alors la France intervient. Autrement dit on ne sait plus exactement sur quoi reposent les accords de Défense. Mr Déby entre-temps n'était pas, j'allais dire, dans les faveurs de la France à un certain moment et puis, brutalement la France commence à s'occuper de Mr Déby, à le défendre... c'est difficile à comprendre mais c'est même facile en même temps.

Le Tchad pendant longtemps était une zone stratégique pour la France, je dois le reconnaître. La preuve, l'Armée française est toujours basée au Tchad depuis des décennies. Maintenant la France joue avec les différentes composantes politiques du Tchad.

Dans le cas d'espèce, il y a le Darfour. Le Darfour qui, selon moi, devient un alibi pour protéger Mr Deby car on sait bien que Mr. Déby est un dictateur. La France en même temps nous demande de faire de la démocratie, en même temps la même France soutient fortement les dictateurs... on n'y comprend plus rien. Est-ce qu'on peut dire aujourd'hui que Mr Déby est un démocrate et que son gouvernement est un gouvernement démocratique ? Pas du tout ! il vient de modifier la Constitution pour encore se

représenter, etc.. des choses mêmes que la France a toujours combattues.

Ce qui se passe aujourd'hui, c'est qu'il y a eu un accord entre Mr Sarkozy et Mr Déby sur le plan des relations franco-tchadiennes.

A.K. – *Sur l'affaire tchadienne, il y avait jadis la bande d'Aouzou, la Libye de Kadhafi et, on disait en 1983 des intellectuels de gauche comme Yves Montand, qu'ils étaient des intellectuels engagés dans l'infanterie de marine parce qu'ils soutenaient l'intervention française. Alors, on avait soutenu François Tombalbaye, puis on l'a lâché ; on a soutenu Félix Malloum, puis on l'a lâché ; on a fini par se contenter d'Hissène Habré, puis on l'a laissé faire... Idriss Déby est là depuis dix-huit ans, on a l'impression que l'on ne comprend plus très bien la ligne directrice de la France au Tchad puisqu'elle vient de recevoir en grande pompe le colonel Kadhafi et que le colonel Kadhafi avait été pendant longtemps l'ennemi du Tchad. Quel est votre sentiment là-dessus ?*

B.K. – Le colonel Kadhafi, c'est lui qui a amené M. Goukouni Oueddei au pouvoir au Tchad, il faut le savoir, et la France, bien entendu, s'était fortement opposée à cela. Maintenant aujourd'hui brutalement M. Kadhafi est devenu un président fréquentable, pour des raisons... je n'en sais rien, je ne suis pas contre mais ce que l'on constate : l'intervention de la France en faveur de Déby entre-autre provient du fait qu'il semble qu'il y ait eu également une amitié entre Déby et Kadhafi. Kadhafi n'était pas tout à fait en harmonie avec les rebelles, ce qui facilite le travail de la France et c'est ce qui s'est passé aujourd'hui et la France compte avec toutes les démonstrations que M. Kadhafi est venu nous faire ici : la France se devait de soutenir M. Déby.

A.K. – *Alors, le pétrole, justement ? On s'aperçoit maintenant que l'Afrique c'est aussi le pétrole. Depuis très longtemps on a beaucoup parlé du Proche-Orient, puis du Venezuela, puis de la Norvège mais, maintenant on parle de l'Afrique. Est-ce que l'Afrique est une terre d'avenir pour le pétrole ?*

B.K. – Oui. Oui, je le dis sans hésitation parce que pendant longtemps on a mis un peu au placard l'exploration pétrolière en Afrique. Aujourd'hui, des zones dont on disait qu'on n'y découvrirait jamais rien, je prends le cas de la Guinée équatoriale, aujourd'hui tout d'un coup on découvre de gros gisements. Au Tchad, on vient de découvrir des gisements.

Le cas du Tchad, pour vous dire ce qui est curieux dans cette affaire c'est que les sociétés françaises ne s'étaient même pas intéressées au Tchad. Lorsque les découvertes ont été faites au Tchad ce n'est pas par une société française, c'est par une société américaine. Donc Elf et les autres c'est après qu'elles négocient pour rentrer dans cette Association qui produit le gisement de Doha.

A.K. – Vous dites que c'est un pétrole de qualité !

B.K. - Oui, c'est sûr. C'est pour vous dire que l'Afrique a son avenir sur le plan pétrolier. Les Etats-Unis ont compris cela très tôt, le président Bush a déclaré que les 25% de l'approvisionnement en pétrole proviendraient du Golfe de Guinée, autrement dit de l'Afrique Noire. Cela veut dire qu'il y a de l'avenir aujourd'hui, tout le monde se précipite en Guinée Equatoriale, tout le monde se précipitera demain en Guinée Bissau, au Congo bien sûr tout le monde y est, au Gabon, etc... et ce n'est pas fini, on a découvert du pétrole au Mali et au Niger, autrement dit le potentiel existe. Le problème c'est que s'il n'y a pas d'exploration, évidemment il n'y a pas de découverte..

Actuellement les compagnies européennes ont délaissé l'Afrique pour aller vers l'Asie et l'Asie Centrale notamment. Mais là-bas avec les extrémistes, avec tous les problèmes qui s'y posent, ils se rendent compte que c'est dangereux et donc il y a un répit pour l'Afrique.

A.K. – Est-ce que la France dans sa présidence européenne, dans le deuxième semestre 2008 peut initier un partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique justement sur le pétrole, l'énergie ?

B.K. – Ce serait une bonne chose.. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est que pendant qu'on est en train de tergiverser, pendant qu'on est en train de réfléchir, la Chine n'a pas d'état d'âme, les Chinois, eux, ils y vont, ils donnent et ils prêtent. Les Chinois ne se gênent pas,... d'ailleurs je suis certain que la fameuse conférence de Lisbonne c'est pour faire un peu un contrepoids à la conférence que les Africains avaient eu quelques mois plus tôt... derrière tout cela il n'y a pas que le pétrole, il y a le commerce d'une manière générale. Imaginez à un moment donné que les Africains se désintéressent des produits européens, même si les produits européens sont de meilleure qualité. Cela pose problème pour l'Europe si les Africains devaient s'approvisionner essentiellement en Chine ou dans d'autres pays émergents.

A.K. – Donner, prendre, mais aussi oublier. Venons-en à un pays que la France a un peu oublié, le Congo. La République du Congo : Savorgnan, de Brazza Brazzaville capitale de la France Libre... plus personne en France ne se souvient de l'abbé Fulbert Youlou, de Massemba-Débat, du président Marien Ngouabi, du président Lissouba, Sassou N'guesso deux fois, on a l'impression que la France a un peu oublié le Congo et que la République du Congo s'intéresse peu à la France. Dans l'opinion publique le Congo c'est Kinshasa..... Qu'est-ce qui pourrait faire qu'un nouvel élan soit renoué entre la France et la République du Congo-Brazzaville ?

B.K. - Le problème du Congo, cela m'intéresse parce que je suis Congolais et je ne cesse de dire à vos amis français qu'ils ont tort de négliger les fondamentaux et c'est

là que la France va avoir des problèmes. L'Europe c'est bien, mais la France est en train de perdre ses positions. Elle a tort de perdre ces fondamentaux, ce n'est que plus tard que la France se rendra compte qu'elle s'est trompée parce que l'Europe c'est bien, mais tous les pays de l'Europe de l'Est qui forment aujourd'hui l'Union européenne vont atteindre un certain niveau de développement et vous verrez que vous ne pourrez plus imposer quoi que ce soit... Or c'est quand même une zone privilégiée pour la France. Mais la France joue mal. Je dois rappeler que Brazzaville était la capitale de la France Libre, que Félix Eboué a joué un rôle très important. La France a laissé le désordre s'installer au Congo-Brazzaville. En parlant de démocratie M. Pascal Lissouba est l'un des rares chefs d'Etat africain avoir été élu de manière propre, en ce sens que c'est l'un des rares présidents élus, issu des élections, que lui n'a pas organisé sa confirmation au pouvoir. Cela il faut le savoir ! Les autres, ils font d'abord un coup d'Etat et organisent des élections après, qu'ils gagnent forcément. M. Lissouba gagne des élections que lui, n'organise pas ! Et M. Lissouba justement ne fait pas le coup d'Etat comme M. Sassou.

A.K. – Si vous accédiez l'année prochaine à la magistrature suprême, qu'est-ce que vous souhaiteriez faire pour réchauffer ou ranimer les relations entre la France et le Congo ?

B.K. – C'est de parler franchement à la France.. De dire à la France clairement qu'elle doit avoir une politique faite par le Gouvernement et pas une politique de copinage ! Il faut faire cesser les réseaux parallèles et établir des relations saines entre Etats, ce qui est bien plus simple. Or, très souvent les choses sortent du cadre de la vie officielle, je parle de cadres obscurs où ce sont des amis, des copains, des coquins, et des mallettes d'argent qui circulent. Je veux dire à la France que le Congo peut toujours être attentif aux problèmes de la France, si le Congo peut apporter des soutiens, on le fait officiellement ; si le Congo a des problèmes la France peut aider le Congo de manière tout à fait officielle et on n'a pas besoin d'avoir cette kyrielle de gens tout à fait obscurs qui ne sont pas dans le système, dans l'exécutif de la France mais qui eux, vampirisent la politique française. C'est inadmissible, c'est cela qui crée des dérapages.

A.K. – Donc, vous croyez en une nouvelle coopération ?

B.K. – Oui, il faut une France nouvelle avec une Afrique nouvelle, avec des rapports sains et cela, la France a tout à y gagner ! De toutes les manières nous sommes sarkozystes, francophones. Nous avons quand même, d'une certaine manière, la culture française. Tous ces problèmes là ne peuvent pas disparaître en une seconde comme cela, on ne peut pas accepter cela. Et quand j'entends le discours de M. Bockel : « Il faut qu'on arrête avec ce système des gens qui vont, qui viennent, on ne sait pas, qui sont-ils, à quel titre ils interviennent, ils créent là-bas des petits copains, et puis on fait des choses entre petits copains. » Non, il ne faut pas faire cela comme ça. Les rapports

entre les Etats doivent être des rapports sains, des rapports clairs, des rapports nets et des rapports de partenariats sincères. Là, dans une telle optique, personne ne peut battre la France en Afrique francophone.

A.K – Ce sera le mot de la fin.

Benoît KOUKÉBÉNÉ
était interrogé par Albert KALAYDJIAN

Crise pétrolière et transports collectifs

par Pascal TOULEMONDE

Du champ vaste, voire inépuisable à la différence du pétrole lui-même, de la question énergétique, l'auteur n'a voulu considérer que celui, plus réduit, des transports et, plus précisément des transports de personnes, en France, dans ses retombées sociales, écologiques et dans l'aménagement du territoire. Réflexions d'un simple citoyen, dépourvu d'expertise, mais pleinement usager.

Les « beaux jours » de la voiture individuelle sont derrière nous. Il est vrai que, pour les plus anciens d'entre nous, elle représentait un progrès vers lequel le regard se tourne avec une certaine nostalgie. C'était la joie de découvrir les beautés de notre pays, en toute liberté mais en même temps à l'abri d'un petit cocon qui protégeait le groupe familial ou amical du contact avec les autres personnes. C'était aussi la possibilité d'aller résider loin des sites industriels tristes et enfumés où l'on « gagnait » sa vie pour retrouver le « bon air » de la campagne, si bénéfique pour les enfants.

Le constat

Mais les effets pervers de ce progrès présenté parfois comme une révolution n'ont pas attendu les dernières décennies pour se manifester ; leur succès même a provoqué la multiplication du nombre des véhicules en même temps que la population augmentait ainsi que ses possibilités financières quand, parallèlement, les coûts d'acquisition se réduisaient. Ce furent les embouteillages et les problèmes de stationnement, la pollution, les accidents ; ce fut le développement du phénomène de « périurbanisation » décrit par les sociologues¹.

Des voix se sont élevées depuis longtemps pour mettre en garde la société sur les incidences urbanistiques et écologiques de la préférence accordée à l'automobile. Elles ont retenti dans le désert tant le prix de l'or noir était bas, rendant toute proposition alternative non rentable, tant les hommes avaient pris goût, à juste titre, à

¹ Mathieu Leroux : « Les communes rurales à l'épreuve de l'urbanisation », (Mémoire de sociologie, Université de Caen, 2007).

la mobilité. Une première prise de conscience s'est manifestée avec la reconnaissance de l'incidence climatique de l'excès de production de gaz carbonique lequel se trouve, à l'heure actuelle, être davantage le fait de la circulation automobile que de l'industrie, devenue un peu plus « propre ». Quant aux vaches elles continuent à produire du méthane !

Il faut reconnaître à Jean-Marc Jancovici le mérite d'avoir tiré la sonnette d'alarme avec vigueur. Cet auteur préconisait, dès l'année 2006², de taxer beaucoup plus lourdement le pétrole de sorte que son prix atteigne le montant de sa valeur réelle compte tenu de tous les coûts induits par sa production et son utilisation. Les hommes s'en seraient trouvés fortement incités, sinon contraints à innover pour s'adapter. Les sommes ainsi perçues auraient été affectées à des mesures propres à accompagner les évolutions nécessaires de nombre d'acteurs économiques. Faute d'effectuer à temps cet *aggiornamento*, la société irait au devant de conflits graves, de guerres sans doute. Son discours n'est pas dépassé. Il a été rattrapé par la réalité, plus tôt peut-être qu'il ne l'avait envisagé. Nous y sommes, sans avoir eu le temps, ou sans l'avoir pris, de nous adapter au scénario.

Et maintenant ?

Alors ! Est-il déjà trop tard ? Gageons qu'il est encore temps et que les conditions psychologiques sont réunies pour susciter une réflexion et des décisions originales, puisque nous advient cette opportunité que nous aurions peut-être pu devancer. Est-ce à dire qu'il va nous falloir, selon l'expression consacrée, revenir à la lampe à huile ? Ne peut-on retenir certains acquis de la modernité comme de réels et incontestables progrès ? La mobilité des personnes en est un qu'il convient de chercher à préserver à tout prix. Pour entrer dans le détail, revenons à la périurbanisation, ce phénomène qui a consisté en la multiplication de lotissements autour de villages éloignés parfois jusqu'à 50 km des centres de travail, de commerce, d'enseignement (au moins secondaire). Son avènement est lié indissolublement à la deuxième voiture du foyer qui permet l'accès au travail, aux courses et démarches diverses. Les moyens pour acquérir le carburant pour la « nourrir » dépasseront très rapidement le budget de quantité de ménages moyens. Il faudra vendre la voiture, si quelqu'un en veut, la maison ensuite, pour se rapprocher des centres. Belle crise immobilière en perspective, comparable à celle des « subprime » !

Une première réponse a été spontanément trouvée, modestement, au plus petit niveau, par des particuliers, sans attendre lois ni décrets : l'organisation de covoiturage. Il ne reste plus qu'à l'encourager. Le marché ne s'y est pas trompé d'ailleurs qui a vu fleurir des sites web dédiés à cette démarche, plus ou moins gratuits (pour-

² Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean : *Le plein, s'il vous plaît*, Ed. du Seuil, 2006

quoi pas d'ailleurs ?). Mais c'est une réponse partielle qui est loin d'être à la mesure de l'ampleur des besoins. Il est nécessaire de mettre en œuvre un volontarisme politique qui peut s'exercer, dans certains de ses aspects, de façon simple, rapide et pas forcément coûteuse. En attendant les énergies alternatives qui ne sont pas prêtes à assurer un relais rapide, il s'agit de tirer profit plus et mieux du train et de l'autobus (il n'y a pas à les dissocier dans le raisonnement, la synergie des deux modes devant être totale) ; certes le bus est consommateur de carburant issu du pétrole, mais il n'en utilise que très peu par passager en comparaison de la voiture individuelle.

Plus précisément.

Le législateur a institué 5 niveaux d'organisation des transports collectifs de personnes (n'est-ce pas déjà trop ?) : local, départemental, régional, national et international. Laissons de côté les transports urbains qui ont lieu d'être développés, certes, mais dont l'organisation ne semble pas devoir être largement contestée. Le transport international sera étudié marginalement dans le cadre de cette étude. C'est sur deux points précis qu'un effort peut et doit être porté : la fréquence de la desserte et le maillage du réseau. La fréquence doit être notablement accrue et qu'on ne nous objecte pas la non rentabilité car une offre trop rare, voire irrégulière décourage l'utilisateur au bénéfice de la voiture, là où la régularité attire.

Le maillage des réseaux est, en revanche, un vaste chantier où beaucoup sinon tout, est à revoir. Le terme de maillage, de réseau même d'ailleurs, mérite-t-il de s'appliquer à notre pays où routes et voies (héritage des romains ?) nous montrent toujours des images en étoile.

La toile de l'araignée ne tiendrait pas et ne serait pas fonctionnelle si les fils circulaires n'assuraient pas sa cohésion.

Villages, petites villes et communautés de communes n'ont pas de prise, pense-t-on, sur l'organisation des transports collectifs. Oui et non. Un dispositif existe, peu connu : La Petite remise³. Par ce terme aux résonances si poétiques, on entend la possibilité d'autoriser, à défaut d'autre réponse possible, la proposition de transports collectifs de moins de 9 personnes par un particulier, un artisan taxi, une association voire une petite collectivité territoriale, agréés dans le cadre d'une convention. Pourraient ainsi être mis en place des trajets réguliers permettant de rejoindre le centre urbain de référence, un point donné du réseau ferré ou d'autobus.

Pour les bus des conseils généraux, le schéma de l'étoile est le plus fréquemment rencontré. Dans le département où réside l'auteur, il n'existe qu'une seule ligne transversale, toutes les autres sont centrées sur le chef-lieu et, bien entendu, pour aller d'un point cardinal extrême à un autre, il faut trouver une correspondance dans la gare routière du chef-lieu.

³ Loi 77-6 du 3 Janvier 1977 relative à l'exploitation des voitures dites « de petite remise » qui, à notre connaissance, est toujours en vigueur à ce jour.

Au niveau régional où la gestion des TER. incombe aux régions, on pourrait promouvoir la transversalité en prolongeant ou en créant de nouvelles lignes sur des infrastructures existantes mais à rénover (voie unique, électrification inachevée).

Que dire des liaisons ferroviaires interrégionales et nationales dont le caractère centralisé reste caricatural. Le TGV. permet de traverser le pays sans changer à Paris, mais il n'évite pas l'Ile-de-France. Combien d'axes transversaux mis à part Bordeaux-Marseille ? A quand le train Corail Lille-Rouen-Caen-Le Mans-Tours-Bordeaux que peu de personnes n'emprunterait sans doute de bout en bout, mais qui trouverait sa clientèle par tronçons ? L'auteur a connu la ligne Calais-Bale, disparue depuis longtemps, hélas. Les infrastructures seraient à adapter, mais cela se ferait rapidement et à des coûts sans commune mesure avec la création d'un nouveau TGV Travail à mener par l'Etat au travers de Réseau Ferré de France et la SNCF de façon conjointe. En attendant l'idée de grandes liaisons nationales régulières par car empruntant les autoroutes sur les trajets non assurés par la SNCF constituerait une solution alternative, mais la loi l'interdit (pour quelle raison ?). Dès 1983, Gilles Carrez proposait qu'on revienne sur cette disposition ⁴. Et pourquoi les sociétés qui organisent des lignes d'autocar entre Paris et Londres, Bruxelles et Barcelone ne pourraient-elles pas assurer du « cabotage » en France ?

Pour conclure

Nous avons évoqué en commençant le sort des zones « périurbaines » quand la crise pétrolière interdit l'usage de la deuxième voiture, avec la menace de drames humains et de la récession d'un secteur de l'économie. Nous avons proposé quelques idées de mesures d'urgence, modérément coûteuses à mettre en œuvre. Il en est sûrement d'autres auxquelles nous n'avons pas pensé. Mais la dynamique serait enclenchée pour travailler sur le long terme, pour la vraie politique, celle qui dépasse les échéances électorales et les clivages partisans ; *pour repenser, grâce à l'opportunité de cette crise, l'ensemble de l'aménagement du territoire*. Au-delà du problème des couples de salariés périurbains, une telle refonte du système des transports collectifs est susceptible d'entraîner une revitalisation des communes rurales au profit de bien d'autres catégories (personnes âgées, handicapés, enfants, femmes au foyer, personnes privées de permis de conduire, etc.)

Ce sont enfin, nous n'irions pas jusqu'à dire surtout, les conditions réunies pour que puisse se faire jour une nouvelle convivialité pour un mieux vivre ensemble.

Pascal TOULEMONDE

⁴ Gilles Carrez et Jean-Jacques Chaban-Delmas : *Pour une intervention publique libérale*, Ed. Economica, 1983.

L'agriculture et la machine à manger

par Jean-Marie DAILLET

*Le garde-manger, dans l'histoire humaine, a toujours été un garde-fou.
L'auteur le rappelle à sa manière incisive.*

Vous vous tromperiez si vous preniez ce qui suit pour un propos nostalgique. Tout au contraire : loin de me complaire à la seule évocation des plaisirs que j'ai savourés, adolescent, pendant la guerre et l'occupation, de 1940 à 1946, jeune citadin réfugié dans une jolie ferme poitevine où des cousins de mon père m'accueillirent chaque été affectueusement, généreusement, savoureusement, je veux passionnément encourager, inciter, exciter ceux qui me lisent à regarder d'un œil attentif, curieux, novateur, enthousiaste, cette activité vitale pour l'humanité tout entière qu'est l'agriculture.

L'agriculture : la culture quotidienne des champs, culture fondamentale puisque nourricière, culture donc humaniste par excellence.

Point ne s'agit, pour moi, de quelque « retour à la terre » tel qu'il fut prôné par le régime de Vichy, dont la propagande accablait la défunte Troisième République en lui opposant « la Terre qui, elle, ne ment pas ».

Il ne s'agit pas davantage de contribuer à cette forme nouvelle d'exode rural qu'est la migration des citadins retraités à la campagne, avec rénovation de fermes abandonnées, plantation de nains de jardin, défilés de carrioles et labours à la charrue, une fois l'an, pour le folklore.

Il ne s'agit d'ailleurs pas de la seule agriculture française ou européenne, ni même de la fameuse PAC, Politique Agricole Commune, invention française qui a rendu d'irremplaçables services à la population des Six, puis des Neuf, puis des Quinze, et en rend encore à celle des Vingt-Sept.

Il s'agit d'un autre regard : un regard citoyen, civique, politique et non politicien, nullement électoraliste, mais humaniste au sens planétaire du mot.

Il s'agit surtout d'une colère personnelle, quasi-insurrectionnelle, devant l'imparadonnable impuissance de ce début du XXI^e siècle à résoudre un problème de logistique, « simple et tout d'exécution », comme disait Bonaparte : un problème – simple,

oui ! – de vases communicants. Un problème de communication intercontinentale, voire intracontinentale.

N'est-il pas stupide, honteux, odieux, irresponsable, criminel, de redécouvrir une fois de plus qu'un quart de l'humanité a faim, et d'aggraver cette considération du constat scandaleux que la production mondiale de vivres est insuffisante ?

Insuffisante ? Il n'y a pas si longtemps – c'était, en France, sous le gouvernement de Michel Rocard -, la Communauté Economique Européenne imposait à ses producteurs des maxima, des « quotas » laitiers pour cause de surproduction. Les frigos regorgeaient de millions de tonnes de beurre et de poudre de lait, que l'on exportait à prix réduit – aux dépens des contribuables, vers l'URSS, pour le plus grand profit du sieur Doumeng, le « millionnaire rouge ».

Député rural dans la Manche, de 1973 à 1993, j'entendais, dans des assemblées générales qu'ils dominaient de leur rhétorique, les arrogants énarques qui se succédaient à la tête de l'Union Laitière Normande, justifier cette politique malthusienne qui ne tenait apparemment aucun compte ni des difficultés des éleveurs européens, ni des famines, pourtant réelles et connues, de l'époque, surtout en Afrique et en Asie.

Que faisait, alors, la FAO ? Que faisait l'ONU ? On allait, alors, dans la Lune (où rien ne pousse), on volait, en 3 heures 30, de Paris à New-York en Concorde, et l'on dépensait des milliards de milliards de dollars à fabriquer des millions d'armes nucléaires neutralisées par la guerre froide.

Sans vergogne... et aux frais des plus pauvres des électeurs occidentaux.

Les hommes ou femmes d'Etat d'aujourd'hui, s'il en est, oseront-ils dépasser leurs ambitions électorales, leurs inévitables campagnes localistes, pour enseigner à des électeurs dont beaucoup, qui détiennent la clé de la victoire, sont pauvres, que leur intérêt fondamental, porteur de paix, est la solidarité alimentaire universelle, à partir d'un plan agricole mondial ?

L'Union européenne a le devoir d'inaugurer une telle politique d'intérêt mondial. Au regard de quoi, le mercantilisme ambiant ne nous conduit pas même à autre chose qu'une industrialisation alimentaire qui ne nous approvisionnera qu'en nourriture industrielle, artificielle, mal payée aux producteurs, et peu gastronomique. Serons-nous, comme le génial et prophétique Charles Chaplin dans *Les temps modernes*, condamnés à la machine à manger de la malbouffe ?

Jean-Marie DAILLET

Adieu Doha ! vive l'OMC !

par Jacques MALLET

Le 29 juillet, dans la torpeur de l'été, un événement important et grave s'est produit à Genève : l'échec des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), baptisées Cycle de Doha du nom de leur lieu d'ouverture.

Il importe de ne pas se tromper sur les causes de cet échec. Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, les a très clairement définies dans une interview à *La Croix* du 5 août : « Cet échec n'a rien à voir avec la France ou l'Union européenne. Les négociations n'ont pas abouti parce qu'il n'y a pas eu d'entente entre les Etats-Unis et l'Inde sur le « mécanisme de sauvegarde spécifique » qui aurait permis aux pays en développement de relever le montant de leurs droits de douane sur certains produits agricoles comme le riz, ou autres, en cas d'afflux soudain d'importations de ces produits » Ce dispositif, non prévu dans les accords existants, était destiné à protéger les petits paysans indiens. La Chine, faisant volte-face, lui a apporté son soutien.

Cet accident de parcours est d'autant plus regrettable que le 25 juillet on était tout près d'un accord global et équilibré. Des avancées considérables avaient été réalisées sur les grands dossiers de la négociation : l'accès des produits agricoles aux marchés de l'Union européenne, l'accès des produits industriels aux marchés des pays en développement et les subventions agricoles américaines. Il restait certes des problèmes sensibles à régler tels que l'accès des exportations africaines de coton au marché américain, problème difficile pour des raisons électorales évidentes.

Apportant sa contribution à l'accord, l'Union européenne avait, pour sa part, proposé une diminution de ses droits de douane agricoles de 60% et un démantèlement des subventions à l'exportation de ses produits agricoles d'ici à 2013, facilité par la hausse des cours. Offres jugées bien généreuses par les organisations agricoles...

Les désaccords portaient surtout sur le degré d'ouverture en compensation des marchés des autres pays, en particulier des pays dits « émergents » (Chine, Inde, Brésil, etc...) à nos exportations de produits industriels et de services. C'est sur l'évaluation de cette ouverture que les pays européens se sont divisés.

Causes profondes

Les causes immédiates de l'échec sont claires. Leurs causes profondes sont plus complexes. La première était l'extrême complexité d'une négociation entre les 153 pays membres de l'OMC. Problème à peu près résolu grâce à la méthode choisie par son excellent directeur général, Mr Pascal Lamy : mettre ensemble dans un même « paquet » les 7 pays les plus importants (Etats-Unis, Union européenne, Australie, Chine, Brésil, Inde et Japon). Une fois les problèmes réglés entre ces grands pays la voie était ouverte pour l'ensemble des négociations.

Mais surtout un fait nouveau majeur est intervenu depuis les premiers cycles de négociations commerciales (Kennedy Round, Uruguay Round...) : *le monde a changé*. Au début tout se jouait pratiquement entre l'Union européenne et les Etats-Unis, et le Japon. Aujourd'hui le monde est devenu multipolaire et les pays dits « émergents » y pèsent d'un grand poids.

A cela s'ajoute l'insuffisance de la pédagogie destinée à convaincre les opinions publiques des avantages du développement des échanges internationaux en termes de croissance, d'emploi et de niveau de vie – mais aussi la difficulté à « vendre » les concessions consenties. Enfin, c'est là une des causes majeures de l'échec, les incertitudes de la conjoncture politique. Pouvait-on conclure sans attendre le résultat des élections présidentielles aux Etats-Unis, ni ceux des élections en Inde ?

Reprendre la négociation

Il eut été extrêmement souhaitable de reprendre à l'automne les négociations pour éviter qu'une longue interruption de celles-ci n'entraîne une remise en cause des progrès déjà accomplis. Mais est-ce possible ? Il semble que les conditions politiques ne soient pas réunies aujourd'hui pour ce faire tant aux Etats-Unis qu'en France et dans d'autres pays.

Il importe surtout de bien prendre conscience des graves risques qu'entraînerait un arrêt durable ou une mise en sommeil définitive des négociations de l'OMC. En un moment où nos économies sont exposées à des risques de récession, elles vont être soumises, plus que jamais, à la tentation du protectionnisme, maladie endémique et toujours dangereuse.

Il peut y avoir des accords régionaux ayant une force d'entraînement. L'Union européenne constitue déjà le plus important : nous y faisons 60% de notre commerce extérieur. Sans doute sera-t-on conduits à recourir à des accords régionaux en matière de services grâce à des groupes « de willing countries ». En tout cas il est essentiel de sauvegarder les principes du multilatéralisme et de la négociation collective. Un retour au bilatéralisme constituerait une grave régression. Les pays pauvres en seraient les premières victimes.

En d'autres termes on peut craindre que le Cycle de négociation de Doha soit aujourd'hui mort ou très gravement malade. Mais il ne faut pas jeter le manche après la cognée. L'OMC demeure plus que jamais nécessaire. C'est la seule organisation économique internationale qui, à la différence de ce qui se passe dans la planète financière, a défini des règles et dispose d'instruments pour les faire respecter et pour régler les différends. Préservons-la, renforçons-la, nous en avons plus que jamais besoin. Une occasion a été perdue mais gardons le cap.

Jacques MALLET

LES DÉFIS DE LA PÊCHE

[...]La pêche maritime française affronte de nombreux défis, notamment la raréfaction de la ressource, la baisse d'activité de ses entreprises et la pression des cours du pétrole. La pêche française est à l'heure des choix : par son chiffre d'affaires, elle n'est qu'un petit secteur économique, et elle n'a pas d'identité. Elle est au bord de la dilution totale dans un marché du poisson mondialisé. Elle sait s'exporter mais ne représente plus que 15 % de la consommation française.

L'heure des choix passe par l'inéluctable recherche d'une rentabilité par le marché. Celle-ci porterait déjà en elle un gage de la pérennité de notre pêche tout en prenant des mesures propres à garantir parallèlement une économie littorale indispensable à l'aménagement équilibré de notre territoire national.[...]

Hélène Tanguy

maire du Guilvinec,

auteur du rapport sur « Les pêches maritimes françaises, entre le défi du marché et le défi de l'aménagement du territoire »

L'état actuel de la crise financière

par Jean-Jacques PERQUEL

Elle n'est pas finie. Il ne faut pas la prendre à la légère, mais des signes de rétablissement apparaissent. Ils se confirmeront si le prochain Président américain n'est pas imprudent.

L'euphorie de l'économie mondiale au cours des années 2003-2006 (hausse annuelle moyenne de 4,5% de la croissance mondiale) s'est accompagnée d'une augmentation considérable de la masse monétaire. En cause le triple déficit US : celui du budget, de la balance commerciale et surtout un endettement du public tel que depuis des années l'épargne US est voisine de zéro.

Dans ce contexte l'arrêt de la hausse des prix de l'immobilier fin 2006 a eu de nombreux avatars : la crise dite des « subprimes » commencée en février 2007, une fuite des institutions vers la « liquidité » qui incite tous les membres de la communauté financière mondiale à se méfier de leur confère mais également à réduire au maximum leurs crédits au secteurs industriels et commerciaux. Est-ce le début d'une crise style 1929 ? Certes les autorités financières ne restent pas passives. Mais est-ce efficace ?

Par ailleurs l'euphorie des années 2003-2006 a favorisé l'enrichissement de pays émergents (Chine, Inde, Amérique latine). Cela a provoqué une envolée des prix des matières premières minérales (surtout le pétrole) et agricoles, d'autant que les dernières années ont été marquées par de très mauvaises récoltes. Ainsi une autre question se pose : le danger n'est-il pas un risque de « Sagflation » (crise + inflation), plutôt qu'un simple risque de ralentissement économique ? Telles sont les deux grandes questions que nous étudierons en essayant d'envisager l'état de la situation actuelle

La crise financière : ses causes et ses rebonds

Les causes de la crise sont triples :

- Une abondance de dollars due pour partie à une politique de refus de ralentissement économique, en gardant des taux très bas et d'autre part le triple déficit créateur de monnaie : balance commerciale, budget, endettement du public partiellement dévoyé par un abus d'achats de biens de consommation.

- Un excès de produits financiers trop complexes, mal compris des utilisateurs, créant un véritable château de cartes reposant essentiellement sur une analyse statistique qui ne tient pas compte des éléments psychologiques. Ainsi la fin de la confiance dans la gestion des autres banques incite chaque organisme financier à se réfugier dans des produits vraiment sans risques (flight to security) comme les bons du trésor.

- L'immobilier a été le catalyseur de cette situation. Le ralentissement a commencé fin 2006. Les vendeurs de logements ont alors imaginé de « booster » leurs ventes déclinantes en incitant les individus à racheter des biens immobiliers en leur assurant que la crise ne pouvait pas durer d'où les emprunts à 30 ans soit 2 ans à taux d'intérêt faible pour attendre la fin de la crise et 28 ans à taux variable incluant le remboursement du capital. La crise ne s'étant pas éteinte au bout des deux ans, le système des subprimes a explosé atteignant même dans certaines régions (Floride, Californie) des emprunts de meilleure catégorie dits Alt.A.

Chaque fois que l'on semble trouver une parade à la dernière crise financière un nouveau malaise apparaît.

Le 8 février 2007, profit warning d'HSB. En avril 2007 débutent les difficultés des banques hypothécaires, avec la déconfiture de la New Century puis de neuf autres banques dont Indy Mac en juillet 2008 (actif 32 milliards de dollars avec 19 milliards de dépôts) et en septembre la Silver State Bank dont le fils de McCain était administrateur et qu'il a quitté avant l'annonce des pertes.

En juin 2007 la banque Bear Stearns annonce la liquidation de deux hedge funds, début de ses propres difficultés tandis que la crise financière s'étend en Europe avec IKB en Allemagne et Northern Rock en Angleterre.

En janvier 2008 on découvre que les réhausseurs de crédit (Monoline insurance) dont le métier est d'assurer à bas coût les bons municipaux dont le risque est inférieur à 1% par an, ont accepté d'assurer pour améliorer leur rentabilité propre les émissions de titres intégrant des crédits subprimes (collateralized bonds & loans obligations CBOs et CLOs). La plupart des monolines perdent leur rating AAA ce qui déréentabilise leurs émissions.

En juillet 2008 se pose le problème des Auction Rate Securities ARSs. Ces titres à long terme émis par les collectivités locales, dépourvus de risques, ont l'avantage d'être vendables à des échéances qui varient, suivant les émissions, de 5 à 35 jours. Le malaise bancaire fait que l'on ne trouve plus sur le marché des contreparties en cas de vente anticipée. On accuse l'UBS d'avoir vendu à ses clients pour 11 milliards de ses propres ARSs le jour où elle voulait s'en débarrasser. Le nouvel attorney général Cuomo a pris la décision d'obliger les banques à garantir la vente des titres fournis à leurs clients soit 19,5 milliards pour City Group et UBS, 12 pour Merrill Lynch, 3 pour JP Morgan et 4 pour Morgan Stanley. Mais ces banques ont jusqu'à présent refusé de dédommager les courtiers qui leur ont servi d'intermé-

diaires auprès du public, mettant ceux-ci en difficulté.

Enfin en septembre, on s'aperçoit que les deux GSEs Fanny Mae et Freddie Mac après avoir fait des pertes importantes et de grands appels de fonds au public, (7 milliards de dollars depuis le 1er janvier 2008 pour Fanny Mae et 5,5 pour Freddie Mac) ont des difficultés désormais à pouvoir collecter des fonds si les faillites des emprunteurs continuent.

Heureusement les pouvoirs publics ne sont pas restés immobiles.

Dans une approche classique, la FED a diminué ses taux deux fois en 2008 de 50 points, une fois en mars 2008 de 75 points pour atteindre maintenant le taux de 2%.

Plus originales dans leur concept les banques centrales ont émis de l'argent à 3 mois pour faire face à la remontée des taux (le spread est en moyenne de 60 points ayant atteint même 100 points). La plus courageuse des banques centrales, la BCE, a le 9 août 2007 émis pour 95 milliards d'euros à trois mois.

Si les Américains ont été au début de la crise plus frileux dans les émissions monétaires ils ont pris par contre, depuis, un certain nombre de mesures qui paraissent indispensables :

- Sauvetage de Bear Stearn le 16 mars 2008 par rachat par JP Morgan avec une avance de la FED de 29 milliards de dollars.
- Mise à la disposition de la FED 200 milliards de dollars pour permettre aux banques d'affaires d'emprunter au guichet (window) de la FED alors qu'elles n'y avaient pas accès jusqu'à présent.
- Ouverture d'un crédit de 300 milliards pour garantir les prêts de la Federal Housing Administration, voté par le Congrès et signé par le président Bush en juillet 2008
- Enfin et surtout investissement de 2 milliards par la FED auprès des deux GSEs, en actions de préférence au taux de 10% avec des warrants donnant le droit de détenir 79,9 % du capital et l'obligation de réduire leurs prêts de 10% par an jusqu'en 2012.

En outre on a fait appel à des crédits externes comme ceux des fonds souverains. Entre décembre 2007 et janvier 2008 la Citicorp a obtenu 16,5 milliards de la banque singapourienne GIC et 3 milliards du KIO (Koweït), l'UBS 9,5 milliards du chinois CIC etc.. Au total, d'après l'institut international de finance les banques ont perdu entre janvier et juillet 476 milliards et levé 354 milliards.

Le prix des matières premières

La baisse des prix des matières premières a été impressionnante après les fortes hausses du début de l'année. Ainsi le nickel a perdu 46% depuis le début de février entraînant l'arrêt par Xstrata de son extraction au site de Falcondo en République Dominicaine, car elle n'était plus rentable. De même le cuivre a baissé de 8500 dollars la tonne à près de 7000.

Les matières premières agricoles ont subi des mouvements semblables. Ils devraient même s'aggraver avec de très bonnes récoltes en 2008, et, la remise en cause de la production forcée d'éthanol considérée comme trop chère et facteur de hausse malsaine des prix des produits alimentaires (hors Brésil qui utilise comme combustible la canne à sucre qu'il brûle de toute façon). Ainsi blé et maïs ont baissé de plus de 30%.

Le pétrole.

Il est passé d'un maximum de 147 dollars le baril à 100 le 10 octobre 2008. Il semble bien que cette baisse ne soit pas terminée et cela pour trois raisons :

- La demande des nouveaux pays riches Chine, Inde, Brésil ne justifie pas un emballement des cours. Certes la Russie et l'Iran ont du mal à maintenir leur production actuelle car ne faisant pas ou ne voulant pas faire appel aux compagnies étrangères, ils manquent fortement d'investissement. A cela s'ajoute l'épuisement programmé de la Mer du Nord, les difficultés du Nigeria, le caractère anti-occidental de pays comme le Venezuela ou la Bolivie. Par contre les sables bitumineux du Canada commencent à être exploités (un million de barils/jour), le Brésil est en train de développer des forages off shore dont on prétend qu'ils seraient un des plus grands gisements mondiaux, on trouve actuellement du pétrole dans toute l'Afrique, Tchad, Soudan, Egypte etc... L'affirmation selon laquelle les ressources seront épuisées dans quarante ans paraît à l'heure actuelle dépassée rendant un peu ridicule la thèse des théoriciens du « peak » de production.

- La consommation par ailleurs augmente très peu. Selon l'UBS la demande pétrolière hors OCDE n'a augmenté que de 2 millions de barils/jour tandis que celle de l'OCDE a diminué d'un demi million. Le ralentissement actuel devrait entraîner une forte baisse de consommation par l'OCDE et même dans les pays en voie de développement.

- Il semble bien que les excès du prix du pétrole soient dus à la spéculation. Certes les détenteurs de fonds spéculatifs essentiellement hedge funds et fonds de private equity n'ont plus de possibilités classiques d'investissement. Les fonds d'Etat ont des rendements trop bas, l'immobilier est en crise, les cours de bourse ne sont pas favorables. Reste donc la spéculation sur les matières premières. Ainsi les sommes investies en « futures » pétroliers représentaient moins de dix milliards de dollars en 2002, cent milliards en début 2007, on parle à l'heure actuelle de 250 à 350 milliards. Mais ces chiffres sont ceux des marchés officiels américains, ils ne tiennent pas compte des opérations réalisées sur l'International Commodities Exchange, dépouillées en Angleterre par sa filiale « ICE Future Europe » pour profiter des avantages de la réglementation anglaise et surtout des opérations OTC. Celles-ci, grâce à la loi dite Enron (qui a été obtenue par cette société au temps de sa splendeur) échappe à toute obligation d'information et exempte les opérateurs de tout apport obligatoire de marges de couverture.

On voit par cette analyse que le prix d'équilibre du pétrole pourrait être de 80 dollars. Un des parents du roi Abdullah d'Arabie Saoudite prétend que l'OPEP interviendra pour défendre ce cours. Warren Buffet prévoit même un cours de 70 dollars. Le cours de 80 dollars laisse une marge importante au Canada car son prix de revient maximum est de 60 dollars tandis que les recherches en grande profondeur (Brésil et Groenland par exemple) ont des prix de revient moins élevé.

Retour sur l'immobilier

La situation US semble se stabiliser. Les prix immobiliers ont baissé de 14,7% au premier trimestre 2008 et seulement de 15,2% au premier semestre, avec bien entendu des écarts importants par exemple la Floride et la Californie paient leurs excès de hausse (San Francisco -24%) ou les zones industrielles en difficulté (Detroit -22%). Si les ventes de logements neufs ont monté de 2,4% en juillet (une première depuis deux ans) celles de logements anciens ont un peu baissé en juillet mais elles avaient monté fortement en juin. Avec la stabilisation des prix si elle continue, les ventes forcées (forclosures) devraient diminuer et par conséquent les précautions prises sur le plan financier être partiellement inutiles.

Dans le même temps la croissance du PNB, ralentie au premier trimestre (0,9%), a déjà remonté très sensiblement au second (+ de 2%) tandis qu'à l'étonnement de la plupart des économistes, la croissance de la productivité a retrouvé au cours du premier semestre un bon rythme de croissance (3%).

*
* *

Le chômage a augmenté en août 2008 atteignant 6% mais cela est dû essentiellement aux difficultés structurelles de l'industrie et au ralentissement du début d'année car l'Amérique semble être repartie sur un bon rythme de croissance. Si la crise financière est moins forte en Europe, son relatif manque de dynamisme fait plus souffrir nos pays car la fuite vers la sécurité y est encore plus forte qu'aux Etats-Unis. Les banques ont tendance à se replier sur elles mêmes déstabilisant les petites et moyennes entreprises alors que c'est le secteur le plus utile pour le développement économique et l'emploi. On doit pouvoir espérer cependant si la reprise économique a vraiment lieu aux Etats Unis que nous aurons la même tendance d'ici quelques mois.

Jean-Jacques PERQUEL

L'élection américaine et le « village global »

par Marc VARANGOT

Nos lecteurs se souviennent des critiques adressées par l'auteur au système financier, engendré aux Etats-Unis par le double déficit du budget et du commerce extérieur.

Il l'avait qualifié de « vaudou haïtien ». « Quand l'immobilier s'effondrera, le monde entier tremblera » avait-il écrit.

Dans l'article ci-dessous il annonce la continuation de la crise par d'autres moyens, en particulier par la mondialisation de l'inflation.

Bien que notre vision sur la fin du « modèle débiteur »¹ se soit montré quelque peu presbyte, l'abus de crédit, tel celui de drogue ou d'alcool, soigné par l'overdose appelle le manque, tôt ou tard, ou pire ; certainement pas l'harmonieuse guérison. Keynes ou les monétaristes ont ceci de commun, que par des moyens différents, il n'y a pas « d'expiation » comme leur reprochent l'école autrichienne et Fredrich Hayek mais surtout les grands de la bourse chevronnés et indépendants : Soros, Buffett et l'étonnant vétéran André Kostolany qui professait dans son « Histoire de l'argent » que, malgré toutes les contorsions, langue de bois et incantations haussières de Wall Street, il n'y a jamais eu de bulles qui n'éclatent pas.

Prise de conscience avant prise du pouvoir

Il est trop tôt pour annoncer le vainqueur de l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Les deux candidats en sont au stade des déclarations « attrape tout » et de la course tactique au centre du panorama politique. Après les baisers Lamourette des éliminés aux primaires, où l'on embrasse qui l'on attaquait la veille, viennent les « flip-flops » des finalistes : il faut gagner, rallier, renier : les médias ne s'y trompent pas qui annoncent combien les candidats ont d'argent plus qu'ils ne parlent de leurs programmes ; c'est la logique du système américain, somme toute censitaire : Kennedy père, qui l'appliqua fort bien avec son fils, distinguait trois étapes nécessaires dans une campagne électorale : « money, money, money ». A ce jeu, les démocrates sont, à ce jour, gagnants particulièrement pour l'élection du Congrès où ils ont déjà la majorité. Elle sera accentuée.

¹ France-Forum, n°11 et 16 : « Le beurre et les canons ».

Le candidat Obama, sans avantage net dans les sondages actuels, a en mains l'atout qui pèsera dans l'implacable ligne droite de l'élection après Labour Day : 26 ans de moins que son adversaire Mc Cain (72 ans). Celui-ci serait de loin le plus vieux président depuis la naissance de l'Union ; Reagan est deuxième (67 ans). Son bulletin de santé, comme en témoigne sa joue gauche, n'est pas des meilleurs : c'est un héros de la guerre du Vietnam, comme prisonnier de guerre ; lui ne s'est pas défilé de la conscription comme le Président sortant et son vice-président, distinction non négligeable. Son puritanisme affiché fut entaché par le soutien, qu'en fort bonne compagnie d'Alan Greenspan, il procura au pire escroc du scandale des caisses d'épargne, Charles Keating, le seul emprisonné, qui coûta lui seul au contribuable, dans la faillite de sa Lincoln Savings Bank, plus d'un milliard de dollars, il y a vingt ans, et prescription. Obama, pour son plus grand bien, n'a pas eu le temps d'accumuler les casseroles d'un long parcours qui use l'image de « l'homme neuf ». Comme naguère « Camelot », le candidat Kennedy dont la famille le soutient aujourd'hui.

Mac Cain fait le grand écart entre indépendants et évangélistes bushiens, son programme, assez flottant comme celui d'Obama, continue essentiellement l'Administration Bush, particulièrement en Irak, et le Président sortant a les mêmes sondages d'approbation que Nixon après le Watergate ! En novembre, notre scénario économique et financier s'aggravant ne montrera guère le néo-reaganisme des « Bushonomics » à la mode. Par ailleurs, le contribuable se verra présenter la note des acrobaties en déroute de Wall Street et de la socialisation du secteur immobilier : « ce capitalisme du pauvre et la socialisation du riche » dit plaisamment M. Grant (*The Grant Observer*) : le **contribuable-électeur-déposant-actionnaire**, menacé d'expulsion, dont le revenu moyen stagne depuis huit ans, voyant ce retour imprévu de l'étatisme et de l'interventionnisme par des partisans du « laissez faire » et du « libre marché » préférera l'original à la copie et votera probablement avec ce qu'on appellerait en France un réflexe de gauche ». Cela risque de profiter à ce que M. Henri Guaino prophétise globalement : le retour de l'Etat. A ce jeu, Obama semble ne pouvoir perdre sauf gaffe majeure ou relents de racisme dans l'isoloir ; il a, en outre, réussi à inscrire sur les listes électorales beaucoup de jeunes qui sont ses partisans. Le corollaire d'une politique « de gauche », famille d'origine d'Obama, plus rooseveltienne que clintonienne dans notre scénario économique et financier, c'est le protectionnisme et l'unilatéralisme : le « chacun pour soi » dont Roosevelt donna l'exemple dès les cent premiers jours du New Deal. On changera de démagogie ; mais cette fois la liquidation du « modèle débiteur », s'effectuera, au rebours de celle de la Dépression pour les « années folles » dans une Amérique, criblée de dettes, enlisée à l'extérieur, son épargne nulle et sa monnaie fondante, son crédit international menacé, ses industries traditionnelles manufacturières (telles celle de l'Angleterre des années trente) en voie de disparition ; automobiles en tête, Silicon Valley, soi-disant acyclique (comme on a vu il y a cinq ans !) fera peut-être sécession ! Il faudra à la nouvelle administration toutes les ressources et la mauvaise foi séculaire du débiteur d'outre-atlantique.

La diabolisation classique des sortants et de celle de Wall Street sera dans l'ordre. Les "money changers" de Franklin et les "malefactors of great wealth" de Theodore Roosevelt seront des termes à la mode. Toutefois, sans avoir le choix, avec le risque systémique évident, les incendiaires-pompiers du Congrès de Wall Street qui bâtirent les risques du système, sont liés face à la contagion de la crise financière. M. David Roche, bon prophète et Président du prestigieux « Independent strategy » de Londres, remarquait dans le « Wall Street Journal » récemment que l'administration sortante, au rebours de sa philosophie, faisait actuellement avec ses institutions financières et sa politique monétaire tout ce que l'Amérique reprochait au Japon dans sa débâcle de l'économie « kamikaze » et de ses bulles boursières et immobilières il y a vingt ans ; on ne cessa de rendre cette attitude responsable des années de stagnation du « modèle » nippon des années quatre-vingt. Encore faut-il ajouter que, dans la stagnation, le « modèle » déchu restait créancier international, maître de sa monnaie et de ses taux d'intérêt. Que sera la stagnation d'un « modèle débiteur » ? Un député républicain ironisait sur les mesures de renflouement réservées à l'establishment financier, et particulièrement celui des deux éléphants de l'immobilier et du prêt hypothécaire, Fannie et Freddie lors de la récente déposition du ministre du Trésor Paulson et de Ben Bernanke au Congrès : « lisant les nouvelles, je me croyais en France ; mais non, le socialisme est bien vivant aux Etats-Unis ». Socialisme du riche ajoute M. Grant.

Car c'est bien les créanciers étrangers selon M. C. Morris et M. Lester Thurow (« Fortune favors the bold » 2003) qui seront les pelés et galeux du « hard landing » du « modèle débiteur », le « soft landing » consensuel envolé. Le « chacun pour soi » des années trente, avec la dévaluation du dollar est largement initié, n'en déplaise aux proclamations du duo Paulson-Bernanke et leur couplet du « dollar fort », l'Amérique dévaluant ses dettes. Elle fait bon marché de l'incontournable « village global », couplet d'il y a peu. L'Amérique avait la générosité paternaliste et commerciale dans ses années d'hégémonie au « modèle créancier ». Mais elle est depuis la création de l'Union et tout au long du 19ème siècle mauvais payeur lorsque débitrice, particulièrement à l'heure où, bibliquement, la pénitence succède à l'overdose de crédit comme souvent dans le passé. Obama nous semble fort susceptible de perpétuer la tradition dans la liquidation du « modèle débiteur » et du « beurre et des canons » cédant la place aux « canons sans beurre ».

Un héritage à liquider

Car Obama héritera de la situation « géopolitique » et, s'il ne peut faire pire que l'administration sortante, il aura du mal à faire beaucoup mieux. Opposant à la guerre en Irak dès le début, il vient toutefois de déclarer que dès le retrait, difficile, de ce premier enlèvement il transférera partie des troupes américaines vers un nouvel enlèvement, qui fera oublier le premier. L'Afghanistan, où s'empêtrèrent piteusement dans l'histoire, Anglais puis Russes, n'a pas de pétrole mais regorge de montagnards endurcis, à l'escopette effrontée et de mortelles récoltes de pavots. Mais il est vrai que Mac Cain, lui, propose les deux enlèvements en même temps : Deux à un ! Mac Cain a sur le « complexe militaro-industriel » améri-

cain, que déplorait Eisenhower, les vues de Reagan et Bush junior combinés.

Le néo-colonialisme envahisseur de l'administration Bush a amené à Téhéran le changement de régime inverse de celui qu'il prétendait imposer et précipité la course au nucléaire iranien qui joue manifestement la montre. De Gaulle n'a pas donné pour rien l'exemple de l'accès obstiné et solitaire à la sécurité d'une force de dissuasion ! La course à la nucléarisation générale du Moyen Orient et de l'Asie Centrale, de l'Inde au Pakistan et d'Israël en Iran, dans des pays à fanatismes et terrorismes suicidaires, qui possèdent les plus grosses réserves pétrolières, que l'on se dispute d'Ouest en Est, est grave.

Pas de secours auprès des émergents

Le plus gros bobard qui s'effrite quelque peu, c'est que les fonds souverains étatiques des créanciers internationaux vont renflouer le « modèle débiteur ». Ils vont, dit-on, acheter l'Amérique comme les Japonais au sommet de la bulle de l'économie « kamikaze » il y a vingt ans avec les résultats que l'on sait. Déjà de Blackstone à Fannie Mae ou Freddie Mac en passant par Merrill Lynch ou Lehman, les pertes sont au rendez-vous : à cet égard, notons avec M. Charles Morris que l'investisseur étranger aux Etats- Unis a généralement fait preuve de « reverse genius » comme disent les anglo-saxons, le génie de l'erreur. Nous avons déjà parlé du « timing » japonais. Seul de Gaulle, conseillé par Rueff, a vendu le dollar au plus haut : mais il n'avait rien d'un banquier central ou d'un « stratège » boursier et ne faisait pas sa politique « à la corbeille ».

La déroute des produits « toxiques » et le discrédit des agences de ratings, rétribués par ceux qu'elles « évaluent » apparaît brutale. Les faillites de leurs « triple A » parlent mieux que la langue de bois : le « subprime » hypothécaire n'est que le sommet de l'iceberg et l'accroissement accéléré des expulsions de logements s'étend aux propriétaires qui subissent sur le prix de leur maison la contagion des expulsions voisines. Cette spirale dément chaque jour le « consensus » de la reprise « imminente ».

La faillite technique des deux éléphants du crédit immobilier, Fannie et Freddie, touche au coeur du crédit international de l'Amérique et menace une spirale de faillites immobilières et bancaires. Ils caractérisent l'ambiguïté et l'asymétrie du système financier américain sur le partage des profits et des risques ; les profits de ces « government sponsored enterprises » vont aux actionnaires et servent de vache à lait au Congrès qui les parrainent et les protègent : ils étaient jusqu'à ce jour, exemptés du contrôle de la commission de surveillance des marchés. Mais leurs pertes sont automatiquement pour le contribuable du fait de la garantie de l'Etat Fédéral : la nationalisation juridique, et non de fait, de leur débâcle doublera la dette de l'Etat Fédéral, avec plus de cinq mille milliards de prêts hypothécaires, à presque 100% du PNB : la demande au Congrès par le Trésor américain de fonds d'un montant non spécifié, c'est-à-dire non limité pour les renflouer a fait monter les instru-

ments de « hedge » contre le crédit des obligations du Trésor américain. Sur une base combinée leur « leverage », rapport entre leurs prêts et leurs fonds propres est de 24 à 1 mais la consolidation de leurs dettes hors bilan le porte à 68 à 1. Les fonds propres sont presque inexistantes si l'on considère qu'ils incluent des « deferred assets » non récupérables. Une idée du laxisme du Congrès : il y a quelques semaines les parlementaires votaient... une augmentation de leurs limites de prêts de \$ 400 000 à 700 000 par opération : le président de la Commission des finances du Sénat, Dodd les proclamaient « adequately financed » comme le chef de la SEC le disait de Bear Stearns... la veille du massacre. Or la garantie des obligations des deux entités est capitale pour le crédit de l'Etat Fédéral : elles ont été massivement souscrites par les créanciers de l'Amérique présentées comme une obligation du Trésor avec un taux d'intérêt plus attrayant : toujours le « reverse genius » ! Mais c'est la signature de l'Etat Federal et son crédit qui sont en cause et bien sûr les taux d'intérêt qui les sanctionneront. L'étranger en détient plus de mille milliards de dollars. Assurant 50% des douze mille milliards de dollars, de prêts immobiliers et 80% récemment dans l'effondrement des centres de financements non garantis, ce que peut être la spirale de baisse et d'expulsions des logements des victimes de la « bulle », ses incidences sur l'activité économique et le réseau des banques provinciales qui ne sont pas « too big to fail » et qui, asséchés par les grands conglomérats financiers ont accentué leurs prêts à l'immobilier local, ne sont pas difficile à diagnostiquer : la crise bancaire alimente la récession qui alimente la crise bancaire et la situation rappellera fâcheusement celle de l'année 1931. A cet égard, l'agence de couverture des dépôts FDIC sonne l'alarme. Le renflouement d'IndyMac coûte déjà à lui seul 10% des ressources de la FDIC.

Malgré les protestations libre échangistes et l'hymne à « l'irréversible » globalisation, le calamiteux « chacun pour soi » des années noires est bien engagé aux USA : la douloureuse liquidation du « modèle débiteur » ne peut que l'accentuer. La merveilleuse planche à dollars de M. Bernanke et ses réductions en catastrophe de taux d'intérêts coïncide avec l'accélération de la hausse du prix du pétrole : le passage des fonds fédéraux de 5,25% à 2% coïncide exactement à celui du prix du baril de 70 dollars à 147 récemment. Notons pour apprécier l'usure du « modèle débiteur » en overdose qu'il y a dix ans une telle réduction de taux d'intérêt fit s'envoler la bourse, le Dow Jones (DJ) passant de 7 000 points à 10 000 rapidement : la réduction Bernanke fait chuter l'indice Dow Jones de 14 000 à 11 000 et le dollar de 20% ! La fin du « village global » est escomptée partiellement par les marchés des pays créanciers qui en seront, à moyen terme, les principales victimes et, qui baissent bien plus vite que Wall Street. La globalisation ne tient qu'à la hausse. C'est l'éternelle solution des crises financières américaines : « Main Street bails out Wall Street » : « la grand' rue paie les pots cassés de la rue du mur » : la grand' rue se vengera dans l'isolement de la prochaine élection ; mais le méchant créancier étranger ne vote pas lui aux

Etats-Unis ; on le punit avec le dollar. Jusqu'à la chute de la monnaie de réserve ? Car on parle de la « menace » du « protectionnisme » mais son escalade est dans les faits depuis des mois aux USA ; qu'y a-t-il de plus protectionniste qu'une dévaluation compétitive de plus de 20% du dollar et des taux d'intérêt à 2% ? La farce du « core inflation rate » vaut celle des chiffres officiels du chômage et ne trompe guère celui ou celle qui va faire ses courses ; le dumping monétaire est bien plus ruineux que des hausses de tarifs douaniers et a largement entamé le « chacun pour soi » du plus grand débiteur mondial à taux d'intérêts réels négatifs poussant l'inflation plus douloureuse dans le « village global » et les pays « peg » dollar. Cela n'est pas susceptible de durer sans ravages sur les échanges internationaux. L'impasse à Doha et la nouvelle estimation « officielle » de 500 milliards de dollars du déficit budgétaire qui exclut les dépenses réelles en Irak, avant même l'aveu d'une récession, obscurcit l'horizon. Les recettes locales, Etats et municipalités, reposent sur les taxes immobilières et le coût de renflouement des institutions financières qui y auront droit n'est même plus estimé par le Trésor. Le protectionnisme, la fiscalité confiscatoire et la planche à billets emballée sont au programme du prochain Président, quelles que soient les promesses actuelles de soulagement « du riche » ou « du pauvre ». La récession américaine va montrer ses effets destructeurs sur le « village global » et non la fable du « découplage » qui fait long feu. Comme dans les années trente ou comme à la Tour de Babel !

M. Jansons calcule que les revenus des pays exportateurs de pétrole, au cours d'environ 140 dollars le baril, augmentent de 2 500 milliards de dollars par an et que leurs réserves sont estimées à 50 mille milliards de dollars poussées à la hausse essentiellement, à ses dépens, par la planche à billets de M. Bernanke et la géopolitique néo-coloniale du Président sortant. Un tel transfert de richesse essentiellement en provenance des Etats-Unis rappelle les déclinés historiques des puissances prépondérantes et sont susceptibles d'inquiéter sur l'avenir de « l'indispensable nation » chère à Madame Albright, car avec la hausse du pétrole, les « méchants spéculateurs » ne font que recueillir la fuite du dollar que provoque M. Bernanke, essentiellement celle des américains qui « votent avec leurs pieds » ; ce sera tôt ou tard le tour des arabes si la monnaie de réserve reste fondante, le plus probable, et si la croisade militaire se déplace au lieu de s'arrêter. Pendant combien de temps les détenteurs d'une telle richesse, Arabes ou Chinois, la confieront-ils au prodige du « modèle débiteur », et maintiendront-ils le « peg » dollar qui les subordonne à M. Bernanke au lieu de créer leur propre zone monétaire, à l'exemple, quelque difficile qu'il soit à suivre de l'Union européenne ? Et quels seront alors les taux d'intérêts sur les « bonds » du Trésor de l'Union dont les instruments de « hedge » se comportent récemment comme s'ils allaient perdre leur triple A rating ? Que seront-ils dans le « chacun pour soi ». Qui succédera au « village global » ? Et quelles convulsions financières et économiques entraîneront l'inéluctable liquidation de dettes d'une

Amérique réduite à vivre à la mesure de ses moyens, financièrement et géopolitiquement ? La démagogie monétaire et fiscale et la planche à billets de M. Bernanke peuvent continuer quelque temps : crise financière, récession et risque systémique l'imposant à la nouvelle administration sous une probable forme néo-keynésienne qui n'est guère meilleure que les « Bushnomics ». Mais ses jours sont comptés.

*
* *

Les marchés financiers mondiaux n'escomptent guère à ce jour, une crise financière, monétaire, économique grave et prolongée comme nous l'avons décrite. A la stagflation actuelle succèdera la sévère récession américaine donc globale, la déflation des dettes du « modèle débiteur ». La diète sera mondiale ; les marchés émergents à la mode, du Brésil à la Russie, la Chine et ses voisins ayant déjà un peu donné, et les pays producteurs de matières premières non précieuses, pétrole en tête aussi. On retrouvera à Wall Street, et plus ailleurs, les paramètres boursiers de fin de crise : rendements égaux ou supérieurs des actions à ceux des obligations, taux de capitalisations de profits, moins trafiqués, à « simple doigt », les « acycliques » de la technologie en tête.

L'or doit occuper la part du lion d'un portefeuille ; il est, historiquement, le seul gagnant des périodes de désordre monétaire, financier, économique ; il faut, en régime de taux de change flottants savoir jongler avec les monnaies de papier et tout le monde n'est pas Soros. Par ailleurs, de Law, l'écossais, à Nixon, en passant par Keynes, Lénine, Roosevelt et bientôt... Obama (?) les « débaucheurs » de monnaie-papiers, contempteurs du « vil métal » l'on toujours fait monter. L'ordre monétaire, dicté à Bretton Woods par l'Amérique triomphante de 1945, maintint l'once d'or dans son carcan de 35 dollars l'once ; le reniement de Nixon porta rapidement celle-ci de 35 à ... 850 et, le Dow Jones faisant une partie du chemin, le rapport Dow Jones/once d'or passa sous l'unité. On est à ce jour à 11.5 : l'unité est en marche et le Dow Jones la rejoindra.

Marc VARANGOT

Penser la mondialisation avec Jacques Maritain

par Jean-Dominique DURAND

En conclusion d'un colloque sur Jacques Maritain, tenu à Lyon en novembre 2007, l'auteur résume l'importance et l'actualité de ce philosophe, dont la pensée « échappe à l'usure du temps ». Nous remercions René Mougel du Cercle d'Etudes Jacques et Raïssa Maritain de Kolbsheim (organisateur de ce colloque) de nous avoir autorisés à reproduire ce texte.

Nous voici parvenus à la fin de notre parcours de deux journées avec Jacques Maritain¹, un parcours qui a réuni des chercheurs de disciplines très différentes : histoire, philosophie, théologie, sciences de l'éducation, science politique, et même la création cinématographique avec la présentation du beau film de Jean-Yves Fischbach, *Jacques Maritain Le philosophe amoureux*, qui est bien plus qu'un documentaire.

Deux jours avec Maritain, et non sur Maritain. Car l'objectif n'était pas de revenir sur l'œuvre du philosophe français, mais à partir de Maritain, d'*aller au-delà de Maritain*, de scruter notre temps à partir d'une pensée dont l'actualité, une fois de plus a pu être soulignée. Une pensée qui n'a guère vieilli, qui n'a guère pris de rides, alors que les problématiques auxquelles nous sommes confrontés ne sont évidemment plus les mêmes que celles de son temps. Lui, a été confronté au monde des totalitarismes, de la négation radicale de la personne humaine, de la Shoah. Il a vécu le temps des grandes mutations des années 1950-1960, y compris l'*aggiornamento* de l'Eglise avec le concile de Vatican II. Confronté à tant d'événements souvent dramatiques, il les a abordés en plaçant toujours la personne humaine au cœur de sa réflexion. C'est cette réflexion sur la personne humaine et sa place au cœur de la société, qui nous permet de reprendre, pour notre temps, ce que dit Jacques Maritain. Dans la société d'aujourd'hui, face aux mutations et aux angoisses de nos contemporains, certains ont des réactions populistes ou prônent le repli sur soi, sur

¹ Les actes du colloque « Penser la mondialisation avec Jacques Maritain – Enjeux et défis » seront prochainement publiés, sous la direction de J.D. Durand, aux éd. Desclée de Brouwer.

une identité exacerbée. La pensée de Maritain se trouve à l'opposé. Elle parle de l'ouverture aux autres, de l'Accueil de l'altérité, de la démocratie. C'est un corpus de pensée qui permet *d'affronter sans peur le monde d'aujourd'hui*. Face aux nouvelles barbaries qui ont en commun avec les anciennes de récuser la personne, réaffirmer avec Maritain la centralité de cette dernière est un objectif majeur pour un idéal de civilisation. Etienne Borne disait avec justesse que « la philosophie politique de Jacques Maritain est un humanisme ». Le pape Jean-Paul II a souligné l'importance de son œuvre philosophique :

« Pour lui, il ne s'agissait pas de répéter des formules, mais avec la lumière d'une pensée si élevée qu'elle échappe aux contingences et à l'usure du temps, de faire en pionnier, et en toute loyauté, une œuvre novatrice, apportant une contribution véritablement originale dans la réflexion philosophique mais aussi théologique, en beaucoup de domaines comme la métaphysique, l'anthropologie, la morale, la philosophie de l'art, l'épistémologie, la philosophie de la nature, la philosophie politique et de l'histoire, la philosophie de la culture et la pédagogie, la liturgie et la contemplation ».

On a entendu au cours de ce colloque, comment on trouve des réponses aux questions les plus préoccupantes chez Maritain, comment celui-ci a anticipé sur bien des problèmes qui sont les nôtres aujourd'hui. On pu voir comment l'Afrique pourrait trouver dans un retour à Maritain, notamment sur le plan de l'éducation, si ce n'est des solutions à ses difficultés, du moins l'indication de voies à emprunter. On a vu comment il a pu être un précurseur sur la difficile question des droits de l'homme, sur le dialogue entre les cultures et les religions, sur les relations entre les nations, dans le vaste champ de l'engagement dans la société, sur le fonctionnement de la démocratie dans un contexte de crise de confiance générale.

Les trois thèmes retenus, « Repenser la démocratie », « Organiser la communauté internationale », « Le religieux et ses frontières », ont ainsi permis de confronter cette pensée complexe, riche, qui a connu des évolutions, avec la modernité contemporaine, et de souligner l'importance de l'inspiration philosophique pour une présence active dans la Cité.

Mais qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui, ce philosophe longtemps méconnu en France, peut être un point de référence, voire une « étoile polaire » comme le disait Giorgio La Pira ? Six thèmes émergent des diverses interventions et des débats, qui illustrent l'actualité de la pensée maritainienne et sa fécondité pour « penser la mondialisation ».

- L'exigence démocratique, mais pas n'importe quelle démocratie : une démocratie fondée sur une éthique forte et une certaine vision de la personne, une démocratie qui traduit dans les institutions l'anthropologie chrétienne, qui ne se réduit pas à

un fonctionnement plus ou moins efficace, à des règles du jeu, à des procédures, mais qui porte en elle un idéal humain et moral. Maritain apporte aussi au monde globalisé une réflexion sur la démocratie internationale et sur la paix fondée sur le droit et le bien commun entre les nations.

- L'attachement aux droits de l'homme fondés sur le message évangélique, mais qui ne devient jamais chez Maritain un dogme figé, qui offre plutôt des principes d'action et un code de comportement, des valeurs dont le fondement - l'unité du genre humain en Jésus Christ - est intangible, et qui exclut des dérives dépourvues de base morale mais rendues possibles par les recherches génétiques, ou par des positions fondées sur l'émotion (l'euthanasie) qui se retournent en fait contre l'homme.

- La promotion de l'éducation, comme moyen premier pour garantir les droits humains, le bon fonctionnement de la démocratie, ou promouvoir le développement et le respect de l'autre à travers l'éducation sociale.

- L'appel à l'engagement contre le pessimisme, contre le mal, pour croire en l'avenir et surtout se battre pour refuser ce qui paraît inéluctable : violence, guerre, choc des civilisations. Un appel à dire « Non » dans certains cas, notamment lorsque la dignité des personnes est bafouée, pour défendre tous ceux qui sont humiliés, ce que Maritain appelle aller « dans les profondeurs de l'humain lui-même, du séculier, du profane ».

- L'attention à l'altérité : la globalisation n'est pas uniformisation. En fait à travers son vécu catholique et sa double expérience romaine et américaine, Maritain évite l'enfermement franco-français de tant d'intellectuels de sa génération, et transmet son attention à l'universel avec un message d'ouverture, d'accueil à l'Autre, de dialogue.

- La distinction entre le temporel et le spirituel, l'agir en tant que chrétien et l'agir en chrétien, opposant la responsabilité sociale des chrétiens au cléricisme. La mission temporelle des chrétiens au service de la Cité dans toute sa diversité fonde la place du laïc au sein de l'Eglise, souligne l'impact de l'Evangile et conduit à porter un regard fraternel sur les non chrétiens, à promouvoir toutes les occasions de rencontres et de dialogue, dans le respect mutuel.

Jacques Maritain avait, comme l'a dit Charles Blanchet, une « passion du temporel ». Il a constamment appelé, face aux douleurs de l'histoire, au prophétisme pour récuser des évolutions ou des choix qui seraient antihumains, pour promouvoir au contraire une société et un monde conformes le plus possible au message évangélique. Dans *L'homme et l'Etat*, il aborde l'une des questions les plus difficiles aujourd'hui : le vivre ensemble :

« *Vivre ensemble* ne signifie pas occuper le même lieu dans l'espace. Cela ne signifie pas non plus être soumis aux mêmes conditions physiques ou extérieures, aux mêmes pressions, ou au même genre de vie [...]. *Vivre ensemble* signifie par-

ticiper comme des hommes, non comme un bétail, c'est-à-dire en vertu d'une libre acceptation fondamentale, à certaines souffrances communes et à une certaine tâche commune.

[...] Etant donné la condition humaine, le meilleur synonyme de *vivre ensemble* est *souffrir ensemble*. Quand les hommes forment une société politique, ils ne veulent pas participer à de communes souffrances par amour les uns des autres. Ils veulent accepter de communes souffrances par amour de la tâche commune et du bien commun. La volonté d'accomplir une tâche commune à l'échelle du monde doit donc être assez forte pour entraîner la volonté de participer à certaines souffrances communes rendues inévitables par cette tâche et par le bien commun d'une société à l'échelle du monde. Quelles souffrances en vérité ? Des souffrances dues à la solidarité ».

Jean-Dominique DURAND

*Cercle d'Etudes Jacques et Raïssa Maritain – 21 rue de la Division Leclerc – 67120 Kolbsheim.
Contact : cercle.maritain.kolbsheim@wanadoo.fr. Site « maritain.fr ».*

LUCIEN JERPHAGNON

« A l'aube du IV^e siècle selon notre façon de compter, et de la fondation de Rome le XI^e, il s'était passé une chose que nul n'aurait imaginée au temps de Tibère : sans qu'on ait jamais très bien compris comment, l'Empire romain s'était un beau matin réveillé chrétien. La Louve de Romulus et Rémus était définitivement absorbée par l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, du moins selon ce que prêchaient ses adeptes. »

« *Julien dit l'apostat* »

Germaine Tillion et l'Algérie

par Jean-Pierre PRÉVOST

En mai 1958, la « jeune » revue *France Forum* publiait un article combien prémonitoire d'une ethnologue peu connue à l'époque, Germaine Tillion, intitulé : « L'Algérie nouvelle, les Algériens et la France ».

Au sommaire de ce numéro, cet article était ainsi présenté : « L'Algérie ne peut plus être sauvée sans les disciplines que la jeunesse algérienne est seule à pouvoir s'imposer, mais elle ne peut non plus se sauver seule sans la France. Cette double perspective doit ouvrir la voie à une solution du drame actuel ». Résumé fidèle mais qui masque cependant le message essentiel et prémonitoire de l'auteur, décédé récemment, message qui prend toute sa signification lorsqu'on le rapproche des autres textes, pour beaucoup inédits, rassemblés et présentés par Tzvetan Todorov, que viennent de publier les Editions du Seuil sous le titre « Germaine Tillion Combats de guerre et de paix » : « J'entends souvent des gens me dire : « Il faut donner ceci aux Algériens, il faut leur faire faire cela... », etc, etc. Trop tard. Ils ont été assez longtemps le complément d'objet direct ; maintenant ils veulent être le sujet du verbe, et cette position motrice dans leur propre destin, ils ne demandent pas qu'on la leur octroie, mais ils exigent qu'on la leur reconnaisse. C'est même là l'essentiel de leur exigence ».

Que ne l'a-t-on pas écouté alors ! Il faudra encore quatre années de guerre, les plus noires, de massacres, de tortures, d'assassinats (je pense à mon ami Pierre Popie, avocat à Alger, en souvenir de qui j'écris ce texte, assassiné par l'OAS le 25 juillet 1961), l'égarement total de quelques hommes politiques (ce pauvre Georges Bidault s'écriant : « Laissez périr la République plutôt que l'Algérie française») pour que la France accepte enfin l'autodétermination de l'Algérie !

Se fondant sur des données exclusivement démographiques et financières, Germaine Tillion démontre en effet, dans cet article, que la politique d'assimilation est impraticable et le sera de plus en plus. Sécurité sociale, allocations familiales et surtout système scolaire français ne sont pas transposables et le seront de moins en moins. Les chiffres qu'elle donne en ce qui concerne la scolarisation des enfants algériens sont éloquentes : « En 1955, 1 683 000 enfants algériens d'âge scolaire n'ont pas eu de place dans les écoles ». Il faudrait construire 30 000 classes et recruter 33 000 instituteurs,

tâche impossible, et avant même de l'avoir atteint, cet objectif serait largement dépassé puisque de 1966 à 1986, la population devrait doubler !

« Feu la politique assimilationniste » s'écrie l'auteur, et cela, triste ironie de l'histoire, au moment même où, le général de Gaulle de retour au pouvoir va, pour un temps laisser les mains libres au gouvernement de Michel Debré, partisan farouche de l'intégration.

Pouvait-on en terminer plus tôt et dans d'autres conditions, avec le maintien sur place de ceux qui se réclamaient de la France, comme le souhaitait encore Germaine Tillion avec Albert Camus et quelques autres, L'arrivée au pouvoir de Pierre Pflimlin, pour lequel Germaine Tillion a une grande sympathie, allait-elle permettre de hâter la fin du conflit, alors que l'on était déjà au bord de la guerre civile ? Il eût fallu pour cela que tous les républicains s'unissent alors que la IV^{ème} République était en pleine décomposition et que le général de Gaulle renonce à exploiter la situation à son profit.

Mais comme l'a écrit un journaliste américain, Cyrus Sulzberger, correspondant du *New York Times* à Paris, depuis 1944: « De Gaulle considérait que ce régime avait été fait malgré lui et « contre » lui. Il a donc refusé opiniâtrement de lever le plus petit doigt pour le défendre ». (« En observant De Gaulle », Plon 1962).

Engagée ni dans un camp ni dans l'autre, observatrice objective et passionnée, -si l'on peut se permettre cet oxymore !- , imprégnée d'humanisme chrétien (« De la foi, de l'espérance et de la charité, je n'ai que l'espérance et la charité »), résistante dès son retour en France en 1940, arrêtée et déportée à Ravensbruck, retournée en Algérie dès novembre 1954 à la demande du gouvernement, elle se battra avec acharnement jusqu'au bout « à la recherche du vrai et du juste ».

Entrée au cabinet de Jacques Soustelle, ancien ethnologue lui aussi, récemment nommé gouverneur général, pour s'occuper de la scolarisation des enfants algériens, elle le quittera rapidement, après avoir créé les Centres Sociaux dont l'équipe dirigeante fut assassinée par l'OAS, trois jours avant la signature des accords d'Evian !

Germaine Tillion communiquera ses observations sur la situation en Algérie à tous ceux auprès desquels elle avait accès, membres du gouvernement, dirigeants politiques, reçue à ce titre par le général de Gaulle pendant sa « traversée du désert », multipliant articles et interventions, tentant même d'initier une première négociation qui bien sûr échouera, puis convaincue de l'issue fatale du conflit, se battant sans relâche contre la torture, contre les attentats, arrachant au FLN à Alger, la trêve des attentats contre les civils, trêve torpillée par la reprise des exécutions, témoignant au procès de « terroristes » et arrachant à Paris la grâce de nombreux condamnés à mort.

En fait, au moment où elle écrit son article dans *France Forum*, son opinion est déjà faite. Rien n'était joué, selon elle, jusqu'en 1939. Après la guerre, le massacre de Sétif

en 1945 par les troupes françaises, que ne parvint pas à empêcher le Gouverneur Général de l'époque, à la suite d'un simple fait divers dégénérant en une émeute de la misère, allait creuser un fossé désormais infranchissable entre ceux que l'on appelait « indigènes » et la France. Parallèlement les Français d'Algérie font peu à peu sécession, inquiets des dispositions de la métropole, entraînant avec eux une partie de l'armée et de l'administration.

Cependant tout était peut-être encore possible, aux yeux de cette femme qui ne veut pas perdre espoir. En janvier 1956, elle assiste à Alger à une conférence d'Albert Camus... que Ferhat Abbas rejoindra à la tribune. Quelques jours plus tard l'irréversible se produira. Le 6 février 1956, Guy Mollet capitulera devant les émeutiers et la démission du gouvernement deviendra définitive lorsque le ministre résidant Robert Lacoste confiera, l'année suivante, la totalité des pouvoirs de police à l'armée qui les utilisera comme l'on sait. Paris a désormais perdu le contrôle de la politique algérienne et ne le retrouvera pas avant longtemps.

On le comprend. Il ne sera désormais plus possible d'étudier cette période, oh combien douloureuse de l'histoire de nos deux pays, sans se référer aux écrits, dont beaucoup sont inédits, contenus dans ce livre (plus de 800 pages !). Mais leur lecture incite à se poser une question particulièrement brûlante à un moment où les libertés publiques paraissent à nouveau menacées en raison de cet « abus de pouvoir quotidien », dont parle François Bayrou.

Comment se fait-il que les parlementaires français, issus à l'époque pour un grand nombre de la Résistance, aient si longtemps laissé faire et ne se soient aperçus de rien ou, lorsqu'ils étaient informés, se soient bornés au mieux à des protestations platoniques, en laissant la sédition s'installer dans les ministères et l'armée utiliser la torture, voir le napalm, multipliant les exécutions sommaires ?

Sans doute l'urgence était-elle ailleurs : la guerre froide, la fin dramatique de la guerre d'Indochine avec la prise de Diên Biên Phu, l'état pitoyable de nos finances publiques et de notre balance des paiements, les obstacles sur le chemin de la construction européenne après l'échec de la CED, les crises ministérielles à répétition et la faiblesse des partis de gouvernements coincés entre les communistes et les gaullistes qui finalement rallièrent la majorité pour mieux étouffer le régime et préparer le retour de De Gaulle.

Qui incriminer ? Le manque de caractère des hommes, leur manque de clairvoyance, leur naïveté pour certains. Ne les accablons pas ! Ce fut en tout cas la grande faute de la France, par rapport aux autres puissances coloniales démocratiques, de ne pas avoir compris que le monde avait changé et qu'il fallait laisser s'émanciper les peuples jusque-là soumis et la faiblesse des gouvernements de s'incliner devant le fait accompli par manque d'autorité et de courage... à commencer par la « tuerie » de Sétif que le gouvernement du général de Gaulle couvrit faute d'avoir pu l'empêcher.

Aucune illusion n'est permise. La réconciliation entre la France et l'Algérie est encore à venir. Elle se heurte toujours du côté français à l'influence des orphelins de l'Algérie « française » entretenue à des fins électorales, à un patriotisme cocardier pour qui il est plus facile de commémorer les massacres que nous avons subis que de reconnaître ceux que nous avons commis. Puisse l'exemple de Germaine Tillion et ses « Résistance(s) » (titre de l'exposition sur son itinéraire et ses engagements, présentée par le Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation au Musée de l'homme à Paris, cet été) aider à poursuivre le travail de mémoire à accomplir dans l'esprit qui était le sien.

Jean-Pierre PRÉVOST

PIERRE RONDOT

« Les problèmes qui apparaissent dans le monde musulman procèdent des mêmes dispositions humaines, des mêmes besoins humains qui se manifestent sur l'ensemble du globe; mais la manière dont ils se présentent est autre; ne soyons pas surpris de voir les musulmans les traiter à leur façon, et puisse notre sympathique compréhension leur être une aide, modeste certes, mais sincère et fraternelle. »

Revue Etudes - juin 1967

Le nationalisme, virus de la guerre

par Jean-Marie DAILLET

*Les virus ont la vie dure, surtout quand ils apportent la mort.
D'où l'importance de les diagnostiquer à temps.*

« J'ai fait un rêve ». Barack Obama, premier candidat de couleur à la magistrature suprême des Etats-Unis, a repris pour le peuple américain la fameuse introduction du discours historique par lequel Martin Luther King anticipait, en grand prophète pacifiste, l'accession prochaine des Afro-Américains au respect intégral de leurs droits civiques – un siècle après la guerre de Sécession !

Le spectre de la guerre mondiale

Depuis le 7 août dernier, les Européens vivent, eux, un drôle de rêve, qui aurait pu – et peut encore – tourner au cauchemar. Comment la crise de Géorgie – clairement annoncée dès le mois d'avril – ne leur rappellerait-elle pas août 1914 ?

Quels que soient les progrès qu'ait accomplis, après les deux guerres mondiales, l'organisation des relations internationales, nous avons découvert que la guerre, que nous avions voulu croire exclue à jamais de notre continent, éclatait aux portes de l'Union européenne. Une guerre dont nous n'étions en rien responsables, une petite guerre, mais potentiellement tout aussi dangereuse que l'assassinat d'un archiduc à Sarajevo, il y a un siècle.

Comme si nos grands partenaires, les Etats-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie, n'avaient pas tiré des cataclysmes passés toutes les leçons que nous, les Européens, aujourd'hui réunis en 27 Etats, avons tirées des trois guerres franco-allemandes, dont deux étendues à toute la planète, avec bombes atomiques à la clé, arme d'apocalypse.

Un virus qui n'est pas seulement russe

Tout se passe en effet comme si le miracle européen, cette méthode sans précédent d'élimination des sources de conflit armé par un traitement à base de démocratie et de mise en commun des économies, avec abolition des frontières et intégration politique, était méconnue, à Washington comme à Moscou, deux capitales où l'on cultive à qui mieux mieux l'autosatisfaction, l'indifférence, l'ignorance inconsciente voire délibérée de toute humanité non conforme au stéréotype dominant.

Or, la guerre de Géorgie est le résultat – comme toute guerre en Europe - du virus nationaliste. Si compréhensible que soit l'exaspération du président Saakachvili devant les manoeuvres recrudescents des Russes en Abkhazie et en Ossétie du Sud en vue de déstabiliser sa jeune démocratie, le moins que l'on puisse dire est que son attaque le vouait à l'échec militaire et à l'humiliation politique, et à la perte d'indépendance. Son propre nationalisme ne tolérait pas d'ailleurs celui des Abkhazes et des Ossètes et ne pouvait que faire le jeu du vieux nationalisme-impérialisme imposé aux Géorgiens depuis deux siècles.

Bien irresponsables, bien hypocrites, bien coupables, les amis qui, en Amérique et en Europe, après l'avoir encouragé et armé, feignent de se demander maintenant ce qu'il est allé faire dans cette galère, eux qui rêvaient de l'embarquer dans l'Alliance Atlantique. Comme s'il était un instant pensable que l'aigle à deux têtes Poutine-Medvedev, allait laisser faire...

L'Union au pied du mur

Voici donc l'Union européenne, France en tête, au pied du mur caucasien. Puisse-t-elle agir en médiatrice, et non en protagoniste, si elle veut que sa mission ait la moindre chance d'aboutir à une accalmie, à une amorce de paix durable ! Qu'elle garde bien de prendre parti en faveur de quelque nationalisme que ce soit, mais veille à mettre chaque partie – et d'abord la plus puissante – devant ses responsabilités, à la face d'un monde inquiet.

Puisse-t-elle, surtout, par la voix du président Sarkozy, porte-parole mandaté par les 27 pays-membres de l'Union, insister sans relâche sur le fait qu'un seul remède efficace peut, à terme, guérir du virus nationaliste et de la maladie, mortelle pour tous, qu'est la guerre : la thérapie de groupe Monnet-Schuman, par mise en communs d'intérêts stratégiques. En l'occurrence, l'intérêt de tous, ce serait l'exploitation et le transport, *sous une autorité régionale commune*, à l'exemple de la CECA, du gaz et du pétrole. Ainsi s'effacerait une cause majeure de conflit.

Rêve européen ? Ce n'est pas qu'un rêve : expérience réussie, rodée depuis 58 ans de paix européenne, au bénéfice de 500 millions de citoyens. Pourquoi ce rêve réalisé ne serait-il pas contagieux, *de l'Atlantique à l'Oural*, comme disait de Gaulle ? Debout, l'Europe ! disait Churchill. Il n'est que temps.

Jean-Marie DAILLET

Bilan du voyage papal

par Jean CHÉLINI

Les Français ont adopté Benoît XVI

Certes il est difficile au lendemain du retour du pape à Rome de faire un bilan à long terme du voyage pontifical. Mais pour l'immédiat, après l'avoir vu et entendu et enregistré les réactions des auditoires immenses qui sont venus l'écouter, cette visite se solde par un succès. Le public était plutôt mal prévenu à son rencontre. Pour la plupart des Français, il était inconnu. Pour ceux qui l'avaient rencontré au détour d'un journal ou d'une émission, il paraissait peu ouvert au dialogue, incapable de communiquer avec chaleur. Les catholiques attachés au Concile Vatican II, le jugeaient trop conservateur, favorable à des formes dépassées de la liturgie et le soupçonnaient de vouloir rétablir la messe en latin. Les lefebvristes auxquels il avait généreusement tendu la main, refusaient le dialogue et lui tournaient le dos. On craignait un clash de la part des laïcs. Le risque d'un désappointement réciproque, voire d'un véritable échec avait été sérieusement envisagé.

Rien de tout cela n'est arrivé. Mieux encore, tout s'est bien passé. Le pape est reparti heureux de ses contacts et de l'accueil reçu. « Que Dieu bénisse la France » s'est-t-il exclamé en partant. Quand au Vatican, je passerai près de la statue de Notre dame de Lourdes, je penserai à vous. » Et les Français verront désormais d'un autre oeil ce pape qui s'est découvert proche d'eux, d'une humanité souriante, qui n'a condamné personne, les bras ouverts pour embrasser, les mains levées pour bénir. Benoît XVI a donné aux Français une image souriante du pape, celle d'un prêtre doux et bienveillant.

Une simplicité souriante

Dès son arrivée sur le sol parisien, Benoît XVI est apparu à la fois simple et naturel. Il n'a à aucun moment forcé sa nature, pour rappeler l'image de Jean Paul II. Il n'a pas baisé le sol, ni lancé quelque adresse sonore à la France. Il a salué le président de la République et sa femme avec chaleur, puis les évêques et les personnalités présentes et a suivi le protocole sans affectation ni impatience. Il était chez lui, à l'aise, attentif aux personnes et aux propos qu'on lui tenait. Il en fut de même à chaque étape de son parcours, en phase avec chacun de ses auditoires. Il a fait preu-

ve tout au long du voyage d'une aisance retenue, sa gestuelle était mesurée, sans être figée, c'était celle du professeur qui appuie son propos d'un mouvement de la main, jamais l'action emphatique d'un ténor du barreau. Il s'est montré proche et sympathique. Les jeunes ne s'y sont pas trompés. Ils ont découvert chez lui l'affection réelle d'un père, mais aussi le respect de leur identité, de leur liberté. Chaleureux, jamais familier, populaire, jamais démagogue, il était vrai et cela les Français l'ont senti.

La foi et la raison ensemble

Dans le monde politique certains le guettaient, attendant quelque déclaration menaçant la laïcité. Avec simplicité, il a repris le thème de la laïcité positive, pour affirmer que la religion avait un rôle à jouer dans l'espace public. C'était dit avec certitude sans agressivité. Somme toute sur un sujet qui a longtemps déchaîné les passions, en dehors de quelques fanatiques, les réactions hostiles ont été limitées. Mieux encore le discours au collège des Bernardins, dense, hautement démonstratif a séduit ses auditeurs. Retrouvant les origines de notre culture dans l'héritage monastique médiéval, dans la féconde association de la recherche de Dieu et de la pratique du travail, il a déclaré que sans Dieu une culture ne pouvait pas survivre car elle perdait toute référence à la perfection qui dure éternellement. La Parole de Dieu est raison, la raison est le socle de notre culture occidentale.

Notons qu'il n'a pas parlé de la morale, thème favori de Jean Paul II. L'essentiel pour lui est la Foi. Il l'a dit et répété, c'est la foi qui sauve. Tout le reste en découle. La crise de notre monde est une crise de Foi. Il faut prêcher la Foi, c'est pour cela que les propos de Benoît XVI sont toujours une catéchèse. Quand il était préfet de la Doctrine de la Foi, il avait lancé le *Catéchisme de l'Eglise catholique*. Pape, il prolonge le même effort d'enseignement, inséparable de la prière. Il a célébré avec un grand recueillement, entraînant les foules à l'adoration, à la communion. Sa piété n'est pas ostentatoire, elle est évidente, elle donne l'exemple. Quand on le voit célébrer et prier, on mesure combien le débat sur le caractère plus ou moins ancien de ses ornements est plutôt ridicule ! Croire et prier avec le sourire, aimer ses frères et son pays, c'est le message de Benoît XVI à la France. Et en réponse, par leurs chaleureux vivats, les Français ont voulu dire au pape qu'ils l'avaient adopté !

Jean CHÉLINI

François Fejtö (1909-2008)

par Jean AUBRY

La disparition dans sa 99^{ème} année de ce « passager du siècle » - titre d'un de ses nombreux ouvrages - ne pouvait qu'être douloureusement ressentie en Europe, tant François Fejtö, dès son plus jeune âge, et jusque dans les toute dernières années de sa vie, en Hongrie d'abord puis en France, s'est acharné, quels qu'en soient les risques, à exercer sa lucidité - et à la faire partager - à chaque épisode d'une histoire tourmentée, face aux régimes et aux idéologies totalitaires.

Son activité et sa fécondité intellectuelles ont été prodigieuses. Opposé avant la guerre, dans sa Hongrie natale, au régent Horty, proche des nazis, il s'inscrit, étudiant, au cercle d'études marxistes. Mais fonde très tôt une revue littéraire anti-fasciste avec son ami, le poète Attila Jozsef, exclu du parti communiste pour avoir critiqué la décision du Komintern d'imposer au PC allemand l'alliance avec les nazis pour renverser le gouvernement social-démocrate de Prusse (à cette revue collaborent, entre autres, Thomas Mann et Bela Bartok). Ce qui lui vaut de passer plusieurs mois en prison. Radié de l'Université dès 1938 (il a 29 ans), il s'exile en France.

Après la Libération et une brève réconciliation avec le gouvernement hongrois (il sert à l'ambassade de Hongrie à Paris), il opte en définitive pour la France dont il obtient la nationalité, entre à l'AFP et, après 1949, adopte notre langue pour la plupart de ses écrits. La

publication régulière d'ouvrages importants, sa participation à de nombreuses revues, dont il est parfois l'animateur ou même le fondateur, ses relations avec le monde intellectuel de France ou d'ailleurs lui confèrent autorité et notoriété. En particulier, son œuvre majeure « Histoire des Démocraties Populaires » (dont le 1er volume est paru en 1952 et le 3^{ème} et dernier en 1991)) est couronnée par le prix de l'Assemblée nationale : représentant *France-Forum* à la cérémonie de remise de ce prix, j'ai pu mesurer directement la considération dont il était l'objet. Plusieurs années durant, il a d'ailleurs prodigué son enseignement à l'Institut des Sciences Politiques.

C'est dire la fierté, la reconnaissance et le chagrin ressentis aujourd'hui à *France-Forum*, alors que disparaît ce collaborateur prestigieux de notre revue. Très tôt en effet, (dès 1960), très souvent, très longtemps (son dernier article a paru en septembre 2006), il a participé à nos colloques, s'est entretenu dans nos colonnes avec d'autres intellectuels, nous a donné des articles importants sur l'histoire (notamment celle de l'Europe centrale et orientale), sur l'actualité (les révoltes de Budapest, de Prague ou de Pologne, la Chine, en particulier la crise sino-soviétique), sur quelques-uns des grands intellectuels du siècle (entre autres, R. Aron, J.-P. Sartre, G. Dumézil, E. Morin, H. Marcuse, K. Axelos, P. Fougeyrollas, ...) Et, comme il se devait, *France-Forum* n'a jamais manqué de consacrer des notes de lecture à ses livres.

Ce fut, une fois de plus, le mérite d'Henri Bourbon d'avoir établi à l'origine, et d'avoir maintenu et resserré au cours du temps ces liens privilégiés. Et lorsqu'à mon tour il m'est arrivé, non sans hésitation, connaissant l'étendue des charges et obligations multiples de François Fejtö, de faire appel à lui, j'ai toujours été réconforté par l'accueil amical, chaleureux et toujours positif qu'il réservait au représentant de *France-Forum*.

Il a beaucoup appris à nos lecteurs, et plus encore stimulé leur réflexion. Son histoire personnelle, ses voyages, sa connaissance directe de l'Europe de l'Est et les relations qu'il avait continué d'y entretenir avant et après la chute de l'empire soviétique (avec Tito, par exemple) lui permettaient de disposer d'informations de première main. Grâce à sa curiosité toujours en éveil, son souci constant de ne pas demeurer enfermé à l'intérieur des frontières géographiques, politiques, voire disciplinaires : il a su être, au plein sens du terme, et tout à la fois, historien, journaliste et philosophe..

Deux exemples entre mille autres. Au retour d'un voyage, sur place il publie dans *France-Forum* un article intitulé « Israël, un pays comme les autres » (n°32 – avril-mai 1961), particulièrement éclairant et subtil sur les bouleversements que la création de ce nouvel Etat avait entraînés dans la mentalité et la culture juive, exacerbant notamment la tension entre la jeunesse ardente des kibboutz et les rabbins soucieux d'une stricte observance des rites, entre « la passion moderniste et créatrice des uns » et « l'orthodoxie de ghetto des autres », sur le complexe de supériorité des citoyens du nouvel Etat vis-à-vis des Arabes. Mais « Israël a beau fuir le sacré, celui-ci ne le lâche pas ». (Rappelons que François Fejtö, de confession

juive, à l'origine s'était converti au catholicisme en 1955). Et aujourd'hui, près d'un demi-siècle plus tard, on peut mesurer ce que ces propos ont d'éclairant, voire de prophétique, sur les rapports du judaïsme et du sionisme et sur les interminables conflits du Proche-Orient.

Autre terrible prévision pour notre XXIème siècle, tragiquement inauguré par la destruction des Twin Towers de New-York, François Fejtö n'en est pas l'auteur mais il a le don de la déceler et d'en souligner l'importance chez son interlocuteur : s'entretenant dans le n° 145-146 – février-mars 1976 – de *France-Forum*, avec Régis Debray qui, après ce qu'il vient de vivre en Amérique latine, publie son premier roman, « L'Indésirable ». Il tombe en arrêt devant quelques lignes de ce livre sur lesquelles il attire tout particulièrement l'attention de nos lecteurs. Ceux d'aujourd'hui peuvent hélas ! mieux que ceux de 1976 en mesurer la redoutable signification, à savoir qu'il faut définitivement cesser de croire au rêve récurrent de « la fin de l'Histoire ». Ces lignes sont les suivantes : « Aujourd'hui, un communiste qui n'a pas de doutes sur le communisme est un dangereux imbécile. Mais un communiste qui doute ne prendra pas d'assaut un nid de mitrailleuses... L'ère des absolus s'est évanouie, celle des sacrifices et des holocaustes revient en force ».

Déchiffrer les signes du temps : noble ambition que toute revue devrait nourrir. C'est la chance de *France-Forum* d'avoir bénéficié, pour accomplir une tâche aussi courageuse et difficile, du concours d'un François Fejtö. Demeurer fidèle à ses leçons et à sa mémoire s'impose avec d'autant plus d'exigence.

Jean AUBRY

François Fejtö ou l'érudition au service de la liberté

par Christian SAVÈS

C'est avec une infinie tristesse et, aussi, un peu de nostalgie, que j'ai appris la disparition de François Fejtö. Cet homme, qui était presque centenaire, a beaucoup compté dans ma formation intellectuelle et universitaire. Je revis le temps jadis où, étudiant en sciences politiques, dans la première moitié des années 1980, je me spécialisais dans l'étude du communisme, de l'Union soviétique et des pays de l'Est. Son « Histoire des démocraties populaires » (en deux tomes, plusieurs fois rééditée par les éditions du Seuil, dans la collection « Points ») avait été saluée, en son temps, par Raymond Aron. Elle était devenue un de mes ouvrages de chevet. Au travers de ce livre (mais il en écrivit beaucoup d'autres), je découvris un homme érudit, féru d'Histoire...qui ne perdait jamais de vue, pour autant, que celle-ci s'inscrit souvent dans un contexte politique tourmenté et qu'une pensée exigeante et libre, bref soucieuse du réel, doit naître de leur rencontre, voire de leur interaction.

L'homme qui vient de nous quitter fait assurément partie de ces grands intellectuels qui ont mis leur intelligence, leur discernement et leur plume au service de la liberté. Il a été toujours de son côté, à une époque où (doit-on le rappeler ?) il fallait un certain courage et des convictions pour la défendre, dans ce qu'elle avait de formel et de réel à la fois, au sein des vieilles démocraties. Il est de ceux qui firent face, alors que la menace se précisait, que le communisme cherchait par tous les moyens (y

compris les plus insidieux) à étendre son emprise, en Occident. Ce devoir de vigilance et de fermeté fut payant, sur le long terme. La liberté a fini par l'emporter car, comme l'avait écrit Alexandre Dubcek, héraut ou héros du Printemps de Prague, « c'est l'espoir qui meurt en dernier » (titre donné à ses mémoires).

Je n'ai pas eu la chance de rencontrer François Fejtö ; je le regrette et c'est peut-être pour cette raison que j'éprouve le besoin de lui rendre cet hommage, ayant appris que *France-Forum* souhaitait saluer la mémoire de l'un de ses anciens collaborateurs. Nous nous connaissions néanmoins par publications interposées, ayant l'habitude de beaucoup publier, l'un et l'autre. En 1994, alors que j'avais écrit un long article intitulé : « 1968-1993, 25 ans d'histoire tchécoslovaque : un cycle politique en perspective. » (qui devait paraître en deux parties, dans *France-Forum* et que j'envisageais de le publier dans notre revue, Henri Bourbon m'avait alors répondu : « Vu le sujet, je vais préalablement le soumettre à François Fejtö, par correction, car c'est son domaine et il a souvent écrit dans nos colonnes ; il me donnera son avis ». La réponse avait été enthousiaste et mon étude parut avec sa bénédiction.

Homme discret et bienveillant, François Fejtö était demeuré amoureux et nostalgique de l'Europe centrale, cette « Mitteleuropa » qui était à ses yeux synonyme d'équilibre et de

tolérance. Certains de ses derniers écrits en portaient la trace. Je pense, à dire vrai, que le personnage ne s'était jamais complètement remis, affectivement et sentimentalement, de la disparition de sa chère Europe centrale, telle qu'elle existait encore au temps de son enfance (1909-1919), avant qu'elle ne soit condamnée par le Traité de Versailles...et la hargne d'un Clemenceau (dont la lucidité fut hélas prise en défaut, sur ce dossier).

Il s'en est allé, à présent, mais son œuvre demeure : il nous la laisse en héritage et il nous appartient de la faire découvrir aux jeunes générations. L'Histoire (et les leçons qu'elle donne) est un bien qu'il faut savoir partager, pour l'édification du plus grand nombre... et même de tous.

Christian SAVÈS

René Pucheu

Notre ami et collaborateur vient de mourir.

Nous en avons une grande tristesse.

Nous lui rendrons l'hommage qu'il mérite dans notre prochain numéro.

Nous adressons à sa famille toutes nos condoléances.

Le dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

ETOUFFOIR (chronique de l') (suite). Une directive européenne pour contraindre les avocats à faire *une déclaration de soupçon* dès qu'ils suspectent leurs clients d'effectuer des opérations de blanchiment, par exemple de dissimulation fiscale, tout en continuant à les conseiller, sans les avertir qu' on vient de les dénoncer ou qu'on va le faire, un décret français qui transpose la directive en oubliant de rappeler que parmi les activités pouvant être exemptées de cette obligation figurent les activités de consultation juridique et non pas seulement celles qui se rapportent directement à la défense et à la représentation en justice : bien entendu, c'est au nom des bons sentiments, - ici la lutte contre la corruption -, que s'opère la prise en main, la prise en masse, la prise en nasse. Résultat : destruction du secret, de la confiance protégée, de la parole libre. Et que les avocats ne se croient pas à l'abri parce que le Conseil d'Etat a annulé, pour cause d'omission, l'article défaillant du décret. Pris dans l'oeil du cyclone réglementaire bruxellois, ils ont intérêt à se tenir sur leurs gardes. L'esprit de l'étouffoir n'est pas que dans les lois. Il est aussi dans les moeurs. Un ouvrage savant, *Aristote au Mont-Saint-Michel*, vient-il rappeler que la culture grecque s'est transmise à l'Europe médiévale, aussi, par Byzance, la Sicile et quelques

grands monastères occidentaux dont celui du Mont-Saint-Michel, c'est un véritable tir de barrage avec demande d'enquête, annonce d'expertise, indignations idéologiques, formulation d'accusations en des termes à connotation délibérément pénale : racisme culturel lance-t-on. C'est la réitération des procédés et procédures déjà mis en oeuvre en 2005 lors de la parution du livre très documenté d'Olivier Pétré-Grenouilleau sur les *Traites négrières*, qualifié, lui, de quasi-négationniste. La réfutation offusquée et courroucée du constat historique ne suffit plus, il faut encore en criminaliser l'expression. L'unique signataire de la présente pétition n'a aucune compétence particulière pour débattre des conditions de la transmission du savoir grec en Occident non plus que de l'histoire plus que millénaire de l'odieuse traite africaine. Il est en revanche très compétent pour observer que, de toutes parts, on veut imposer silence aux opinions dissidentes, que les instances disciplinaires de la pensée autorisée ne supportent plus la contradiction, que la menace du code pénal tient lieu d'argument suprême, qu'il monte du marécage ambiant comme une odeur de délation. La délation : une clameur.

André LE GALL

L'impôt et le souverain

par Georges DUMAS

Avec l'automne revient régulièrement le débat sur le taux des prélèvements obligatoires ; ce rituel est généralement limité à des controverses subalternes sur l'exactitude du deuxième chiffre après la virgule ou sur les petites manipulations de fin d'année, report de dépenses ou anticipation de recettes. Le taux des prélèvements est le résultat d'un compromis entre l'Etat et le marché¹ ; il est censé représenter les moyens dont disposent les administrations publiques pour gérer le pays mais l'emploi fait de la ressource est au moins aussi significatif, de ce point de vue, que le prélèvement lui-même. Cette capacité collective d'agir est aujourd'hui amputée par la charge des intérêts de la dette publique et par la prolifération des dépenses cachées.

La charge en intérêts de la dette publique appauvrit chaque année l'Etat. En 2007, le service de la dette atteint un peu plus de cinquante milliards d'euros et absorbe 17% des recettes fiscales alors qu'il ne coûtait que 5% en 1980. Ce poste du budget dépasse le montant du déficit, évalué par la Cour des comptes à 2,9% du PIB. Le stock de la dette dépasse aujourd'hui 1200 milliards d'euros et la charge d'intérêts s'alourdit dès cette année de 2 ou 2,5 milliards en raison de la hausse des taux. Au mois de juillet de cette année, le président et le rapporteur général de la Commission de Finances du Sénat avaient évalué à 65 mil-

liards les économies à faire pour retrouver l'équilibre.

Ce prélèvement précipitaire sur la production annuelle de richesse est, malheureusement, sans effet sur la croissance : pour une moitié, les intérêts vont à des non-résidents détenteurs des titres de la dette et le reste alimente, directement ou indirectement, les comptes de ménages qui ont une forte capacité d'épargne et une faible propension à consommer. Il nourrit la rente et alimente l'accumulation patrimoniale des ménages. Le circuit ainsi organisé a un effet déflationniste : ce n'est pas le rentier qui crée la croissance, c'est l'entrepreneur.

Autre « prélèvement contraint », celui des dépenses fiscales (70 milliards) et sociales (43 milliards). Ces exonérations ont été inventées pour minorer les prélèvements obligatoires qui seraient nécessaires pour financer les interventions souhaitées. On se garde bien de dire qu'elles sont compensées par d'autres contribuables ou qu'elles vont grossir le stock de la dette publique. C'est un prélèvement précipitaire sans limite, à la différence des crédits budgétaires. Parfois, il n'est même pas évalué. Une priorité est ainsi conférée à des interventions privilégiées alors que les dépenses sont normalement soumises aux arbitrages budgétaires et enfermées dans des crédits limitatifs. La pratique de la dérogation a pris une telle importance qu'elle a provoqué la création d'une nouvelle profession partiellement regroupée dans le « syndicat de la

¹ Georges Dumas, *Politique fiscale : le naufrage* L'Harmattan, 20 €.

défiscalisation » qui a pour ambition « de sécuriser les opérations proposées à la clientèle ».

Ce budget annexe offre une typologie bariolée de mesures disparates, fruits du clientélisme et du goût immodéré des politiques pour des « incitations » souvent hypothétiques². Les élus sont toujours prêts à proposer des mesures ciblées favorisant des publics sélectionnés. Le résultat est l'incohérence des dispositifs ; comme il n'y a pas d'arbitrage portant sur l'ensemble des dérogations, les avantages tirés de chacun d'eux sont disparates ; les plafonds de déductibilité, par exemple, sont différents d'une dérogation à une autre, sans qu'on n'ait jamais justifié la différence. Ce budget bis n'est jamais remis en question et constitue un bloc intangible d'acquis fiscaux. La sincérité du budget officiel est gravement compromise. Paradoxalement, c'est la Commission européenne qui fait preuve d'une saine curiosité à l'égard de ces pratiques ; elle est particulièrement attentive car, comme les subventions, elles peuvent dispenser des aides susceptibles de fausser la sacrosainte concurrence.

Périodiquement et alternativement, les gouvernements et les parlementaires proclament leur volonté de mettre de l'ordre dans ce musée des exceptions ; en 2004, le gouvernement annonce « une révision drastique » des « niches fiscales » dont on n'a plus entendu parler : comme l'a fait remarquer le Rapporteur général de la Commission des

Finances de l'Assemblée nationale, « chaque niche a son chien ». La représentation parlementaire répugne à faire un examen critique et général de ces dispositifs ; la dernière esquive proposée consiste à fixer un montant maximum des exonérations dont pourrait bénéficier chaque contribuable. C'est la solution la plus compliquée et la plus lourde à gérer pour les services au moment où on cherche à réduire leurs effectifs. C'est aussi la moins efficace car le nombre de ces dépenses (480 en 2007) est en augmentation chaque année : cinquante nouvelles « niches » ont été créées pendant la dernière législature et de nouvelles dérogations ont été décidées dans les premiers mois de 2008. La prolifération de ces niches limite la marge de manœuvre du gouvernement, privé d'un volume de ressources susceptibles d'être plus judicieusement employées, par exemple lorsqu'une politique anticyclique devient nécessaire.

A ces emplois contraints s'ajoutent les effets de l'augmentation du prix du pétrole, impôt à l'importation, qui prélève 2,5% du PIB, et qui est aussi l'échelle mobile inversée de la baisse du dollar. Il était prévisible que des voix s'élèveraient pour proposer de réduire le poids de la TVA sur les carburants et le fuel domestique, nouvel exemple d'incohérence au moment où, pour des raisons autrement impérieuses, on s'efforce de réduire ces consommations. Nouvel exemple de la fragilité du compromis que l'impôt tente d'établir entre les intérêts particuliers et le bien public.

Georges DUMAS

¹ Ibidem.

Le désenchantement de l'Europe

par Jean CHÉLINI

En se construisant, l'Europe est sortie peu à peu du rêve qui l'avait fait naître. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à l'appel de politiques idéalistes, nourris des souvenirs de l'Europe romaine, de l'Empire carolingien et de la chrétienté médiévale, un projet vit le jour, celui de l'union pacifique de six pays de l'Europe occidentale, tissant entre eux des liens politiques, économiques et sociaux tels qu'ils rendraient toute guerre intra-européenne impossible, garantissant la paix et un avenir de progrès. Ces hommes Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Konrad Adenauer, étaient tous de formation chrétienne, issus des régions de l'Europe moyenne, un lorrain, un rhénan et un fils du Trentin, les plus meurtries par des guerres à répétition qu'avaient affrontées l'Allemagne, la France, l'Italie et le Benelux.

Ce projet apparemment utopique fit renaître l'espoir de la paix définitive et suscita dans les jeunes générations un immense enthousiasme. Je me souviens de la joie qui m'habitait quand, jeune militant du MRP, j'allais expliquer l'Europe, son espoir et ses projets devant des auditoires sceptiques voire goguenards. On rêvait d'une monnaie unique, d'un passeport commun, de l'uniformisation de l'enseignement supérieur. On espérait pouvoir, comme dans toutes les universités médiévales, commencer ses études à Rome, les poursuivre à Paris et revenir se spécialiser à Bologne ou à Bonn. Et à la surprise générale, l'utopie a été féconde, elle a engendré l'Europe des Six !

Mais ce ne sont pas des militants convaincus depuis l'origine de l'idéal européen qui ont été choisis pour siéger dans les assemblées européennes, mais des politiciens professionnels ou des techniciens ! Le siège de député européen est souvent devenu en France une compensation pour un candidat qui n'avait pas été retenu pour l'Assemblée nationale. Au fil des années, à mesure que le projet prenait corps, peu à peu, la distance entre l'idéal et la mise en oeuvre s'est accrue, au point de rendre illisible le projet initial.

Blessures et désillusions

D'abord il y a eu les blessures, les coups d'arrêt comme le crime du 30 août 1954, le rejet par le Parlement français du projet de C.E.D, la Communauté Européenne de Défense. Si on a réussi à ajouter à la primitive CECA, Communauté du Charbon et de l'Acier, l'Euratom, puis la pièce maîtresse du projet, le Marché Commun, il est vite apparu que les réalisations sociales et culturelles ne suivaient pas, que les technostructures ne cessaient de se multiplier et de s'épaissir. Bruxelles devenait la capitale technique de l'Europe, multipliant circulaires et documents impératifs.

Une zone de prospérité... où l'idéal s'est perdu

Certes, les succès étaient indiscutables, l'Europe économique réussissait à travers le Marché Commun pour devenir une zone de prospérité où la suppression des frontières facilitait les échanges. L'euro devenait la devi-

se de référence, l'emportant sur le dollar : mais du coup, nos exportations, du moins en France, cessaient d'être compétitives. Le traité de Schengen rendit très aisée la circulation des personnes. Mais cette prospérité et cette liberté de circulation attiraient de plus en plus les déshérités politiques et économiques du reste du monde. Dans le même sens, l'élargissement de l'Europe faisait entrer dans la communauté des Etats dont le niveau économique et culturel différait de beaucoup de celui des six partenaires principaux ou des premiers nouveaux intégrés comme l'Espagne et le Portugal.

Des nouveaux venus, issus de l'ancien bloc communiste comme la Pologne, se tournaient volontiers vers les Etats-Unis jugés plus capables de les défendre que Paris et Berlin, toujours associés aux aspects les plus sombres de la Deuxième Guerre mondiale. La sympathie communautaire des débuts n'existait plus : on voulait bien bénéficier de l'Eden européen, mais on ignorait le magnifique idéal des Pères de l'Europe.

Des échecs, comme le non français au projet de Constitution européenne ou hier, le rejet par l'Irlande du traité de Lisbonne, ont clairement montré que les peuples ne voyaient pas dans les textes compliqués qu'ils rejetaient, l'enthousiasme et la fraternité de l'Europe naissante, mais plutôt la lourde et impérative administration de Bruxelles, dont ils ne voulaient pas. L'espoir européen était devenu un carcan. L'Europe n'avait plus d'âme, elle avait même renié ses racines chrétiennes et songé à accueillir la Turquie, ennemie pendant des siècles de sa civilisation et de sa culture, et qui

malgré des efforts récents pour adopter des attitudes plus tolérantes, reste un pays non-européen, virtuellement en conflit avec ses voisins orientaux, brutal avec ses minorités ethniques ou religieuses.

Retrouver le rêve européen

Est-ce une raison pour désespérer de la construction européenne, de s'en désintéresser et de nous replier sur nous-mêmes ? Ce serait donner raison aux ennemis de l'Union ou à ceux qui veulent la réduire à une simple zone de libre échange. Je crois que le temps est venu de faire une pause, d'arrêter d'élargir l'Europe, pour l'approfondir. Il faut de nouveau tendre vers une Europe des cœurs, prendre le temps d'inventorier nos valeurs communes et nos faiblesses réciproques, pour clairement montrer aux peuples européens les aspects positifs de notre passé, et les risques de nos tentations nationales, offrir aux jeunes européens ce qu'il y a de beau et de bon dans notre histoire et notre culture actuelle commune. L'Europe doit redevenir un idéal humain, à l'image de ses fondateurs. Au-delà des différences ethniques, il faut témoigner que le modèle de l'homme européen peut apporter la paix et la prospérité de tous, mais aussi le bonheur de l'esprit et du cœur de chacun. L'idéal européen comporte une dimension personnelle et individuelle qu'il faut désormais remettre en valeur. Maintenant que l'Europe est à moitié construite, il faut retrouver le rêve d'avenir, qui seul peut la prolonger en entraînant l'adhésion personnelle des hommes et des femmes qui la peuplent.

Jean CHÉLINI

Staline nous manque !

par Charles DELAMARE

Le père biologique de l'Union européenne est Staline. On préfère l'oublier au profit de ses nombreux pères putatifs. Sans la terreur qu'inspirait la menace d'invasion de l'Armée Rouge et plus encore l'effroyable répression instaurée dans les pays devenus communistes, quels Européens n'auraient pas préféré la réconciliation, sous l'oeil bienveillant de l'Oncle Sam, à leurs tragiques et commodes inimitiés ? La menace étant dissipée, chacun revient à ses marottes. L'Irlande aurait-elle voté "non" au dernier référendum si la flotte de la Mer Blanche avait croisé au large de ses côtes ?

L'évolution, heureuse, des rapports de force entraîne une autre conséquence, fort peu analysée jusqu'à aujourd'hui. Elle découle de la suppression des contraintes qu'imposait la guerre froide. Elle renforçait l'état d'alerte permanent, dans lequel, depuis des siècles, était installé l'Etat-nation. L'appareil étatique permettant de résister à la constante pression de l'étranger dans tous les domaines paraît certes, largement inutile au niveau communautaire, mais il l'est tout autant au niveau des Etats proprement dits. La forme politique qui s'est incarnée en eux, l'Etat-nation, est devenue archaïque et parasitaire. Elle s'était imposée depuis le XVIème siècle pour mettre fin aux luttes intestines et entretenir, dans ce but, une armée permanente. Celle-ci avait eu pour raison d'être la paix intérieure. Mais elle devait aussi repousser au-delà des frontières les ennemis potentiels ou actifs. Sans toujours y parvenir, comme on l'a constaté en 1940 ! Les

constructions de ce type couvraient et morcelaient le territoire de ce qui n'était pas encore une communauté européenne, mais une simple "expression géographique". Tels de puissants cuirassés, elles voguaient leurs canons braqués l'une sur l'autre. Souvent, ceux-ci faisaient feu. La construction européenne, au début chargée d'endiguer la menace soviétique, a fait disparaître la course aux armements, cette ruineuse tension politique et sociale qui handicapa l'Europe pendant des siècles avant de la mener au bord de l'anéantissement pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ruineuse non seulement sur le plan matériel, mais aussi au plan moral, culturel, humain. Le nationalisme, poison subtil, imprégnait la vie et la pensée des citoyens, de même que la discipline jamais relâchée règle tous les instants des marins embarqués dans les flottes de combat.

S'il n'y a plus de guerre en vue, à quoi peut servir l'"Etat-nation" ? Tous ceux qui croient leurs privilèges attachés à cette vieille structure, consciemment ou non, essaient de lui trouver des tâches de substitution. Mais ils se heurtent à un scepticisme croissant. Parce que l'"Etat-nation" coûte cher et ne donne plus la protection que l'on attendait de lui pendant les conflits.

Parce que l'"Etat-nation" coûte cher, il pèse encore plus sur les esprits que sur les portefeuilles ! Dans la situation de "paix perpétuelle" que Kant avait rêvée, il continue à percevoir sa dîme. C'est un anachronisme ! Cette situation se perpétue en raison du souvenir des avantages, de plus en plus évanescents, que

cette ancienne structure politique a donné autrefois, et des services qu'elle rend encore parfois dans certains domaines de la vie sociale.

L'"Etat-union" subit la même désaffection que l'"Etat-nation". Les Européens déjà excédés par le trop plein d'étatisme dans leur propre pays n'ont pas du tout envie de voir ce poids, déjà difficilement supportable s'alourdir de la bureaucratie tatillonne de Bruxelles. Les partisans zélés de celle-ci ont accru cette méfiance en réclamant pour l'Union un statut de "puissance". Et l'on a compris qu'ils souhaitaient que sous le drapeau bleu aux 12 étoiles nos jeunes gens aillent, au péril de leur vie, régenter l'Afghanistan, le Congo, le Liban, ou d'autres lieux, profondément étrangers aux préoccupations de « l'homo europeus ».

Si le Traité de Lisbonne agréé vraiment aux citoyens européens, la seule façon d'en avoir le cocor net, et de convaincre les Irlandais rétifs, est d'organiser un référendum à ce sujet dans tous les Etats de la Communauté, sans exception. Avancer cette proposition, c'est connaître la réponse : "Nous sommes tous des Irlandais". C'est donc l'échec de l'Europe ? Au contraire ! Cette situation de "pat", comme on dit dans le jeu mentionné dans la phrase précédente, prouve sa réussite. L'Union a désarmé les "Etats-nations" qui ont ravagé pendant des siècles le territoire où elle est établie. On n'a plus besoin d'eux. Qui « on » ? Le peuple, les peuples, l'exception ne concernant que la mince couche de population attachée aux privilèges démodés que lui apporte cette structure. L'opinion publique, celle encore confuse de cinq cent millions d'Européens le sent profondément, même si elle ne s'exprime que rarement, par à-coups, comme lors des référendums français, hollandais, irlandais.

Parce que ce qui a été rejeté n'est pas la concorde européenne. Loin de là ! Tout le monde se félicite de la fin des compétitions sanglantes entre voisins ! Comme, il y a bien longtemps, on s'est réjoui de la cessation des expéditions anthropophagiques entre tribus. Le rejet de la Superpuissance bruxelloise n'a été causé que fort minoritairement par un retour violent à la petite puissance nationale. A l'inverse, ce qui a été rejeté sans équivoque, c'est le copié-collé des rédacteurs des nouveaux traités sur le modèle ancien, inventé par Richelieu, Bismarck ou Cavour. Aussi claudicant que soit le Traité de Nice, il suffit aux citoyens européens, probablement d'ailleurs parce qu'il est claudicant.

Mais cette réaction des libres électeurs ne règle pas les problèmes que l'existence de l'Union connaît à l'intérieur et à l'extérieur. Admettons que cette dernière ait choisi Venus plutôt que Marx, comme l'a écrit avec un certain dédain un de nos cousins américains, sera-t-elle sûre de sa sécurité ? Surtout si la grande soeur Amérique laisse tomber lance et bouclier. Que se passerait-il si, dans l'interrègne de la présidence à Washington, Israël bombardait les sites atomiques de l'Iran ? La "présidence" française (ou tchèque après le 1er janvier) aurait-elle les moyens de faire face aux événements ? Qui seraient graves, c'est le moins qu'on puisse dire... Bien plus que l'avancée russe en Géorgie.

L'Union européenne a besoin d'une infrastructure nouvelle. L'"Etat-nation", dévalué aux yeux de ses citoyens ne peut plus en constituer le modèle. Il faut se tourner vers la Confédération helvétique, cette "démocratie-témoin" pour assurer le minimum d'efficacité commune avec le maximum de libertés locales et individuelles. Une autre forme politique, susceptible de susci-

ter l'adhésion d'hommes moins abrutis que le proclament en catimini ceux qui se sont institués leurs maîtres à penser, en se flattant de rester ainsi leurs maîtres tout court.

Le conflit en Géorgie vient de montrer que le nationalisme continue à travailler les esprits et les cœurs de ceux qui n'ont pas compris la leçon donnée par l'Union européenne. S'il n'est pas sage en ce monde de rester désarmé, tout en prétendant demeurer libre et riche, et qu'en conséquence il est nécessaire, à l'image de la Suisse, de veiller à sa défense de manière inflexible, il ne s'ensuit pas qu'il faille se lancer dans les aventures de la « puissance », en multipliant rodomontades et dépenses de prestige.

Où se situe le danger désormais ? Ce n'est plus dans les désirs d'annexion des terres voi-

sines, comme la France qui, pendant deux siècles, a ravagé l'Allemagne pour réaliser l'idée farfelue du « pré carré » en réclamant la rive gauche du Rhin, et en subissant le retour du gros bâton. Ou comme les trois puissances entourant la Pologne qui se sont partagé celle-ci par quatre fois. La trop lente guérison de la maladie nationaliste dans les Balkans, son extension dans le Caucase nous rappelle que la solidarité entre les pays de l'Union européenne doit être accrue, confortée, intériorisée, armée et pensée.

Staline nous manque, disions-nous. Vladimir Poutine fera-t-il l'affaire ? Nous ne le souhaitons ni pour nous, ni pour le grand peuple européen qu'est le peuple russe.

Charles DELAMARE

Inflation : punition

par Omar LEFRANC

L'inflation assaille le monde. Elle résulte de l'émission sans frein des moyens de paiement, sans contrepartie d'une production propre, par de grands pays, l'Amérique en premier, mais aussi la France qui semble avoir adopté, grâce au patronage de l'euro, qui la protège, le même détachement vis-à-vis de l'endettement, que Don Juan dans la pièce de Molière. Depuis Rueff, et son élève, le général de Gaulle, on sait que le déficit du budget américain, ainsi que celui de la balance commerciale sont couverts par la souscription de Bons du Trésor US, placés chez les créiteurs étrangers : Japon, puis Chine, émirats pétroliers, etc... Les ménages américains se gardant bien d'épargner... Et le sauvetage du monde financier gonfle la masse de la dette !

Pourquoi ce mécanisme, critiqué depuis 1960, devient-il aujourd'hui plus nocif qu'auparavant ? Tout d'abord, parce que le Trésor américain a accru sa demande : la guerre d'Irak dévore des milliards, si bien qu'en schématisant on peut dire que les ouvriers chinois financent les GI's en Mésopotamie. Mais la principale raison de cette évolution tient à la grande réussite du système : le décollage des pays émergents. Ceux-ci seraient restés sous la ligne de flottaison du grand vaisseau mondial s'ils n'avaient pas bénéficié de l'énorme consommation américaine. Au point qu'aujourd'hui ils se mettent eux aussi à consommer. Et ce n'est qu'un début ! On retrouve alors la hantise ancestrale du besoin de trouver des nourritures terrestres pour les affamés, non

seulement du pain, mais aussi des maisons, des automobiles, du confort. La « peur de manquer » réapparaît comme conséquence de la société d'abondance ! D'où des hausses de prix que des esprits bornés mettent au compte de l'euro (alors que celui-ci leur offre la meilleure protection contre le renchérissement des matières premières) mais qui sévissent de plus en plus fort en Inde ou en Chine, ainsi qu'en Amérique latine, ses vieux réflexes retrouvés. Au point de menacer les régimes en place, un jour ou l'autre, comme on l'a vu en Allemagne en 1933 ! Parce que l'inflation ruine partout les classes sociales non favorisées !

L'Occident est mieux préparé que les « émergents ». Il a déjà été ravagé par l'inflation. Il la connaît et sait la combattre. Pour la première fois elle est apparue au XVIème siècle, conséquence inattendue du pillage par les conquistadors du Mexique et du Pérou. Les galions chargés d'or ont apporté à l'Espagne une hausse calamiteuse des prix. Elle a contaminé toute la chrétienté, si bien que celle-ci a éclaté, avec l'aide de Luther, il est vrai. Les véritables bénéficiaires de cet afflux de moyens de paiement ont finalement été les nations industrielles, telles que la Hollande et l'Angleterre. Sans Cortés, Rembrandt serait resté un petit maître...

On assiste aujourd'hui à un phénomène du même type. La masse énorme de liquidités produite par l'Amérique, mais du Nord cette fois a réveillé les masses humaines qui stagnaient dans la pauvreté, en Chine et en Inde. Il

en résulte, comme au XVI^{ème} siècle une forte hausse des prix, corollaire à l'insuffisante progression de la production. Là où les capacités physiques ne peuvent pas suivre le train du développement l'alourdissement des coûts est inévitable. Celui-ci pourra s'apaiser quand la capacité de fournir sera accrue par la pression de la demande, en matière agricole notamment si des réglementations du type colbertien ne viennent pas freiner l'accroissement des rendements et celui des mises en culture. Les disputes au sein de l'OMC ne sont pas de bon augure. Mais lorsque la ressource en matière première ne peut être augmentée, comme on le pense de plus en plus pour le pétrole, elle devient, comme l'or autrefois, le dollar récemment, la mesure de toute chose, la « devise » de référence.

L'inflation actuelle est le résultat d'un mouvement de prospérité qui est allé trop vite. Il traduit une modification des rapports entre entités culturelles, étatiques et nationales. Depuis deux ans, on estime que les pays producteurs de pétrole ont accru leurs ressources de 1000 milliards de dollars. La contrepartie, perçue sur la consommation des automobilistes pèse sur le niveau de vie des pays non producteurs et son coût se propage à tous les

secteurs. Il est naïf de penser (même si cela a été payant sur le plan électoral) que le pouvoir d'achat est un pouvoir d'état. Il est à craindre que la même incompréhension du réel amène certains gouvernements à prendre des mesures contraires à l'intérêt à long terme de leurs électeurs.

Que les places financières s'alarment de la probable récession américaine représentera une étape douloureuse. Elle ne sera qu'une étape longue et pénible, qui finira par se terminer si les politiques n'interviennent pas dans le processus d'assainissement à contresens, comme cela s'est produit en France au XVII^{ème}, au nom du funeste « colbertisme ». Cette absurdité économique continue malheureusement de hanter les cerveaux de beaucoup de nos génies de sous-préfecture.

L'inflation est la maladie infantile de la révolution industrielle en train de conquérir le monde actuel. Ne la traitons pas avec les médicaments de Pierre Laval, de Brüning ou de Salazar ! Sinon, nous récolterons une révolution qui distribuera autre chose que des œilletts !

Omar LEFRANC

Liverpool, marée haute

par Jean-Pierre PRÉVOST

Quelle idée, me dira-t-on, d'aller passer trois jours à la découverte de cette ville portuaire anglaise, synonyme depuis la crise de 1929 au moins, de chômage, de misère et de décrépitude ? Le fait que Liverpool ait été choisie pour être la capitale européenne de la culture en 2008 excitait sans doute ma curiosité d'autant plus que déjà, en 2004, l'UNESCO avait inscrit sa façade maritime et une bonne partie du centre-ville au patrimoine mondial de l'humanité.

Cela n'aurait peut-être pas suffi pour me décider à effectuer un tel déplacement, à vrai dire simple, rapide et bon marché grâce aux compagnies « low cost » qui desservent la ville, si n'avait soudain resurgi le souvenir d'un roman de Luc Lang, (publié en 1991 chez Gallimard : « Liverpool marée haute » et réédité, en 2006, aux éditions Stock sous le titre : « La fin des paysages »), la sombre histoire d'un directeur de musée, chargé de préparer l'exposition inaugurale de la Tate Gallery dans les docks de la ville sur « un siècle d'africanismes » et qui finit par se suicider, victime entre autres des influences maléfiques de la magie noire. C'était l'époque aujourd'hui disparue où beaucoup de dockers étaient d'origine africaine.

Il s'agissait d'un de ces romans « urbains » qui font découvrir les moindres recoins de la cité où se déroule l'intrigue, à l'instar de Paul Auster

pour New York ou d'Orhan Pamuk pour Istanbul. C'était ici la description d'une ville dont le déclin paraissait inéluctable, largement dépeuplée, dont le port, orgueil jadis de l'Angleterre, était sur le point de mourir, à l'écart de la modernité. Qu'en était-il donc vingt ans après ?

L'essor de Liverpool, sa prospérité, avaient été liés à un passé aujourd'hui révolu : la traite des noirs à partir de 1699, les armateurs dont les cargaisons de textiles, d'armes ou de tous autres produits étaient échangées contre des esclaves dont la vente en Amérique permettant de remplir les soutes de produits tropicaux qui au retour allaient être transformés par les industriels locaux, tels les Tate par ailleurs collectionneurs d'art éclairés qui avaient pratiquement le monopole du sucre de canne, dans d'immenses entrepôts et manufactures devenus désormais monuments historiques. Un musée de l'esclavage, unique au monde, retrace non seulement l'histoire peu glorieuse de ce commerce, documents à l'appui, mais insiste sur les luttes d'émancipation des esclaves eux-mêmes.

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, les représentants de la ville aux Communes plaidèrent pour la poursuite de ce trafic combien rémunérateur. En vain ! Mais la relève fut assurée par les centaines de milliers d'émigrés, en commençant par les irlandais voisins, fuyant la terrible famine

qui toucha leur île en 1842, mais aussi les allemands, les scandinaves, les polonais, tous ceux qui allèrent tenter leur chance dans le Nouveau Monde. Beaucoup d'Irlandais trouvèrent la ville hospitalière et s'y implantèrent au point d'en faire la ville anglaise la plus irlandaise et catholique.

Avant même la crise de 1929, la guerre de 1914 fut fatale à la ville. A l'image de l'Irish Regiment, recruté sur place et décimé lors de la bataille de la Somme, Liverpool fut, semble-t-il, mortellement frappée. Le commerce maritime s'en écarta, les usines fermèrent, ce fut le début des années noires. Durement bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale (en mai 1942, il y eut 4 000 morts et 70 000 sans abris), la ville semblait incapable de se relever et continuait de perdre des habitants par dizaines de milliers. Il était loin le temps où Daniel Defoe pouvait écrire : « Liverpool est l'une des merveilles de la Grande-Bretagne. Jusqu'où peut-elle grandir, je ne sais pas. » C'était il est vrai en 1702 !

Puis l'imprévisible se produisit. La renaissance de la ville commença en quelque sorte en musique avec l'incroyable aventure des Beatles dans les années 60 et avec l'épopée sportive des Reds, les footballeurs les plus titrés de Grande-Bretagne. Disposant d'un patrimoine immobilier exceptionnel de style victorien, profitant de la relance de l'économie britannique depuis trente ans, la ville repartit de l'avant et s'engagea dans un immense effort de réhabilitation et de construction avec notamment un projet pharaonique, « Liverpool One », en centre ville, un immense chantier dont émergent des immeubles-tours aux allures futuristes. Aux multiples centres commerciaux qui bordent déjà la zone piétonne va s'ajouter un super-centre dont les dimensions donnent le vertige, s'agissant d'une ville d'un demi million d'habitants : 1,4

million de mètres carrés, 150 magasins, 3 000 places de parking, des cinémas, 25 restaurants.

L'aéroport proche et commode d'accès, de grands hôtels internationaux maintenant ouverts, un immense centre de congrès, tout est fait pour attirer touristes et professionnels. Les docks, construits au début du XVIII^{ème} siècle par d'audacieux architectes imités ensuite dans le monde entier, en facilitant le commerce des esclaves, avaient la fortune du port. Aujourd'hui on les restaure. La Tate Gallery a été ouverte dans de vieux entrepôts et se mire dans l'eau du dock Albert, à côté d'autres musées. Les piliers repeints et quelques vieilles frégates amarrées-là donnent au lieu un air vénitien.

A l'autre bout du centre - un quart d'heure à pied !- on visite la Walker Art Gallery qui abrite l'une des plus remarquables collections de peinture d'Europe de la Renaissance italienne (comment ne pas rester pantois devant ce petit chef d'oeuvre de Simone Martini daté de 1342 : Jésus et ses parents au temple, la Vierge encore inquiète, les remontrances de Joseph et Jésus les bras croisés ? Tout est dit.) à l'art moderne et les deux cathédrales, l'anglicane et la catholique moderne : un immense bloc de béton et de verre, en forme de méduse surmonté d'une tour et, en redescendant vers les docks, les beaux immeubles victoriens rénovés et les monuments néoclassiques.

Une métropole vivante, rieuse, audacieuse, entrée de plein pied dans le XXI^{ème} siècle, tout cela survivra-t-il au retournement de la conjoncture mondiale ? Une telle question paraîtrait indécente aux Liverpooliens, plus familièrement les Scouse, bien décidés à gagner leur pari.

Jean-Pierre PRÉVOST

London ex libris

par Florence de VOLDÈRE

L'auteur dresse le bilan de quatre jours à Londres. Au-delà des facéties et des provocations, Londres bouscule par sa liberté, son efficacité et son pragmatisme dans le domaine culturel.

Lundi 7 juillet : Narcisse Outre-Manche.

La British Petroleum sponsorise depuis 18 ans le *BP Portrait Award*. L'édition 2008, à laquelle 1 750 artistes, issus de 26 pays différents, ont envoyés des œuvres, occupe jusqu'au 14 septembre la *National Gallery of Portrait*.

Dès l'entrée, les portraits de Paul Smith et Richard Bronson, brossés avec talent par David Mach et James Lloyd donnent un ton « business et show business », tandis que les documents de présentation sont illustrés par le double portrait par Ghirlandaio d'un vieil homme et d'un enfant, se livrant d'un seul regard, dans la confiance et l'amour.

Les cinquante-cinq artistes sélectionnés, de presque tous les âges (23 à 54 ans) et de tous les horizons, imposent chacun leur vision du portrait contemporain. Hyperréalisme, expressionnisme, graphisme, esthétique et émotion, tradition et innovation se côtoient

8 juillet et 9 juillet : les ventes publiques

Chez Christie's, une salle comble attend la vente du tableau de Watteau « *La Surprise* » représentant l'amour fou d'un baiser et d'une danse, interprétation d'un sujet de Rubens. Les enchères montent de 500 000 £ en 500 000 £. Le marteau tombe à 11 millions £ au fond de

la salle, record absolu pour ce témoin du libertinage à la française, hors des modes et des diktats ... A l'étonnement de tous, les enchères s'envolent aussi (2,5 millions £) pour un tableau sans compromis et jugé difficile par le marché : « *Le Mauvais Berger* » de Pierre Brueghel le Jeune (sujet repris de Bruegel l'Ancien), sans que l'on sache qui est l'enchérisseur.

Sur une terre de chair et de sang, irriguée comme une peau à la Lucian Freud, un berger court vers nous, armé d'une longue perche et d'une dague effilée. Derrière lui, le paysage est un décor hostile et sanglant, un spectacle de carnage, métaphore des périodes sombres où les hommes sont des loups pour les hommes. Quel est le monde, invisible pour celui qui contemple le tableau, vers lequel il court ? une renaissance y est elle possible ?

Le lendemain, le marché reste vigoureux chez Sotheby's : des valeurs sûres (Téniers, Turner, Jan Brueghel de Velours ...) s'échangent en une soirée pour plus de 51 488 000 £.

Jeudi 10 juillet : 240 ans d'une politique culturelle « jeune »

Depuis sa fondation en 1768, la *Royal Academy* présente, chaque été, la *Summer Exhibition*. Cette 240^e édition est bien dans l'esprit d'une politique culturelle qui choisit résolument la provocation et ses providentiels

ressorts médiatiques. Elle continue à jeter ses pavés dans la mare, comme elle le fit en 1997 avec *Sensation*, l'exposition scandale de Damien Hirst et comparses, où les fœtus baignant dans le formol jouxtaient un bœuf coupé en tranches abandonné à la gourmandise de milliers de mouches. La présentation de ces pièces, l'année suivante, au *Brooklyn Museum of Art* devait susciter l'ire du maire de New York, Rudy Giuliani. Scandale bis inespéré et si porteur...

On passe donc, en 1 200 œuvres, du dessin à la photographie, de la peinture à la sculpture, gravure, installation, vidéo et architecture ... De jeunes audacieux côtoient des artistes renommés tels Georg Baselitz, Jeff Koons,

Louise Bourgeois, Barry Flanagan, Lucian Freud, Anish Kapoor, Anselm Kieffer, Renzo Piano, Ed Ruscha, Julian Schnabel, Gavin Turk, Richard Long. Pas de chapelles ni de principes.

La Summer Exhibition fait le pari que les 150 000 visiteurs ne sont pas seulement des curieux, mais des collectionneurs en puissance. Dans cette formidable mécanique de vente, les points rouges prolifèrent de 1 000 à 50 000 £. A la mi-temps, plus de 50 % des œuvres sont déjà vendues. Au moins ceux qui n'ont rien acheté sortent aussi plus heureux, plus cultivés, plus avertis.

Florence de VOLDÈRE

LES BEAUX-ARTS, CONSIDÉRÉS COMME UNE POLITIQUE

« Avant-guerre, la direction générale des Beaux-Arts, qui dépendait du ministère de l'Éducation tout en étant assez autonome, couvrait un vaste domaine : l'architecture, la peinture, la sculpture, les musées, les théâtres, l'opéra, la musique, le cinéma. Le directeur général des Beaux-Arts était un véritable ministre de la Culture avant la lettre.

Georges Huisman y a marqué son passage de son empreinte.

[...] Son action commença par un sérieux dépoussiérage. Quelques jours après sa prise de fonction, un huissier entra dans son bureau : « Monsieur le directeur général, nous sommes le premier mardi du mois ». « Et alors ? » s'étonna-t-il. « Trois messieurs de l'Académie des beaux-arts ont leur rendez-vous habituel ». Mon père (1), de plus en plus stupéfait, découvrit par l'huissier que trois membres de l'Institut, un peintre, un graveur et un sculpteur, venaient chaque mois voir le directeur général pour prendre les commandes de l'État. Mon père déclara qu'il ne connaissait pas ces messieurs, et qu'il ne lui paraissait donc pas indispensable de les recevoir.

[...] En revanche, mon père fut le premier à faire entrer dans les musées nationaux des œuvres de Picasso, Matisse, Bonnard ou Maillol. Sur les conseils de son ami Fernand Léger, il institua aussi des nocturnes et des entrées gratuites au Louvre pour attirer les classes populaires ».

(1) Tiré du livre de son fils, Denis Huisman « La rage de communiquer »

Bourin éditeur

La chronique des lettres

par Philippe SÉNART

• La correspondance de Charles Maurras et de l'abbé Penon

Quand Charles-Marie-Photius Maurras, à l'âge de six ans, quitte Martigues où il s'est ouvert à la vie dans une république de joie et de liberté, toute parfumée, au bord de l'étang de Berre, d'iode et de thym, pour s'installer, son père mort, avec sa mère et son frère Joseph, à Aix, cité royale dont la gravité l'a glacé, il subit, dans ce transfert de société, la première meurtrissure de son existence. Plus douloureuse encore, sera la perte soudaine de l'ouïe à quatorze ans qui l'obligea, lui qu'habitait une vocation maritime, à se replier sur ses livres, à s'enfermer dans les idées dit-il dans *Quatre nuits de Provence*, celui de ses livres qu'il faut commencer par lire pour bien le connaître. C'est alors que sa mère l'a confié à l'abbé Penon, professeur d'humanités au collège du Sacré-Cœur, le maître éminent dont le nom, a-t-il écrit dans sa troisième « nuit de Provence », est inséparable de ses premiers progrès réels dans la vie de l'intelligence. Il y revient dans la préface de sa *Musique intérieure* : « C'est à lui que je dois le plus pour ne pas dire tout ».

L'abbé Penon, devenu évêque de Moulins sous le pontificat de Pie X, puis retiré au monastère de Saint-Michel de Frigolet, chez les Pères Prémontrés, a accompagné Maurras durant toute sa vie. Il est résulté de ce compagnonnage sentimental, moral et intellectuel un échange de lettres dont la connaissance, a écrit Pierre Boutang, est « indispensable à la vérité sur Maurras, la vérité personnelle et privée ». Sauvée des tourmentes de l'Histoire par une

conjuraton d'amitiés et de fidélités parmi lesquelles il faut citer les noms du docteur Vincenti qui lui donne ses derniers soins et de François Daudet, déchiffrés, classés par René Rancœur, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale, ces lettres sont aujourd'hui enfin publiées avec une introduction et les notes de M. Axel Tisserand¹.

Au nombre de trois cents (il en manque !), elle ont été écrites, dans une importante partie, entre 1885 et 1900. C'est le moment où le jeune Maurras à peine bachelier est arrivé à Paris le 2 décembre 1886, muni de nombreuses lettres de recommandation, pour se lancer dans le monde des lettres. « Il faut que vous entriez dans ce monde », lui écrit l'abbé Penon. Il ne perdra pas son temps. Un mois après, il publiait son premier article dans *Les Annales de philosophie chrétienne*, revue, à sa fondation, menaisienne, devenue l'organe du renouveau thomiste, mais que le modernisme infiltrera par Blondel et Laberthonnière, finalement condamnée et disparue en 1913. Le professeur Victor N'guyen a recensé dans son excellent ouvrage sur *Les Origines de l'Action Française*² les articles que « Maurras avant Maurras » a dispersés dans la presse parisienne, de *L'Instruction publique* et de *l'Observateur français*, revues catholiques de tendance libérale, à l'opportuniste *Revue Bleue*, de *L'Événement* et de la *Revue encyclopédique Larousse* de bonne teinte républicaine

¹ Le cerf.

² Flammarion.

aux très royalistes *Soleil* et *Gazette de France*. Il veut se faire rapidement un nom et l'abbé Penon, fier de lui, l'encourage dans ses démarches et jusque dans ses intrigues. Il lui donne de bonnes leçons pour « arriver » vite et bien.

Maurras, c'est, dans le petit cercle aixois où l'abbé fait circuler ses lettres, le grand homme de province à Paris. Un dialogue s'engage dans leur correspondance entre le vieux professeur provincial et classique, à la belle tête romaine et l'élève nourri de fortes humanités, Virgile, Homère, Tacite, Lucrèce, mais soumis à toutes les tentations intellectuelles de Paris, Maurras se veut à la mode, il est naturaliste avec Zola, impressionniste avec Goncourt, symboliste avec Verlaine et Mallarmé, il s'enivre de Baudelaire, il vit, l'avoue-t-il, « en plein dilettantisme ». L'abbé Penon le met en garde contre ce qu'il appelle les contorsions du style moderne. « Restez clair ». Maurras regimbe, il aspire avec « délices » toutes les vapeurs, même pernicieuses, exhalées du pavé parisien. La capitale l'a affranchi. Il est pour la nouveauté, ce qui ne l'empêche pas d'y flairer un air de charlatanisme. Lui, dans son scepticisme, il cherche la vérité comme par instinct, et c'est pour y croire. La génération à laquelle il appartient, celle née de la guerre de 1870 baigne dans le nihilisme tranquille, le doux anarchisme moral dont il a rendu compte dans *Le mont de Saturne*, écrit dans ses prisons de 1945. Réussira-t-il à s'en dégager ?

Critique littéraire, Maurras poursuit une brillante carrière. Il a rapidement acquis la notoriété. Taine lui rend visite pour le remercier de ses articles. Mais, découvrant jusque dans son enfance provençale « un appétit passionné du vrai », c'est hors du désordre de la

littérature qu'il essaiera de le satisfaire. Il écrit à l'abbé Penon : « Plus je réfléchis à la direction de ma vie intellectuelle, plus je la vois encline aux études philosophiques ». Il a absorbé, pendant ses premières années parisiennes, de la philosophie à fortes doses, prétendant y être d'une « ignorance crasse ». La littérature, ce n'était qu'un désordre charmant. Mais la philosophie, c'est le « chaos ». « Plus de fixité dans l'esprit, un état flottant, désorienté, une inconstance perpétuelle, un mouvement continu d'un extrême à l'autre, sans plus de satisfactions dans le matérialisme brutal que dans l'idéalisme le plus raffiné ». Maurras a vécu dans « un cauchemar kantien et pascalien » (« le funeste Pascal » qui a mis sa raison à la torture). S'il en sort, à quoi dit-il, se raccrocher ?

Dieu ? « Si je le manque, je ne sais où j'irai rouler ». L'abbé Penon l'invite à la prière. Il l'envoie chez l'abbé Huvelin qui a converti Charles de Foucault dans son confessionnal de Saint-Augustin. Maurras, avec lui, parle surtout, semble-t-il, de littérature. « La foi naît du cœur, il ne faut demander à l'intelligence que son assentiment », dit l'abbé Penon. *Fides confortat ratione*, pur précepte thomiste. Pour Maurras, « la foi ne peut parvenir au cœur qu'en passant par le cerveau ». Il veut comprendre pour croire. Mais, d'abord, aimer. *Beauté, claire raison de l'ordre universel*, cet hymne à la Raison est un hymne à la Beauté. Maurras aime le Beau, et le Beau, dans la sagesse antique enseignée par l'abbé Penon, c'est le Vrai. Esthétique d'abord ? Dans l'hiver 91, Maurras se dégageant du chaos d'idées confuses où Paris l'a plongé, retrouve ses sources. « Je relis Homère », écrit-il à l'abbé. Il rembarque avec Ulysse, le héros de son enfance, dans la nef qui le ramène par « les

routes de l'Ame » vers Ithaque - Martigues. Sur ces routes chante-t-il dans le terminal de sa *Musique intérieure, Le Mystère d'Ulysse*, « Tu ne t'arrêtes plus de voir et de connaître ». Connaître Dieu, n'est-ce pas trop tôt ? Pourquoi pas, s'est-il écrié, reconnaître Apollon - Phébus ou Pallas...

L'abbé Penon dont l'enseignement humaniste a ouvert à Maurras les trésors de l'Antiquité grecque et latine, lui écrit dans une lettre du 27 septembre 1892 : « Vous êtes devenu plus classique que moi ». C'est par l'abbé Penon que l'Eglise catholique lui a dispensé cette culture classique. Dans et par l'Eglise catholique, il peut vivre selon son vœu « en païen », et il lui en est reconnaissant. Expurgeant du catholicisme le christianisme et ses « écritures orientales », il a recueilli de lui l'héritage romain. Il écrit à l'abbé Penon : « Sans Arminius (vaincu par les barbares goths) et Luther, l'Europe serait catholique et romaine, c'est-à-dire classique et païenne ». Plus encore que « catholique », Maurras, enfant de Martigues, est papiste. C'est en Provence que s'est épanouie sous l'égide de « la vraie Rome », celle des Papes succédant aux Césars, dans un parfum de paganisme antique, la fleur du catholicisme.

Il y a chez Maurras, dans ces années 91-92, sinon le revirement que croit y découvrir M. Axel Tisserand (et Maurras ne s'en serait pas expliqué), du moins un tournant qui n'est pas un retournement. Il faut se reporter à la correspondance Barrès - Maurras publiée par M. Guy Dupré³. Dans une lettre adressée à Barrès le 22 septembre 1892, Maurras écrit : « Je suis tout plein de l'émotion des natures qui s'orga-

nisent ». Phrase un peu énigmatique, mais à travers laquelle transparait l'idée d'ordre, dont il avait eu, peut-être, la révélation dans la claire nuit de l'abbaye du Tholonet ; à quatorze ans y faisant une retraite, il avait pressenti dans ce cadre harmonieux digne du pinceau de Poussin, la nécessité de mettre l'Homme en accord avec la Nature en le réglant sur elle, non en la soumettant à ses sens (ou à ses vues). Elevé dans l'Eglise catholique, en ayant reçu ses préceptes, c'est à elle qu'il devait normalement s'adresser pour organiser cette relation entre l'Homme et la Nature. Sociologiquement, moralement, intellectuellement, il en reconnaît l'autorité. Il l'a appelée l'Eglise de l'Ordre. « Catholique sans la foi ». Pie X qui avait rangé dans son placard le décret de condamnation de ses œuvres de jeunesse où l'a laissé dormir Benoît XV pendant la guerre et dont Pie XI le sortira, dans le contexte politique de l'après-guerre, l'avait nommé « un catholique du dehors ».

Quand il est arrivé à Paris, Maurras était assez indifférent à la politique. Il a manifesté comme tout le monde contre Jules Grévy lors du scandale des décorations, et il a voté pour Naquet, peut-être parce qu'il était provençal. Mais les chroniques qu'il donnait régulièrement à *L'Observateur français* l'obligèrent à s'y intéresser. En 1894, Barrès fonde *La Cocarde* et y amène Maurras. *La Cocarde*, était le rendez-vous de tous les non-conformismes de droite et de gauche. On ne saurait mieux comparer ce libre journal, unique en son genre, que, de nos jours, au *Combat* de Philippe Tesson. L'anarchie y cherchait une loi. Entretemps, Maurras était revenu à Martigues et il en avait dépouillé les archives pour en tirer son *Etang de Berre* ; il y récapitule toutes les libertés dont sa petite ville béné-

³ Plon.

ficiait avant la Révolution. On célébrait son centenaire et Taine, régnaient en maître sur la pensée française, la condamnait. Au café Voltaire, fréquenté par les félibres, Maurras faisait la connaissance du cannois Frédéric Amouretti. Celui-ci le convertissait, dans l'horreur du centralisme jacobin, du régionalisme au fédéralisme, et il faudra bien dès lors trouver le Fédérateur. On ne dira jamais assez l'influence d'Amouretti, catholique et monarchiste, sur la formation de la pensée maurrassienne.

Une route toute droite s'ouvre désormais devant Maurras. Elle le conduira de l'anarchique Paris, par Martigues et la Provence, indispensable relais de civilisation, à Athènes, d'où, en 1896, envoyé aux jeux Olympiques par la *Gazette de France*, lui qui, quelques années auparavant, dans une lettre à l'abbé Penon avait déclaré morte la monarchie traditionnelle, il reviendra royaliste, et il entraînera, de la république à la monarchie, toute la naissante Action Française. « Je n'éprouve pas de plus grande joie, lisons-nous dans une de ses lettres, que d'imposer ma pensée ».

De la nuit du Tholonet au jour d'Athènes où, escaladant le mont Hymette, Maurras, de ce sommet, s'est arraché aux vapeurs de l'Orient dont Barrès n'a jamais pu se délivrer et s'écrie face à l'Occident, comme pour répondre au « Restez clair » de l'abbé Penon, « Netteté ! Netteté ! », mot sublime qu'Albert Thibaudet dans son ouvrage sur *Les Idées de Charles Maurras* a qualifié de « libérateur », on a pu suivre, dans cette correspondance, l'itinéraire

intellectuel de l'élève guidé par son maître, puis le précédant. Les lettres recueillies ensuite sont moins nombreuses. L'abbé Penon qui disait autrefois n'avoir pas « l'âme royaliste », est devenu, nommé en 1911 évêque de Moulins, un lecteur fidèle de *L'Action française*. Il est intervenu auprès de Pie X, en 1913, pour défendre et soutenir Maurras. Lorsque Pie XI, en 1926, condamne non seulement les quelques livres déjà visés avant la guerre, mais le journal *L'Action Française* (dont il préparera d'ailleurs lui-même la levée de l'interdiction prononcée par Pie XII en 1939), Mgr Penon qui n'a cessé d'offrir sa vie au Saint-Sacrifice de l'autel pour la conversion de Maurras et qui vient de se démettre de sa charge épiscopale ne peut plus désormais que prier pour lui. M. Axel Tisserand ne s'est pas étendu sur cette période. Il nous renvoie à l'ouvrage exhaustif de M. Prévotat sur *Les catholiques et l'Action française - 1899-1939*⁴.

Le souvenir de Mgr Penon s'est perpétué à Saint-Michel de Frigolet, le Pampérigouste d'Alphonse Daudet dans la « montagnette » des bords du Rhône entre Tarascon et Barbentane, où il est mort en 1929. C'est à Saint-Michel que le portrait de l'évêque relégué dans un grenier a été retrouvé et identifié, lors de la parution de sa correspondance. Un colloque vient de se tenir en septembre dans ces lieux sacrés, sous le portrait rétabli, avec le concours de M. Axel Tisserand, belle manifestation de mémoire provençale.

⁴ *Fayard*.

Philippe SÉNART

Notes de lecture

Michel Debatisse ou la révolution paysanne de Claude Goure

Dans la préface qu'il a donnée au livre de Claude Goure sur Michel Debatisse, Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture du gouvernement Debré, et père, avec Debatisse, de la loi d'orientation agricole, mais aussi négociateur à Bruxelles de la politique agricole commune, qualifie l'ouvrage d'important et de passionnant.

Il a raison. Important parce qu'il rappelle le rôle majeur de la « révolution silencieuse » qui, de 1950 à 1975, a transformé profondément le monde et la société agricole dans notre pays. Michel Debatisse en a été l'incontestable leader.

Passionnant aussi parce qu'il évoque le combat difficile mené par de jeunes paysans issus de la JAC puis conduit par le CNJA pour changer « l'ordre éternel des champs ». Passionnant parce que ce combat avait son héros, Michel Debatisse, l'homme de Palladuc, terre pauvre et ingrate du Massif Central qui, par sa forte personnalité, sa ténacité, sa générosité, sa foi, a entraîné des dizaines de milliers de jeunes paysans. Ils étaient issus des petites exploitations familiales « prolétariat oublié » de régions pauvres, jusqu'alors sans voix au sein d'une agriculture dominée par les céréaliers ou les bettraviers des grandes plaines du bassin parisien et du nord. Michel Debatisse les a appelés à prendre leur destinée en main et à se mobiliser pour des actions concrètes. Passionnant, oui, parce que Michel Debatisse était un homme remarquable, que j'ai eu le privilège d'avoir pour collègue et ami au Parlement européen de 1984 à 1989. Il avait à ses côtés une épouse auquel il devait beaucoup et qui l'a beaucoup

aidé avec une intelligence, un courage et une abnégation qui ont fait mon admiration.

A l'origine de cette action réformiste – certains disaient révolutionnaire – il y avait l'esprit de la JAC et sa capacité militante qui en 1950 a rassemblé 50 000 jeunes au Parc des Princes, puis la volonté politique du CNJA.

L'historien Louis Malassis en a clairement défini les principes : « C'est la JAC et un peu plus tard le CNJA qui oseront remettre en cause l'exploitation familiale pour lui substituer la notion « d'entreprise familiale, économiquement et socialement viable », c'est-à-dire offrant des conditions et un niveau de vie comparables à ceux des autres catégories sociales. Extraordinaire ! Pour la première fois dans l'histoire on osait ainsi remettre en cause ces « petites exploitations de la misère », comme je les ai appelées car l'exploitation familiale c'était cela trop souvent, en Bretagne, dans le Massif Central et ailleurs. Comme c'est encore le cas dans de si nombreux endroits dans le monde : en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud... Le rôle de Michel Debatisse là dedans ? Central ! Il a été l'inspirateur, le catalyseur, le leader, l'homme pugnace et convaincant qui s'est battu avec un sens clair de son combat. Il faut rendre à ce Debatisse-là leader de « la révolution silencieuse », l'hommage qu'il mérite. Et sans réserve aucune... L'essentiel c'est à lui qu'on le doit ».

Pour Michel Debatisse l'action sur les structures (SAFER, GAEC, interprofession, etc..) était plus importante que la seule action sur les prix. Mais au sein de ce réformisme il y avait des tendances différentes et parfois antagonistes, qui aboutiront plus tard au conflit entre Michel Debatisse, défenseur des « agriculteurs

entrepreneurs » et Bernard Lambert, l'homme de l'Ouest, chef de file des « paysans travailleurs » qui voulait conduire une véritable lutte pour le socialisme.

Claude Goure évoque au passage deux épisodes peu connus. Au pire moment des « désordres » de mai 1968, Michel Debatisse, alors secrétaire général adjoint de la FNSEA, a été convoqué par le général de Gaulle, qui l'a interrogé sur l'état d'esprit des agriculteurs français. Le Général lui a tenu un langage très pessimiste qui l'a laissé stupéfait. « Il faut que vous parliez aux Français » lui a dit Debatisse. En le raccompagnant le général lui met la main sur l'épaule et lui dit : « Oui je parlerai, Debatisse ». Quelques jours plus tard le Général avait disparu. Autre épisode : à l'issue de la grande manifestation de Charléty, Debatisse rencontre avec Bernard Lambert et quelques autres, Pierre Mendès France en qui on voyait alors le futur Premier ministre. « Pour le ministère de l'Agriculture a-t-il dit, je pense à Michel Debatisse... » On connaît la suite.

L'ascension de Michel Debatisse se poursuit. Il deviendra président de la FNSEA et après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre Raymond Barre, chargé des industries agricoles et alimentaires. Hélas trop peu de temps car François Mitterrand a gagné l'élection présidentielle. Michel Debatisse voulait que les agriculteurs prennent en main, autant que possible, la transformation de leurs produits en renforçant leurs structures de coopération. C'est ce qu'il a fait lui-même en Auvergne avec la SODIAAL (Yoplait), seul groupe coopératif français de dimension nationale avec des ambitions internationales.

Elu déjà aux premières élections du Parlement européen sur la liste de Simone Veil, il y reviendra en 1984. Il y jouait un rôle important comme

vice-président de la Commission de l'Agriculture et vice-président du Bureau du groupe PPE. Il était résolument européen, dans l'esprit de Robert Schuman, et convaincu de la nécessité de la Communauté européenne pour assurer l'expansion et l'avenir de notre agriculture en Europe et dans le monde. Il était écouté et respecté au Parlement européen, en particulier chez nos amis allemands. Il savait tout ce que notre agriculture devait à la Politique agricole commune, imposée à l'origine par le général de Gaulle à nos partenaires d'Outre-Rhin. A écouter Thérèse Debatisse il aurait certainement soutenu le projet de traité constitutionnel et estimé que le « non » français de 2005 affaiblissait gravement la position de la France. Il veillait au grain en ce qui concerne les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce, comme je le faisais de mon côté au sein du Parlement européen. C'est à lui, je pense, que je dois d'avoir été élu président de la Commission des relations économiques extérieures. Je m'y trouvais souvent en position difficile face aux attaques des parlementaires britanniques, résolument hostiles au « protectionnisme » agricole de la France et de l'Europe.

Il a disparu en 1997 à la suite d'une longue maladie. J'imagine que s'il était encore des nôtres, il serait inquiet sur l'avenir de la seule politique vraiment commune de l'Europe et sur les risques de la mondialisation.

Claude Goure termine son livre par une dernière observation. Il insiste à juste titre sur le fait que toute l'action de Michel Debatisse a été éclairée, voire inspirée, par sa profonde foi chrétienne. Il s'inscrit dans la tradition du « personnalisme chrétien » de Jacques Maritain et d'Emmanuel Mounier, et du MRP à la Libération. Il considérait que la foi a comme prolongement naturel l'engagement dans la société des hommes. Pour lui comme pour son

ami René Rémond : « L'engagement au service d'autrui n'est pas facultatif : il est le garant de la sincérité de notre charité et le gage de l'authenticité de notre foi ».

A la fin de son livre Claude Goure raconte que Thérèse Debatisse découvrit peu après la mort de son mari un bout de papier sur lequel il avait griffonné ce mot de Paul Valéry : « La véritable tradition dans les grandes choses n'est point de refaire ce que d'autres ont fait, mais de retrouver l'esprit qui a fait ces grandes choses et qui en feraient d'autres en d'autres temps ». C'est l'ultime recommandation qu'il se faisait à lui-même.

Jacques MALLET

Ed. Desclée de Brouwer, 20 €. Préface de Edgard Pisani.

Les hypocrisies françaises **de Jean-Christophe Lagarde**

« La politique est un étang où les brochets font courir les carpes » a dit un jour le Prince de Talleyrand. Jean-Christophe Lagarde qui a étudié l'histoire a sans doute lu ce propos. Il est, depuis une vingtaine d'années, au bord de l'étang car il refuse d'être éclaboussé au milieu des carpes et des brochets.

Avec talent et beaucoup de sang-froid il a conquis à 33 ans la ville de Drancy aux mains des communistes depuis 1935. Reconquérir une ville de la ceinture rouge n'est pas une mince affaire. Nous étions à l'époque à la veille du Front Populaire : les socialistes, les radicaux s'étaient alliés aux communistes lors de ces municipales permettant à ces derniers la conquête de nombreuses villes.

Jean-Christophe Lagarde ne s'en contenta pas, reprenant un canton dans le département de Seine-Saint-Denis, dirigé alors par les mêmes communistes depuis sa création en 1967. Il avait toujours 33 ans. Et laissant parler sa fougue et la poudre, nous étions alors en 2001, année de ces exploits, il prépara avec la même méthode l'élection législative qu'il remporta à la surprise générale : il venait d'avoir deux fois 17 ans et devint par la suite l'un des plus jeunes vice-présidents de l'Assemblée nationale. En jeune homme pressé il a pris pied dans le débat politique national, prenant toute sa part et plus que sa part, courant de studios de radio en plateaux de télévision.

Il franchit aujourd'hui une nouvelle étape du cursus politique : la publication de l'essai. Avec le même souci de bousculer les idées reçues, *il dénonce les hypocrisies françaises*. « Vaste programme » aurait dit le général de Gaulle. Au fil des pages, peu à peu le scepticisme se dissipe. La description de la réunion des maires de la petite commune parisienne à l'Hôtel Matignon en pleine crise des banlieues, en 2005, est saisissante : le désarroi gouvernemental est éloquent en ce jeudi 3 novembre. Le soir le Premier ministre décrètera à la télévision l'état d'urgence. Avec beaucoup de courage malgré les dangers, Jean-Christophe Lagarde tint une grande réunion publique, j'en fus le témoin. Sans forces de l'ordre, dans le calme et après avoir pris soin de recevoir les jeunes de sa ville, tout se passa paisiblement.

Il y a dans notre pays des ghettos et le maire de Drancy y vit comme d'autres maires courageux comme par exemple le maire de Montfermeil. Et puis en tournant les pages il y a une dénonciation sans concession de l'école, ennemie du mérite, et de l'approche dogmatique des problèmes éducatifs. Jean-Christophe Lagarde rapporte un propos de René Monory,

alors ministre rue de Grenelle, qui lui avait confié que son pouvoir réel s'arrêtait à son bureau et à son secrétariat.

Plus loin encore d'autres propos sans concession sur le droit de vote des étrangers. Il dénonce l'insupportable démagogie de la gauche en bon républicain avec des arguments justes qu'un fils de naturalisé approuve sans réserve. Comme un inventaire à la Prévert défilent ensuite toutes les inquiétudes et toutes les hypocrisies : en surveillant général qu'il a peut-être été, Jean-Christophe Lagarde pointe les certificats médicaux de complaisance, les mythiques baisses d'impôts, les incohérences des pouvoirs publics en matière de défense de l'environnement (au passage une proposition intéressante sur le compteur électrique inversé en cas d'utilisation de l'énergie solaire), les intermittents du travail et du RMI, les ventes permises de mini-motos largement interdites de circulation par ailleurs.

Et puis des lignes saisissantes sur la duperie des marchés publics pour un élu qui gère une collectivité, triste de ne pas avoir d'activité économique. Le système est lourd, coûteux, inefficace. Il propose une réforme de l'appel d'offres qui mérite réflexion.

La réflexion : Jean-Christophe Lagarde, n'en manque pas. Il faudrait dans un prochain ouvrage élargir celle-ci à une vision plus large de la vie politique française et se souvenir de cette phrase de Jaurès : « Mais je demande à tous ceux qui prennent au sérieux la vie : qu'allez-vous faire de vos vingt ans ? Qu'allez-vous faire de vos cœurs ? Qu'allez-vous faire de vos cerveaux ? » Jean-Christophe Lagarde, sans doute, doit déjà la méditer.

Albert KALAYDJIAN

Ed. Le Cherche Midi, 20 €.

Le marchand d'indulgences de Brenda Vantrease

Finn, un enlumineur de talent, a transmis son savoir à sa petite-fille, Anna à la flamboyante chevelure rousse. A Prague, où ils résident, ils perpétuent la tradition familiale. Ils copient des manuscrits, notamment l'Évangile en tchèque, pour le rendre accessible au plus grand nombre, selon l'exemple du réformateur anglais Wycliff, mais c'est interdit par l'Église officielle.

Dans la Prague du début du XV^{ème} siècle, Jean Huss, reprend les thèses de Wycliff (1320-1384) appelant l'Église à la pauvreté, à réformer les abus du clergé. Il rend aux laïcs la communion sous les deux espèces et fait traduire l'Écriture en langue vulgaire. Wycliff avait été condamné et ses disciples, *les lollards*, poursuivis. Huss sera condamné au bûcher par le Concile de Constance en 1415. Dans la capitale tchèque, les persécutions contre les hérétiques se font de plus en plus menaçantes. A la mort de Finn, Anna doit quitter précipitamment le pays pour trouver refuge en Angleterre, chez lord et lady Cobham, acquis aux idées réformatrices.

C'est alors qu'elle va faire une rencontre décisive : celle d'un séduisant marchand flamand qui lui achète des livres et dont elle tombe immédiatement amoureuse. Ce qu'elle ignore, c'est que celui qui voyage sous le nom de Van Cleeve est en fait le frère Gabriel. Moine dominicain, marchand d'indulgences pontificales, dont les certificats garantissent aux pécheurs la remise de tout ou partie de leur purgatoire, et qui est chargé par l'archevêque de Canterbury de démasquer les hérétiques. L'on sait que le rejet des indulgences par Luther, quelques décennies plus tard, déclenchera la Réforme protestante.

De Prague à l'Angleterre, Brenda Vantrease nous entraîne dans une magnifique histoire d'amour, une passion aussi intense qu'impossible entre deux personnages emportés par le flot du temps. Epoque d'affrontement religieux, ce contexte va bouleverser le destin d'Anna, héritière des convictions de son grand-père, mais qui aime Gabriel-Van Cleeve, lui même partagé entre sa foi catholique et sa passion pour l'éclatante copiste !

Certes, l'historien regrettera le manichéisme sommaire de l'œuvre, tous les hérétiques sont sympathiques, et tous les papistes médiocres

ou pire, mais il s'agit d'un roman sur l'amour, l'art, la religion et les passions humaines. Tour à tour exotique, mystique, majestueuse et romantique, l'intrigue monte jusqu'à son heureuse conclusion. Que l'on s'intéresse à l'Europe ou à l'Histoire de l'Eglise, aux mouvements religieux ou à l'art des livres, on ne pourra pas manquer de trouver *Le Marchand d'indulgences* particulièrement bien construit et bien mené maintenant jusqu'à la dernière page l'intérêt du lecteur en haleine

Jean CHÉLINI

Ed. Belfond, 21,50 €.

Vous savez maintenant que le prix des matières premières a augmenté considérablement, le papier, c'est-à-dire le bois, ne fait pas exception. Le prix de notre abonnement fixé à 30 € depuis dix ans passe à 40 €. Nous en sommes désolés mais nous espérons que nos lecteurs et abonnés nous pardonneront et maintiendront leur effort qui nous est indispensable et précieux.

Les auteurs

Jean AUBRY, *trésorier payeur général honoraire*

Jean CHÉLINI, *directeur de l'Institut de Droit et d'Histoire Religieuse d'Aix-en-Provence*

Jean-Marie DAILLET, *ancien ambassadeur de France*

Alain DANGEARD, *président de MEED SA. (Matières premières, Eau, Environnement (déchets), Développement)*

Charles DELAMARE, *rédacteur en chef de France-Forum*

Georges DUMAS, *inspecteur général des Finances*

Jean-Dominique DURAND, *professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3*

Lutz GOEPEL, *député européen, rapporteur pour le bilan de santé de la PAC*

Ambroise GUELLEC, *député européen, ancien secrétaire d'Etat à la Mer*

Michel JACQUOT, *avocat à la Cour, membre de l'Académie d'Agriculture de France.*

Albert KALAYDJIAN, *chargé d'études à la Fondation R. Schuman, conseiller municipal de St-Ouen*

Benoît KOUKÉBÉNÉ, *ingénieur de l'Institut français du pétrole, ancien ministre des Hydrocarbures du Congo Brazzaville*

André LE GALL, *écrivain, ancien élève de l'ENA*

Didier LEROUX, *membre du Congrès du territoire de la Nouvelle Calédonie, président de l'Avenir ensemble.*

Jacques MALLET, *ancien député européen*

Pierre MÉHAIGNERIE, *député-maire de Vitré, ancien ministre de l'Agriculture*

Bertrand MUNIER, *professeur des Universités à l'ENSAM-Paris, l'ESTP et l'IAE de Paris Sorbonne, chef économiste de MOMAGRI*

Jean-Jacques PERQUEL, *agent de change, vice-président de G.P.K. Finance (s^e de gestion à statut élargi)*

Jean-Pierre PRÉVOST, *politologue*

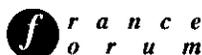
Christian SAVÈS, *politologue, écrivain*

Philippe SÉNART, *critique littéraire*

Pascal TOULEMONDE, *docteur en médecine, praticien à Deauville-St-Gatien*

Marc VARANGOT, *économiste, ancien directeur chez J.P.Morgan-Private Banking*

Florence de VOLDERE, *dirige à Paris une galerie spécialisée dans les primitifs flamands et anime l'association « Lauriers »*



Directeur de la publication : Charles Delamare – Gérant : Catherine Bruno – Comité de rédaction : Jean Chélini, Jean-Marie Daillet, Charles Delamare, Albert Kalaydjian, Anne Laborde Medevielle, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost – Secrétariat-abonnement : Thérèse Desplanques – Maquette : Jean Plonka – Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 e-mail : france-forum@orange.fr – Commission paritaire : 0113 P 86488 – Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

Les nourritures terrestres

L'agriculture française : le vent en poupe par Pierre Méhaignerie

La politique agricole commune : bilan de santé par Lutz Goepel

Réformer la P.A.C. par Michel Jacquot

Une organisation mondiale pour le XXI^e siècle par Bertrand Munier

Les modèles de gestion de l'eau par Alain Dangeard

La nouvelle donne dans le Pacifique Sud par Didier Leroux

La politique de la pêche en France par Ambroise Guellec

Espoirs pour l'Afrique – Entretien entre Benoît Koukébé et Albert Kalaydjian

Crise pétrolière et transports collectifs par Pascal Toulemonde

L'agriculture et la machine à manger par Jean-Marie Daillet

Adieu Doha | vive l'OMC | par Jacques Mallet

Sommaire détaillé page 3